

AÏN TÉMOUCHENT  
**Deux morts dans un incendie**

P. 4

ENIEM DE TIZI OUZOU  
Les employés  
refusent  
de reprendre  
le travail

Lire l'article de R. N. page 2



ORAN  
**Des sinistrés  
bloquent  
le Bd de l'ANP**

Lire l'article de D. B. page 12

DÉBAT P. 6 & 7  
**Le pourquoi d'un  
acquittement**  
Par Zerrouk Ahmed



**Les Inspecteurs  
du travail en grève**

Lire l'article de A. Boudrouma page 3

**Le Quotidien**  
Edition Nationale d'Information  
D'ORAN

**DÉBRAYAGE DE DEUX JOURS**  
**Malaise dans**  
**l'administration**  
**du Commerce**

Lire l'article de Khaled Boumediene page 3



**TRANSPORT FERROVIAIRE**  
**De nouvelles  
dessertes annoncées**

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4



## Eniem de Tizi-Ouzou Les employés refusent de reprendre le travail

**Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM), Tizi-Ouzou, n'ont pas repris d'activité hier, après un mois de chômage technique, refusant l'appel de la direction générale de l'entreprise.**



R. N.

**S**elon l'APS, les travailleurs montrent leur position par la «non-satisfaction» de leurs deux revendications, à savoir: «la non-compétition du congé technique dans les salaires» et «le départ du P-DG de l'ENIEM».

Ces revendications ont été arrêtées depuis l'arrêt technique de l'activité de l'ENIEM d'un mois (du 01 au 31 décembre 2020), décidé par la direction de l'Entreprise, en raison de «contraintes financières» et de «rupture des stocks des matières premières».

Dans sa note appelant les travailleurs à «rejoindre leurs postes de travail», le 3 janvier 2021, la direction de l'ENIEM a rassuré qu'elle avait entrepris «toutes les actions nécessaires afin de débloquer la situation difficile que traverse l'entreprise actuellement», et souligné que «des garanties ont été données par les pouvoirs publics, afin de trouver une solution durable qui garantira la pérennité des emplois, au sein de l'entreprise, dans les meilleurs délais possibles».

Le secrétaire général du syndicat de l'ENIEM (UGTA), Mouloud Ould El-Hadj, a indiqué à l'APS que les travailleurs «refusent de rejoindre leurs postes de travail tant que leurs deux revendications pour lesquelles ils ont initié des actions de protestation durant le mois de décembre

dernier, ne sont pas satisfaites». Pour lui, «la situation ayant entraîné un arrêt technique d'activité n'a pas changé puisqu'il n'y a pas eu de déblocage de la matière première pour remettre en marche les unités de production».

De son côté le P-dg de l'ENIEM, Djilali Mouazer, a regretté «l'empêchement des travailleurs de rejoindre leurs postes par certains de leurs collègues». Si «nombreux travailleurs ne se sont pas présentés aujourd'hui, notamment à cause des intempéries, un petit groupe est venu dissuader et empêcher d'autres travailleurs qui se sont présentés pour rejoindre leurs postes». Tout en reconnaissant que la matière première n'est pas encore débloquée, M. Mouazer affirme que la décision de reprise visait à «rassurer les travailleurs», rappelant que «les pouvoirs publics ont promis d'apporter, dans les jours à venir, des solutions à long terme et durables».

Pour rappel, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, s'est montré rassurant, le 28 décembre dernier lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale Chaîne 1, en annonçant que des mesures adéquates seront prises «dans les plus brefs délais», en vue de résoudre les problèmes de l'ENIEM et de relancer la production. «Le dossier est en cours d'examen et il sera tranché au cours de cette semaine», a-t-il déclaré.

## Coronavirus: 249 nouveaux cas et 3 décès enregistrés

Deux cent quarante-neuf (249) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 197 guérisons et 3 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, dimanche 3 janvier, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 100.408 dont

que 8 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Nouveaux défis sécuritaires

été très affaibli par les coups de boutoir des éléments de l'Armée, mais la menace terroriste reste plus préoccupante face aux mutations dangereuses dans

le sens d'un redéploiement stratégique des terroristes dans le voisinage immédiat, aux frontières du pays, notamment dans la région du Sahel, faisant craindre une plus grande radicalisation de ses actions. Ainsi, hors cette menace terroriste dont la gestion est permanente et évolutive selon les nouveautés du terrain, le trafic de drogue, l'immigration clandestine et d'une manière générale la criminalité organisée transfrontalière constituent des défis sécuritaires majeurs pour l'Algérie durant les prochaines années. Le bilan de 2020 laisse entrevoir sur ce plan toute la réalité des nouveaux défis sécuritaires.

En effet, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et la sécurisation des frontières, on fait état de l'arrestation, en 2020, de 1028 narcotrafiquants, et la saisie d'énormes quantités de kif traité, estimées à plus de 703 quintaux, et près de 28 kilogramme de cocaïne, ainsi que plus de 3,5 millions de comprimés psychotropes. Sur le plan de la lutte contre l'immigration clandestine, qui ne révèle que la partie visible de l'iceberg, le bilan de l'ANP reste également révélateur quant à ces nouveaux défis sécuritaires, avec l'arrestation dans la même période de 8184 candidats à l'émigration clandestine via des embarcations de construction artisanale, et l'interception de 3085 immigrants clandestins de différentes nationalités. L'Algérie est-elle bien parée face à ces nouveaux défis sécuritaires ? Quand on parle de crime transfrontalier, cela exige une collaboration étroite entre les pays, voisins notamment, pour y faire face avec efficacité, et c'est ce qui manque affreusement dans cette équation.

## Marchés publics

### Le gré à gré doit constituer une exception

L'équivalent de près de 250 milliards de dollars a été alloué par l'Etat au secteur public marchand sur les 25 dernières années, a indiqué dimanche à Alger le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, Mohamed-Cherif Belmihoub. Intervenant à l'émission «L'invité de la Rédaction» de la Radio nationale Chaine III, M. Belmihoub a fait savoir que l'Etat a financé le secteur public marchand à hauteur de 250 milliards de dollars durant les 25 dernières années, soulignant que «le budget de l'Etat ne peut plus supporter les défaillances de certaines entreprises publiques». Pour faire face à cette situation, le ministre a noté l'intérêt de mettre en œuvre une réelle réforme du secteur public, notamment en ce qui concerne les droits de propriété. «Un Etat propriétaire intervient sur son entreprise par le capital et non par la subvention qui produit de la perversion. On est en droit de se poser la question pourquoi ces entreprises sont aujourd'hui sous capitalisées?», s'est-il interrogé. De plus, M. Belmihoub a plaidé pour

une réflexion portée sur un nouveau schéma, impliquant le redéploiement ou la restructuration de certaines entreprises publiques, «tout en réglant au préalable la problématique du droit de propriété pour définir le concept de l'Etat propriétaire d'une entreprise publique et le management à mettre en place dans ces entreprises dans le cadre de contrats de performance». Pour l'intervenant, cela doit passer également par une plus grande autonomie pour ces entreprises leur permettant de prendre des risques. Il a fait observer à ce sujet que le projet de déprévalisation de l'acte de gestion allait dans ce sens. Concernant l'amélioration des recettes publiques, le ministre a appelé à rationaliser la dépense publique, tout en élargissant l'assiette fiscale et en augmentant son rendement.

S'agissant de la création de richesses, M. Belmihoub a indiqué que les facteurs de succès se résument dans la gouvernance et la régulation. En outre, il a noté l'intérêt de faciliter la création d'entreprises, notamment celles de taille moyenne (ETI) en ôtant la bureaucratie avec l'ap-

pui de la numérisation. En outre, le ministre a estimé que le marché doit constituer le principal élément de la régulation et non l'administration «qui doit contrôler et mettre les règles». Il a ainsi plaidé pour que la commande publique passe par le marché au lieu d'être octroyée directement aux entreprises publiques. «Il n'y a pas de meilleur facteur d'efficacité que le marché. C'est avec la concurrence qu'on peut avoir de l'innovation et une meilleure allocation des ressources publiques», a-t-il affirmé, ajoutant que le gré à gré doit constituer une exception et non pas la règle.

Par ailleurs, M. Belmihoub a fait savoir que le pays a besoin d'une croissance forte en sortant de la dépendance aux hydrocarbures, et en s'attaquant au chômage qui augmente notamment chez les jeunes.

Il a énuméré un certain nombre leviers de croissance pouvant être mis en œuvre au niveau de certaines activités traditionnelles mais également au niveau du secteur des mines, celui de l'industrie pharmaceutique ainsi qu'au niveau de l'industrie des énergies renouvelables.

## Débrayage de deux jours

### Malaise dans l'administration du Commerce

Khaled Boumediene

**D**es centaines de fonctionnaires et agents souvent inquiets et démotivés, un statut particulier inadéquat, des inspecteurs rétrogradés, un système indemnitaire dépassé : c'est la tourmente dans le secteur du Commerce. En effet, à l'appel du Syndicat national des travailleurs du secteur du Commerce (SNTC), les fonctionnaires et agents des directions de Commerce, observent depuis hier, une grève pour revendiquer « l'amélioration des conditions socioprofessionnelles de tous les fonctionnaires et agents et exiger la prime du Covid-19 ». Dans une déclaration au 'Le Quotidien d'Oran', un membre du conseil national du SNTC, Berrahil Kouider, a indiqué que cette grève de 2 jours a pour objectif de « réitérer les revendications des fonctionnaires et agents du secteur du Commerce, déjà portées à la connaissance du ministère du Commerce mais qui, hélas, n'ont pas été prises en charge ni réglées », précisant qu'« un grand nombre d'inspecteurs de la Répression des fraudes et contrôle de la qualité, totalisant plus de 35 ans d'ancienneté, n'ont pas encore bénéficié de leur promotion. Pire, ces fonctionnaires ont été rétrogradés de la catégorie 13 à la 9. Cette injustice touche également les inspecteurs des Prix et des pratiques commerciales qui ont été eux aussi, déclassés de la catégorie 12 à la 9. Ces inspecteurs qui ont suivi leur formation dans des écoles administratives doivent être réhabilités dans leur droit surtout qu'ils se retrouvent en fin de carrière et s'appretent à partir en retraite mais avec des salaires dérisoires et injustes ».

M. Berrahil a en outre évoqué plusieurs autres points de revendication, à savoir : « une dérogation exceptionnelle auprès de la Fonction publique permettant à tous les fonctionnaires et agents de recouvrer leur droit, la promotion

automatique des agents détenant plus de 10 ans d'ancienneté dans le secteur, l'attribution de la prime de protection de l'Economie nationale et de l'indemnité d'obligation de service, la révision du statut particulier de 2009, qui a ruiné la carrière de tous les fonctionnaires et agents et brisé leur espoir et aussi la révision du système indemnitaire et ce, à l'instar des fonctionnaires et agents des Impôts et des Finances et la révision du montant de la prime des recettes ». M. Berrahil a affirmé que « si le ministère du Commerce ne répond pas à nos revendications légitimes, la grève sera maintenue et reconduite les 10, 11, 12 et 13 janvier prochains ».

Le ministère du Commerce avait indiqué samedi, dans un communiqué, les personnels du secteur affiliés à l'UGTA et au SNAPAP que la grève prévue les 3 et 4 et du 10 au 13 janvier "est temporairement suspendue sur décision de Justice", affirmant que "les portes du dialogue sont ouvertes à tous les partenaires sociaux".

"Le ministère du Commerce informe tous les personnels du secteur affiliés à l'UGTA et au SNAPAP que suite aux appels de grève, deux décisions de justice ont été rendues sous le n° 20/807 et 20/806 du 31 décembre 2020 par le tribunal administratif de Bir Mourad Rais portant suspension temporaire de la grève qui avait été annoncée par les deux préavis de grève desdits syndicats pour les 3 et 4 et du 10 au 13 janvier 2021", lit-on dans un communiqué publié sur la page Facebook du ministère.

A cet égard, le ministère a assuré que la majorité des revendications étaient prises en charge à travers le dialogue avec tous les personnels, mais aussi par les directeurs de wilayas ayant organisé plusieurs réunions périodiques avec le personnel du secteur afin d'écouter et de prendre en charge leurs différentes préoccupations.

### Les Inspecteurs du travail en grève

**L**es Inspecteurs principaux du Travail ont observé, hier, une grève qui se prolongera jusqu'au 07/01/2021. Placée sous le thème « pour un lendemain meilleur pour l'Inspecteur du travail », elle a été décidée à l'initiative du Syndicat national des Inspecteurs du travail (SNAIT) et touche l'ensemble du territoire national. Les revendications des grévistes sont essentiellement d'ordre socioprofessionnels et ces derniers ont tenu à « exhumer » la lettre adressée au ministre du Travail et de la Sécurité sociale, datée du 12/05/2020, lui rappelant les revendica-

A. Boudrouma

tions soulevées à savoir : l'institution d'un fonds de revenus, la prime d'acquisition d'un véhicule, les logements de fonction, un salaire en rapport avec la fonction et enfin un siège pour le syndicat. Selon un inspecteur du travail de la wilaya de Skikda que nous avons joint par téléphone, « la grève a été largement suivie avec un taux de 15 grévistes sur 18 à Skikda, 2 sur 2, à la section de Azzaba, 2 sur 3 à El Harrouch et enfin 2 sur 3 à Collo ». Pour l'heure, l'Inspection du travail de la wilaya de Skikda, pour toute activité, est suspendue.

A. Boudrouma

## Entrée en vigueur de l'accord de libre-échange interafricain

**L**'accord de libre-échange inter-africain est entré en vigueur officiellement, en ce début 2021, conformément aux engagements pris par les Etats ayant signé et ratifié le texte de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

La ZLECAF est une zone géographique dans laquelle les biens et les services circulent sans restriction entre les Etats membres de l'Union Africaine (UA).

Avec un marché de 1,2 milliard de personnes, d'une valeur de 3000 milliards USD et un produit intérieur de 2500 milliards USD, il est attendu que les potentialités et les capacités économiques du Continent connaissent une exploitation optimale grâce aux flux commerciaux intra-continentaux qui devront avoisiner les 52% au lieu du taux actuel.

Actuellement, les échanges entre nations africaines ne représentent que 16% de leur total, tandis qu'en Europe et en Asie, le taux dépasse largement 60%.

L'objectif de l'Union africaine est donc de faire progresser ces échanges pour créer davantage de richesses.

Signé par 54 pays africains et ratifié jusqu'à présent par 34 pays, il sera procédé à travers l'accord de la création de la Zlecaf, à l'annulation progressive des tarifs douaniers dans le commerce interafricain à hauteur de 90% des taxes douanières sur une durée de 5 ans pour les pays en développement et 10% pour les pays africains les moins développés, et ce à partir de ce janvier 2021.

Les 10% restants représentent les produits sensibles, dont un taux de 7% qui sera libéralisé progressivement durant 10 ans pour les pays membres en voie de développement et 3% pour les pays membres les moins développés, ce qui constitue un avantage important pour la protection du produit national.

Le taux de 3% des clauses des tarifs douaniers est exclu de la libéralisation tarifaire, soit l'équivalent de 491 tarifs.

## En 2020 21 terroristes abattus et 9 autres capturés

Trente-sept (37) terroristes ont été mis hors d'état de nuire et 108 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant l'année 2020, indique un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont mis hors d'état de nuire 37 terroristes durant l'année écoulée dont 21 terroristes ont été abattus, 9 capturés et 7 autres se sont rendus aux autorités militaires, précise le bilan de l'ANP.

Selon la même source, 108 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant cette période par des détachements de l'ANP qui ont, également, découvert et détruit 251 casemates pour

terroristes et saisi 40 pistolets mitrailleurs, 25 pistolets automatiques et 249 fusils de différents types.

Un total de 74 chargeurs de munitions et 64710 balles ont été saisis durant l'année passée, souligne le bilan de l'ANP qui fait état de la découverte et la destruction de 391 bombes et mines de différents types, et de 831,585 kilogrammes d'explosifs, mais aussi de la saisie de 31 paires de jumelles.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et la sécurisation des frontières, 1028 narcotrafiquants ont été arrêtés durant l'année 2020, marquée par la saisie d'énormes quantités de kif traité s'élevant à 703,2 quintaux, et de 27,89 kilogramme de cocaïne, ainsi que de 3611868 comprimés psychotropes.

Un total de 4755 contrebandiers et orpailleurs ont été arrêtés, en outre, durant l'année passée et 2376 marteaux piqueurs, 3460 groupes électrogènes, 186 détecteurs de métaux, 1304908 litres de carburants, 2451 tonnes de denrées alimentaires, 4652 quintaux de Tabac, 1001 véhicules et 5051 caméras de surveillance ont été saisis.

Quelque 3765 moyens de liaison et 4483352 articles pyrotechniques ont été saisis durant cette année.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, le bilan de l'ANP fait état de l'arrestation de 8184 candidats à l'émigration clandestine via des embarcations de construction artisanale, et de l'interception de 3085 immigrants clandestins de différentes nationalités.



Hatem Youcef

### Bonne année

**Q** u'on le veuille ou non, l'année grégorienne est l'année par excellence et celle qui est célébrée (presque) partout dans le monde. Elle est un peu comme GMT, l'heure universelle, l'anglais, le dollar, le football et tout le reste. L'histoire ne s'écrit qu'avec elle et l'invention de l'écriture, la découverte de l'Amérique, la Seconde Guerre mondiale et tous les événements ayant marqué la vie du genre humain ne sont localisables que dans son almanach. Les années ne s'écoulent qu'à son rythme et tous règlent leur horloge à sa cadence qu'importe qu'on y adhère ou pas. Les vœux de fin d'année, de bonne santé et de prospérité ne sont exprimés qu'à la veille du nouvel an cher au pape Grégoire, les messages ne prolifèrent que lors de la transmission du flambeau entre l'année précédente et la suivante et les feux d'artifices ne prennent leur pleine mesure qu'à minuit lors du passage à l'année d'après. Les heures qui précèdent les célèbres coups de minuit sont les plus fêtées de toute l'année et d'aucun y voient le triomphe du diable, le moment où son règne est sanctifié. Des millions de litres de boisson en tous genres sont engloutis, des gâteaux en grandes quanti-

tés, des chocolats, des confiseries, des viandes et des légumes à profusion sont consommés. Des cadeaux sont échangés, les bises sont données à gauche et à droite, les flirts sont tolérés et tous les coups sont permis.

Le yeux du monde entier sont rivés sur l'heure fétiche durant laquelle la joie est à son paroxysme sur les grandes places des grandes métropoles malgré la famine qui frappe le Yéménites, l'exode des Syriens, les innombrables conversions vers l'islam, la chute de Trump, le retrait de Habib Nour Mahamadou, la fin du monde qu'on dit s'approcher à grands pas et la mise en coupe réglée promise à l'humanité. Malgré le milliard et plus de fêtards, le calendrier chinois fait pâle figure et le calendrier hégire ne retentira que le jour où l'islam sera un véritable projet de société. Le calendrier amazigh a beau avoir quelque 950 ans de plus, l'hiver commence bel et bien le 21 décembre, le printemps le 21 mars et les anniversaires ne correspondent jamais à Mères, Furar encore moins à Rabie Athani, Chabane à l'exception du Mawlid Ennabawi qui a résisté à la latinisation malgré la puissance de l'an de grâce.

Bonne année à toutes et à tous !

### Zlecaf

## Zone de libre-échange interafricaine

Pour rappel, l'accord portant création de la ZLECAF a été signé lors de la 10e session extraordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement en mars 2018 à Kigali (Rwanda).

L'Algérie qui a été parmi les premiers pays à ratifier cet accord a réaffirmé récemment par le biais du Premier ministre, Abdelaziz Djerad que la Zlecaf constituait pour elle «un choix stratégique».

Intervenant lors la 13e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA tenue décembre dernier, en visioconférence, M. Djerad avait déclaré que «pour l'Algérie, la Zlecaf est un choix stratégique, exigeant une conjugaison des efforts pour aller de l'avant dans la concrétisation des objectifs de développement de notre continent et de nos pays, et la consolidation de la paix et de la sécurité, étroitement liée aux progrès du développement économique».

L'Algérie a également souligné la nécessité

de consentir davantage d'efforts pour aplatiser les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens.

Ces difficultés ont trait notamment, aux règles d'origine, aux tarifs douaniers et aux listes d'engagements relatifs au commerce de services. Le Premier ministre, avait, dans ce sens, souligné l'adhésion de l'Algérie au consensus enregistré au niveau des instances de négociation, concernant les questions en suspens en lien avec les règles d'origine.

Il avait également assuré que «l'élaboration des offres tarifaires du commerce des biens et des services et des offres préliminaires des secteurs prioritaires pour le commerce de services algérien, est en voie de finalisation».

Actuellement, le volume des échanges commerciaux algériens avec la Zlecaf ne dépasse pas 3 % du total des échanges. L'Algérie occupe la 20ème place du total des pays fournisseurs du continent, soit 0,4% du total des importations du continent africain.

Transport ferroviaire

## De nouvelles dessertes annoncées

El-Houari Dilmî

« L a durée de validité des cartes d'abonnement non utilisées pour cause d'interruption du transport ferroviaire induit par la pandémie de Covid-19, sera tacitement prolongée », a déclaré hier, le directeur des Transports à la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Samir Guemouri, au micro de la Radio nationale.

En effet, expliquant que les cartes d'abonnement seront prolongées pour la même durée que celle de leur non-utilisation, l'invité de la radio a précisé que «tous les anciens abonnements seront acceptés sur nos trains jusqu'à leur renouvellement, surtout pour les étudiants» a-t-il indiqué. «Le retour graduel du transport ferroviaire sera mené selon un programme préétabli et qui se décline comme suit : la première étape concerne la reprise des trains inter-wilayas (ou trains de banlieue) qui touchera quatre wilayas, à savoir : Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Blida, à raison de 128 rotations/jour, à partir de dimanche 3 janvier 2021», a indiqué le représentant de la SNTF, ajoutant que «les trains circuleront entre 6h et 18h, en prenant en considération les horaires du confinement partiel à domicile (20h-5h) dans les wilayas concernées». «Vingt (20) autres trains seront ré-

servés pour le transport universitaire» a précisé Samir Guemouri, rappelant que pour ce qui est de la reprise des trains régionaux et grandes lignes, «la SNTF entamera le programme à partir de lundi 4 janvier 2021, à l'exception des trains couchettes ; le programme de ces destinations devrait être communiqué ce dimanche», a-t-il dit. En ce qui concerne la capacité de transport des trains de voyageurs circulant dans la banlieue d'Alger, le directeur des Transports à la SNTF a précisé «qu'une moyenne de 100.000 à 120.000 places seront quotidiennement mises à la disposition des voyageurs, avec la vente de billets via le paiement électronique pour éviter les longues chaînes dans les gares, et par conséquent, limiter de la propagation du coronavirus» a-t-il souligné. «Toutes les mesures ont été prises pour une application stricte du protocole sanitaire, par nos agents mobilisés pour cette opération, à savoir : le port obligatoire du masque de protection, la prise de température et la distribution de gel hydro-alcoolique à l'entrée des gares», a encore indiqué l'invité de la Radio.

Ce dernier a, par ailleurs, indiqué qu'un programme de nouvelles dessertes sera mis en place dès mars prochain comme la ligne M'sila-Boughezoul-Tissemsilt, ou encore la

reprise de la desserte Oran-Mostaganem durant cette année, avec quatre rotations quotidiennes, en attendant l'ouverture d'autres dessertes vers d'autres régions du pays», a-t-il affirmé sur les ondes la Radio nationale.

Dans un exposé sur la situation de la Société nationale de transport ferroviaire, Samir Guemouri a précisé que la longueur du réseau national de Transport ferroviaire est de l'ordre de 4.000 km, reliant 38 wilayas, en attendant de renforcer le maillage du territoire national en connectant d'autres régions du Sud et tout l'Ouest et l'Est algériens pour atteindre 12.000 km de réseau, à l'horizon 2030», a-t-il révélé. «Un programme de rénovation des voitures est également en cours, depuis juin 2017, dans les ateliers de maintenance Sidi Bel-Abbès et Hussein Dey», a, aussi, indiqué l'invité de la radio, «surtout pour les voitures datant de 1985, ce qui nous a permis de remettre en état 60% de nos voitures à rénover qui sont au nombre de 200», a-t-il affirmé. Le directeur des Transports à la SNTF a, enfin, précisé que «l'impact de la suspension du trafic ferroviaire s'est fait grandement ressentir sur la société», et qu'une «évaluation précise des pertes subies sera faite d'ici fin-janvier», a-t-il conclu.

## Les trains de la capitale reprennent leur activité

Le transport ferroviaire des voyageurs a repris dimanche dans la capitale avec des trains de banlieues et des trains de transport des étudiants qui n'ont pas fait le plein le premier jour de la remise en circulation des rames, après plus de neuf mois de suspension, comme l'a constaté un journaliste de l'APS à la gare Agha d'Alger. Une affluence moyenne des voyageurs a été constatée à l'entrée de l'enceinte où les agents ont été chargés de la prise de la température des passagers. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été, en outre, mis à la disposition des usagers, tenus de porter une bavette pour accéder à la gare. De plus, un marquage au sol et une signalisation ont été installés afin d'orienter les voyageurs dans un sens de circulation qui garantit la distanciation physique. Au niveau des guichets, les agents ont été chargés de s'assurer de la fluidité de l'opération de vente de billets dans le but d'éviter les longues files d'attente. Idem pour le personnel qui contrôle la validité des billets.

Cette reprise a été marquée par la multiplication du nombre des effectifs de la Société Nationale de Transport Ferroviaire (SNTF) à différents points de la gare afin de "garantir l'orientation des voyageurs et le contrôle du respect du protocole sanitaire", a expliqué à l'APS Samir Gamouri, Directeur transport des voyageurs à la SNTF. Un dispositif auquel "ont adhéré les voyageurs" comme l'a attesté ce cadre, évoquant "des points positifs lors de cette reprise"

### LES VOYAGEURS SOULAGÉS

Du côté des voyageurs, cette reprise a été accueillie avec satisfaction. C'est le cas d'un jeune résident à Boufarik qui se rend quotidiennement à Alger pour travailler et déclarant avoir été "lourdement impacté sur le plan financier" du fait de la suspension des trains depuis le 20 mars dernier.

Il révélera à l'APS qu'il a dépensé 100.000 DA, soit presque toutes ses économies, pendant les 3 derniers mois pour faire la navette entre son domicile et Alger à bord de véhicules de clandestins qui chiffraient la course à 500DA, sans hésiter à jumeler les passagers.

Un retraité qui habite Reghaïa a déploré le fait que les propriétaires de bus "ont eu recours à des pratiques mal saines afin de doubler leur revenus", estimant que la période d'arrêt du trafic ferroviaire a "prof

it aux clandestins et aux pickpockets". Alors qu'une femme quinquagénaire s'est dite "soulagée de la reprise des trains" après avoir souffert en empruntant des bus "pleins à craquer et où le port du masque et les gestes barrières n'étaient pas respectés". A noter que les trains de banlieues et les trains de transport des étudiants circuleront entre 06h du matin et 18h00, en prenant en considération les horaires du confinement partiel à domicile (20h-5h du matin) dans les wilayas concernées. Ce sont en tout 128 voyages (aller-retour) sur les lignes de banlieue et 20 dessertes (aller-retour) sur les trains universitaires que la SNTF assurera quotidiennement dans le cadre de cette reprise "progressive", comme l'a assuré le cadre de la société publique de transport ferroviaire. Les destinations concernées sont Alger-Thénia, Alger-Tizi-Ouzou-Oued Aissi, Thénia-Oued Aissi, Alger-Zeralda et Alger-El Affroun, précise la direction de la SNTF. Pour les trains universitaires les lignes : Khemis Miliana-Chlef, Annaba-Sidi Amar et Batna- Ain Touda-Fesdis seront desservies dès ce dimanche.

M. Gamouri a indiqué que les étudiants ont été autorisés à prendre le train malgré l'expiration de leurs cartes, en attendant que les services œuvres universitaires procèdent à leur renouvellement.

Les clients détenteurs de cartes d'abonnements que la durée de non-utilisation durant la période de l'interruption du trafic voyageur, sera prolongée de la même durée de non-utilisation, a-t-il assuré.

### Boumerdès

## Il écoulait de faux euros

Une personne écoulant de faux billets en devises, à travers le territoire national, a été arrêtée par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdès, avec la saisie en sa possession de 75 faux billets d'une valeur de 100 euros, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps sécuritaire.

L'arrestation de cet individu (27 ans) a été rendue possible

suite à l'exploitation d'informations signalant qu'une personne, issue d'une wilaya du Sud, écoulait des faux billets en devises, en les échangeant contre des billets en monnaie nationale", a indiqué, à l'APS, le chargé de communication de la sûreté de wilaya le commissaire de police Krimou Touati.

Les investigations menées suite à ces informations, ont per-

## L'Egypte dément vouloir ouvrir un consulat au Sahara occidental occupé

L'Egypte a nié, samedi, avoir l'intention d'ouvrir une représentation diplomatique au Sahara occidental démentant des rumeurs relayées par des médias marocains.

"La position de l'Egypte reste inchangée au sujet du problème du Sahara occidental et s'aligne sur les résolutions des Nations unies qui appellent à la tenue d'un référendum donnant le choix aux Sahraouis d'être sous l'autorité marocaine ou de recouvrer leur indépendance", a déclaré Rokha Hassan, membre du Conseil égyptien pour les relations extérieures (ECFA), au site d'information, basé à Washington, Al-Monitor. "L'Egypte n'a émis aucune intention concernant ce territoire", a indiqué le membre de l'ECFA, un organisme qui relève du ministère égyptien des Affaires étrangères. Il s'est interrogé au sujet de la pertinence des articles publiés dans la presse marocaine qui ont parlé de l'ouverture programmée d'un consulat égyptien, à Laayoune, dans les territoires sahraouis. Dans un article publié le 21 décembre dernier, "le site marocain 360 avait annoncé que le président égyptien Abdel Fatah Al-Sisi avait fait part de son intention d'envoyer son ministre des Affaires étrangères, Sameh Shoukry à Rabat où il est supposé coordonner l'ouverture d'un consulat égyptien au Sa-

hara occidental avec son homologue marocain, Nacer Bourita", signale Al-Monitor. Une information catégoriquement démentie par M. Rokha. L'ouverture de consulats au Sahara occidental est une manière de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire, alors que les Nations unies avaient adopté des résolutions prévoyant la tenue d'un référendum d'autodétermination pour permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir.

Le 10 décembre dernier, le président américain sortant, Donald Trump avait annoncé reconnaître la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental en contrepartie de la normalisation des relations entre le Maroc et Israël.

L'annonce a été faite un peu moins d'un mois après la reprise des affrontements armés, le 13 novembre 2020, entre l'armée marocaine et le Front Polisario, représentant du peuple sahraoui. Le 24 décembre dernier, l'Italie et le Portugal avaient eux aussi démenti le contenu d'un article paru dans le magazine espagnol en ligne, EL Español et qui prêtait à ces deux Etats l'intention d'ouvrir des représentations diplomatiques dans les territoires sahraouis. Tout comme l'Egypte, ces deux pays ont assuré soutenir les efforts des Nations unies dans la règlement du conflit.

### Aïn Témouchent

## Deux morts dans un incendie

Deux personnes sont mortes, hier, dans un incendie qui s'est déclaré dans une habitation dans la ville d'Aïn Temouchent, a-t-on appris du directeur de wilaya de la protection civile, le commandant Mourad Bensalem.

Les corps des deux victimes, deux hommes quadragénaires, ont été retrouvés calcinés, suite à l'incendie qui s'est déclaré dans une chambre d'une habitation située dans la cité

«Saint Rock» de la ville d'Aïn Temouchent, a déclaré, à l'APS, le même responsable.

Les éléments de la protection civile ont déposé les deux corps à la morgue de l'établissement hospitalier "Ahmed Medeghri" d'Aïn Temouchent, selon la même source.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

### Alger

## Trois personnes mortes asphyxiées

Trois (03) personnes issues d'une même famille sont décédées, dimanche, asphyxiées au monoxyde de carbone (CO) dans la commune de Baba Hassen (Alger), a-t-on appris auprès du chargé de l'information à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah.

L'intervention immédiate de l'équipe de secours, dimanche vers 14:00h, au niveau d'un appartement

ment sis à la cité AADL 2400 à Baba Hassen (Alger) a permis de constater le décès de 3 personnes issues d'une même famille, en l'occurrence un homme âgé de 31 ans, son épouse (21 ans) et leur enfant (1 an), morts asphyxiés au monoxyde de carbone émanant de l'appareil de chauffage, a déclaré M. Benkhalfallah à l'APS.

Les corps ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de Douéra, a précisé le même responsable.

### Tipaza

## Deux autres terroristes abattus et un militaire tué

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelladjid Tebboune, a adressé dimanche, un message de condoléances aux membres et éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et à la famille du martyr du devoir national, le caporal Rachedi Mohamed Rabah, tombé au champ d'honneur dans la zone de Messelmoune à Tipaza.

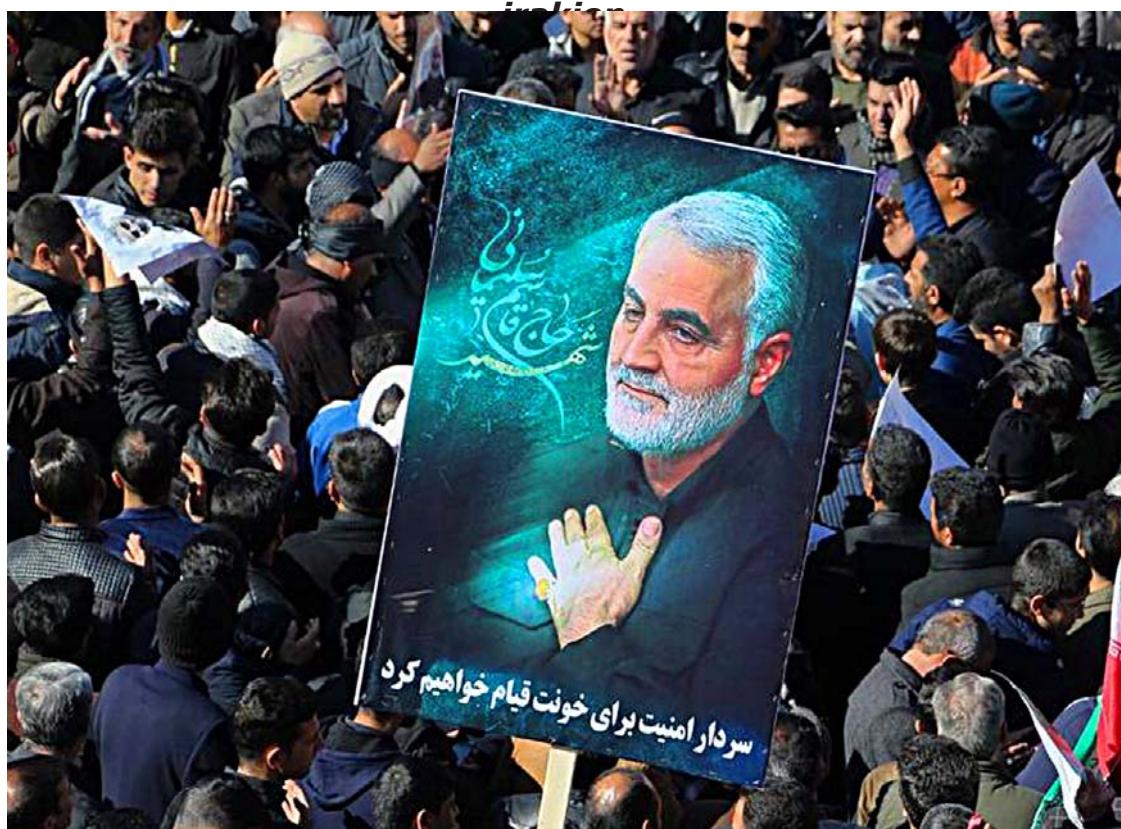
"C'est avec une grande tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès en martyr du caporal Rachedi Mohamed Rabah alors qu'il combattait les résidus du terrorisme dans la zone de Messelmoune à Tipaza.

l'ANP et à la famille du martyr du devoir national, priant Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis", a écrit le Président Tebboune sur son compte officiel Twitter.

Le caporal Rachedi Mohamed Rabah est tombé au champ d'honneur dans la commune de Messelmoune (Tipaza) lors d'une opération de recherche et de ratissage près de ladite commune ayant permis d'abattre deux (2) autres dangereux terroristes et de récupérer deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et des munitions. Ainsi, le bilan de cette opération s'élève à six (6) terroristes abattus en plus de la récupération de six (6) armes à feu.

## Des milliers d'Irakiens crient «vengeance» un an après la mort de Soleimani

**"Non à l'Amérique!", "Vengeance!". Par milliers, des partisans des paramilitaires irakiens pro-Iran ont marqué dimanche, lors d'une démonstration de force à Bagdad, le 1er anniversaire de l'assassinat par les Etats-Unis du général iranien Qassem Soleimani et de son lieutenant**



**S**ur la place Tahrir, ces partisans du Hachd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires désormais intégrés à l'Etat irakien, ont attaqué le "grand Satan" américain et celui qu'ils accusent d'être son "agent" en Irak, le Premier ministre Moustafa al-Kazimi. Le 3 janvier 2020, et sur ordre du président Donald Trump, une attaque au drone a pulvérisé à l'aéroport international de Bagdad les

deux véhicules à bord desquels se trouvaient Qassem Soleimani, l'architecte de la stratégie iranienne au Moyen-Orient, et Abou Mehdi al-Mouhandis, le commandant du Hachd al-Chaabi.

Cette frappe avait fait redouter un conflit ouvert entre les Etats-Unis et la République islamique d'Iran, ennemis depuis 40 ans. Un an plus tard, la situation est toujours aussi explosive en Irak où Washington et

Téhéran sont des puissances agissantes. L'Irak est plus polarisé que jamais, entre des pro-Iran qui n'hésitent plus à menacer l'Etat et ses dirigeants nommément et des autorités qui n'ont ni le poids politique ni la force militaire de les affronter. Dimanche, après une veillée aux bougies à l'aéroport de Bagdad, à l'endroit même où ont été tués le général iranien et son bras droit irakien, les partisans du Hachd al-Chaabi.

**L**a crise opposant le Qatar à quatre pays arabes va dominer le sommet annuel du Conseil de coopération du Golfe (CCG) mardi en Arabie saoudite, Ryad comme Doha semblant vouloir tourner la page. En juin 2017, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte ont rompu les liens avec le Qatar, l'accusant d'être trop proche de l'Iran et d'appuyer les Frères musulmans, classés "terroristes" par Le Caire et des pays du Golfe, et les groupes terroristes Etat islamique et Al-Qaïda.

Le Qatar a nié soutenir "les groupes terroristes" et accusé ses détracteurs de vouloir le mettre "sous tutelle". La rupture s'est accompagnée de mesures économiques comme la fermeture des liaisons aériennes et maritimes avec le Qatar et de la seule frontière terrestre de ce pays gazier, avec l'Arabie saoudite. Pour rétablir les relations, les quatre pays ont réclamé au Qatar notamment la fermeture de la télévision Al-Jazeera, connue pour ses critiques acerbes de certains régimes arabes, et d'une base turque. Mais le Qatar voit dans ces demandes des atteintes à sa souveraineté et dénonce le "blocus" qui lui est imposé. Après un certain flottement, les Etats-Unis, alliés des cinq pays impliqués dans la crise, sont intervenus. Ils ont insisté sur l'importance de l'unité du Golfe face à la République islamique d'Iran, grand rival régional de Ryad et pays ennemi de Washington.

### PRESSION AMÉRICAINE

Sous le mandat du président Donald Trump, qui s'achève dans moins de trois semaines, l'administration américaine a mené une campagne de "pression maximale" sur

### RÉTICENCES

Même si les Emirats ont officiellement apporté leur soutien aux négociations en vue d'une solution, ils répugnent à céder face à Doha, selon une source saoudienne. En décembre, le ministre d'Etat émirati aux Affaires étrangères, Anwar Gargash, a accusé des médias du Qatar de "saper" les efforts de réconciliation. En outre, plusieurs incidents ont

bi ont convergé sur la place Tahrir où ils ont honoré leurs "martyrs" et dénoncé "l'occupant américain".

### «Go out USA !»

Tout un symbole. Durant des mois en 2019, les Irakiens ont conspué à Tahrir, depuis le "restaurant turc", un immense bâtiment à l'abandon, le pouvoir irakien et son "parrain" iranien. Dans certaines manifestations de la "révolution d'octobre", des portraits de Soleimani ont même été piétinés. Aujourd'hui, du haut de ce même restaurant, un poster géant de Soleimani et de Mouhandis a recouvert un autre. Celui-ci vantait un musée à venir de la "révolution d'octobre", sous le "haut patronage du Premier ministre Moustafa al-Kazimi". L'homme n'est pas présent, mais son nom est scandé. "Kazimi, lâche! Agent des Américains!", répète en choeur les milliers de manifestants vêtus de noir, certains brandissant des pancartes "Go out USA" (Dehors les Américains). "Nous sommes venus dire non à l'Amérique et à tout autre occupant qui voudrait souiller notre terre", a déclaré à l'AFP Oum Mariam.

Au sud de Bagdad, dans plusieurs villes dont Najaf où est enterré Abou Mehdi al-Mouhandis, des partisans, certains en pleurs, ont rendu hommage aux deux "martyrs". Près de 3.000 soldats américains sont déployés en Irak. Un vote du Parlement irakien pour expulser ces militaires, annoncé dans le fracas de la frappe du 3 janvier 2020, est resté sans réponse. En novembre 2020, les Etats-Unis ont néanmoins annoncé que 500 soldats se seront retirés d'Irak le 15 janvier pour n'y laisser que 2.500. Il y a

un an, les positions arc-boutées de Washington et de Téhéran avaient fait redouter un conflit ouvert en Irak. Et ce pays retient son souffle jusqu'au départ le 20 janvier de Donald Trump de la Maison Blanche. Jeudi, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a tweeté qu'en Irak, "des agents provocateurs israéliens préparent des attaques contre des Américains" pour placer "Trump dans une impasse avec un casus belli fabriqué".

### «RETOUR DE FLAMME»

L'Iran a d'ailleurs accusé M. Trump, qui a exercé un mandat de "pression maximale" contre Téhéran durant son mandat, de chercher à fabriquer "un prétexte" pour lancer "une guerre" avant son départ. "Attention au piège", a lancé M. Zarif, "tout feu d'artifice connaîtra un sérieux retour de flamme, notamment contre votre meilleur ami (Israël)". En Irak, les groupes pro-Iran ont repris leurs attaques à la roquette contre des intérêts américains. Et face à eux, M. Kazimi a fait le choix de la diplomatie des petits pas. Car il est incapable de gagner si une confrontation s'imposait, assurent les experts. A Washington, la fermeté est la même. Evoquant "des spéculations sur de nouvelles attaques contre des Américains en Irak", M. Trump a prévenu: "si un Américain est tué, je tiendrai l'Iran pour responsable". L'Iran avait riposté à l'assassinat de Soleimani en tirant des missiles sur des bases irakiennes abritant des soldats américains. Et il a averti que les auteurs de l'assassinat de son général ne seraient "nulle part en sécurité".

## La crise avec le Qatar au cœur du sommet des pays du Golfe mardi

Téhéran après son retrait unilatéral en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien. Le conseiller américain à la Sécurité nationale, Robert O'Brien, a déclaré en novembre qu'autoriser les avions du Qatar à survoler le voisin saoudien était une priorité pour Washington.

En retour, les analystes estiment que le Qatar pourrait modérer le ton d'Al-Jazeera à l'égard des Saoudiens. Ces questions seront au centre du sommet du CCG prévu à Al-Ula, dans le nord-ouest saoudien. Outre le pays hôte, le CCG comprend Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Qatar, Oman et le Koweït. L'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a été officiellement invité au sommet comme les précédentes années, mais il n'y avait pas assisté. Cette année, il n'a pas encore indiqué s'il irait à Al-Ula. "Ils annonceront (lors du sommet) l'accord intérimaire en présence de l'émir (du Qatar) qui ira probablement au sommet", a estimé Andreas Krieg, professeur adjoint au King's College de Londres. Selon des sources politiques du Golfe, un accord sur de nouvelles discussions et des mesures de confiance sont prêts. Mais pas tous les pays en conflit avec le Qatar semblent y adhérer.



opposé les garde-côtes de Bahreïn et du Qatar ces dernières semaines. Et Doha a accusé l'aviation de guerre de Bahreïn d'avoir violé l'espace aérien du Qatar.

Mais Bahreïn a formellement démenti un tel survol. "Bahreïn agit par procuration. Alors que les Emiratis et les Saoudiens se sentent obligés de céder à la pression des Etats-Unis, ils peuvent utiliser Bahreïn comme un perturbateur pour continuer de montrer leur

mécontentement à l'égard du Qatar", a souligné M. Krieg. Les signaux restent néanmoins mixtes. Le chef de la diplomatie saoudienne Fayçal ben Farhan a assuré en décembre qu'un règlement était en vue. Et le Koweït, principal médiateur régional, a déclaré que toutes les parties en conflit avaient exprimé leur souhait de parvenir à un "accord final" lors des récentes discussions en présence des Etats-Unis.

## Le pourquoi d'un acquittement

**La Cour d'appel militaire de Blida a prononcé le 02 janvier 2021 un arrêt d'acquittement des nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène, Said Bouteflika et Louiza Hanoune, des faits pour lesquels ils ont été condamnés.**

Par Zerrouk Ahmed\*

**M**ohamed Mediène, détenu, a été libéré le même jour et Louiza Hanoune a été confortée dans sa liberté.

Cette décision d'acquittement était prévisible depuis le prononcé le 18 novembre 2020 de l'arrêt de la chambre criminelle près la Cour suprême qui a annulé l'arrêt de condamnation rendu par la Cour d'appel militaire de Blida, et le renvoi de cette affaire devant cette même juridiction militaire, autrement composée, pou y statuer conformément à la loi.

L'éventualité du prononcé de cet arrêt d'acquittement a été évoquée dans une contribution intitulée « De la Cour suprême, de la Cour d'appel militaire », publiée courant décembre 2020.

Les motivations de cet arrêt d'acquittement sont contenues dans le droit pénal spécial, notamment les éléments constitutifs des infractions de complot contre l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat. Mais, avant de traiter desdites motivations, une synthèse de la procédure s'impose.

De la procédure:

Le 05 mai 2019, les nommés Athmane Tartag<sup>(1)</sup>, Mohamed Mediène<sup>(2)</sup> et Said Bouteflika<sup>(3)</sup> ont été présentés devant le procureur militaire de la République près le tribunal militaire de Blida.

Tout un chacun se souvient de la théâtralisation de cette présentation avec la montée des marches de l'entrée principale de la juridiction militaire de Blida et sa retransmission en direct par les chaînes de télévision.

Il est à relever que l'entrée principale de ladite juridiction, avec son escalier imposant et en dégradé, est réservé uniquement à la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire, aux visites d'inspection et lors de la tenue des audiences.

Ceci étant souligné, le même jour, soit le 05 mai 2019 les sieurs nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika ont été inculpés des chefs d'atteinte à l'autorité de l'armée et de complot contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés par les dispositions des articles 284 du code de justice militaire<sup>(4)</sup> et 77 et 78 du code pénal<sup>(5)</sup>. Ils ont été placés en détention provisoire à l'Etablissement Militaire de Prévention et de Rééducation de Blida, qui jouxte le siège de la juridiction militaire de Blida.

Le 09 mai 2019, la nommée Louiza Hanoune<sup>(6)</sup> a été inculpée des mêmes chefs d'inculpation et placée en détention provisoire à l'établissement de rééducation de Blida (prison civile).

Il est à signaler que les établissements pénitentiaires militaires ne disposent pas d'une aile de détention réservée aux femmes, ni d'un personnel militaire féminin de surveillance, en milieu carcéral (service de la détention). Ce pourquoi, les personnes de sexe féminin, militaires ou civiles, sont placées en détention dans les établissements pénitentiaires civils.

Et, au cas où elles sont condamnées à une peine privative de liberté, elles restent détenues dans lesdits établissements pour purger leur



peine jusqu'à leur libération (peine purgée, bénéfice d'une remise de peine partielle égale ou supérieure à la durée de la peine restante à accomplir, bénéfice du restant de la peine, bénéfice de la libération conditionnelle<sup>(7)</sup> ou d'une suspension de l'exécution du jugement devenu définitif<sup>(8)</sup>.

Ayant interjeté appel de l'ordonnance de placement en détention provisoire, la chambre d'accusation du tribunal militaire de Blida a rejeté le 20 mai 2019 cet appel<sup>(9)</sup>.

Le 25 septembre 2019, soit quatre (4) mois après leur inculpation, les inculpés ont été jugés par le tribunal militaire de Blida, siégeant en matière criminelle. Les inculpés, Athmane Tartag, Mohamed Mediène, Said Bouteflika et Louiza Hanoune ont été condamnés à quinze (15) années de réclusion criminelle pour les chefs de complot contre l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat.

Les nommés Khaled Nezzar<sup>(10)</sup>, Lotfi Nezzar<sup>(11)</sup> et Farid Benhamdine<sup>(12)</sup>, en fuite à l'étranger, ont été condamnés par défaut, dans cette même affaire, à la peine de vingt (20) années de réclusion criminelle. Les condamnés contradictoirement, en l'occurrence les nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène, Said Bouteflika et Louiza Hanoune ont interjeté appel de ce jugement, conformément aux dispositions de l'article 181<sup>(13)</sup> du code de justice militaire, qui prévoit un délai de dix (10) jours, après la signification du jugement au condamné.

Le 11 février 2020, la Cour d'appel militaire de Blida a confirmé le jugement rendu par le tribunal militaire de Blida, siégeant en matière criminelle, soit quinze (15) années de réclusion criminelle pour les nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika.

Le 11 février 2020, la Cour d'appel militaire de Blida a confirmé le jugement rendu par le tribunal militaire de Blida, siégeant en matière criminelle, soit quinze (15) années de réclusion criminelle pour les nommés Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika.

Ainsi, le complot militaire revêt deux (2) formes, en l'occurrence : 1-le complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du

mois ferme pour non dénonciation d'un crime. Les chefs d'inculpation de complot contre l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat n'ont pas été retenus contre elle. Elle a été libérée le même jour, pour peine purgée.

Les parties, le procureur général militaire et les condamnés y compris Louiza Hanoune, se sont pourvus en cassation. La Cour suprême<sup>(14)</sup> (chambre criminelle) a annulé le 18 novembre 2020 l'arrêt de condamnation prononcé par le Cour d'appel militaire de Blida. En conséquence, cette haute juridiction, organe régulateur de l'activité des cours et tribunaux, a prononcé le renvoi de cette affaire devant cette même juridiction militaire, autrement composée, pour y statuer, conformément à la loi.

Le 02 janvier 2021, les condamnés ont bénéficié d'une décision d'acquittement des chefs de condamnation retenus en application des dispositions des articles 284 du code de justice militaire et 77 et 78 du code pénal.

En droit, notamment en droit pénal spécial, quels sont les éléments constitutifs des infractions prévues et réprimées par les articles 284 du code de justice militaire et 77 et 78 du code pénal.

S'AGISSANT DE L'ARTICLE 284 DU CODE DE JUSTICE MILITAIRE

Le premier alinéa de cet article définit le complot ainsi qu'il suit : «Tout individu coupable de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment<sup>(15)</sup> ou d'un aéronef militaire, ou à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, est puni.....».

Ainsi, le complot militaire revêt deux (2) formes, en l'occurrence : 1-le complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du

commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire.

2-le complot a pour but de nuire à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef.

Dans le cas d'espèce, les personnes condamnées ont-elles complété contre le commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire, d'une part, ou contre la discipline ou la sécurité de telles unités, d'autre part ?

En filigrane des dispositions de cet article 284 du code de justice militaire, et c'est l'élément clé de l'accusation, se pose la question de savoir si le défunt vice-ministre de la défense nationale, chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire assurait le commandement d'une formation militaire, d'un bâtiment des forces navales ou d'un aéronef militaire ?

La réponse est claire et sans équivoque, le chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire n'assure le commandement d'aucune unité de l'armée, qu'elle relève des forces terrestres, navales, aériennes ou de la défense aérienne du territoire. De même, le chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire n'est pas le commandant de l'armée. Le seul et unique chef suprême des forces armées, autrement dit le commandant en chef de l'armée, est le président de la République, conformément aux dispositions de l'article 91/1<sup>er</sup> tiret de la Constitution de 2020.

L'état-major de l'ANP est un organe de planification et d'organisation composé principalement de deux (2) structures: le Département Emploi et Préparation et le Département Organisation et Logistique. L'état-major de l'ANP n'assure le commandement d'aucune unité militaire.

Aussi, les dispositions de cet article 284 du code de justice militaire ne peuvent, au plan légal et ju-

ridique, constituer des faits infractifs à reprocher aux condamnés. Concernant l'autre volet de l'article 284 du code de justice militaire, à savoir le complot ayant pour objectif de porter atteinte à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef, aucun fait de cette nature n'a été établie. De même, aucune unité de l'armée nationale populaire n'a connu un manquement à la discipline ou à la sécurité dont les inculpés auraient été les instigateurs.

Il a été fait appel à cet article uniquement pour asseoir la compétence de la juridiction militaire. En effet, les infractions d'ordre militaire relèvent, comme leur appellation l'indique, de la compétence exclusive des juridictions militaires, conformément aux dispositions de l'article 25/1<sup>er</sup> alinéa du code de justice militaire<sup>(16)</sup>.

### CONCERNANT LES ARTICLES 77 ET 78 DU CODE PÉNAL

Le complot figure à la section 3 du chapitre 1 du titre I du livre troisième du code pénal, intitulée «Attentats, complots et autres infractions contre l'autorité de l'Etat et l'intégrité du territoire national», et vise des atteintes spécifiques aux intérêts fondamentaux de la nation et à la paix intérieure. Le complot prévu par le code pénal diffère du complot prévu par le code de justice militaire en ce qu'il porte atteinte à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire national.

Le complot militaire, et c'est la qualification consacrée par le code de justice militaire, a un but spécifique militaire: porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire, d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire, ou nuire à la discipline ou à la sécurité de la formation, du bâtiment ou de l'aéronef.

\*Ex-magistrat militaire.  
**Suite en page 7**

## Le pourquoi d'un acquittement

Suite de la page 6

**L**e code pénal ne définit pas l'élément matériel constitutif de l'attentat prévu par les dispositions de son article 77, c'est-à-dire les actes de violence. Il se suffit de se focaliser sur le résultat de cet attentat, de ces actes violents, qui puissent:

- détruire ou changer le régime;
- inciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité de l'Etat ou à s'armer les uns contre les autres;
- porter atteinte à l'intégrité du territoire national.

Dans de telles situations ; les institutions de la République sont en péril. La violence matérielle est l'essence même de l'attentat. Il doit s'agir d'agissements d'une certaine gravité.

Par ailleurs et aux termes de l'article 78 du code pénal, constitue un complot: «la résolution d'agir, concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes», pour commettre un attentat, des actes de violence graves pour détruire ou changer le régime, inciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité de l'Etat ou à s'armer les uns contre les autres ou de porter atteinte à l'intégrité du territoire national.

De ce qui précède la définition légale qu'en donne les articles 77 et 78 du code pénal d'un complot nécessite la réunion de trois (3) éléments:

- 1-une résolution de commettre un attentat,
- 2-arrêtée entre deux ou plusieurs personnes,
- 3-concrétisée par un ou plusieurs actes matériels.

La résolution d'agir doit consister dans la décision prise avec la volonté de s'y tenir de commettre un attentat ayant, comme conséquence, l'une des trois (3) situations prévues par les dispositions de l'article 77 du code pénal (changer ou détruire le régime –coup d'Etat, changement du régime républicain... etc.; inciter les citoyens ou habitants, c'est-à-dire les étrangers qui résident en Algérie, à s'armer contre l'autorité de l'Etat ou s'armer les contre les autres-guerre civile- ; porter atteinte à l'intégrité du territoire national-séparatisme-).

Il est évident que la résolution en elle-même, autre que de commettre un attentat, ne constitue pas l'infraction de complot.

Ensuite, il faut une concertation entre plusieurs personnes (deux et plus) pour commettre un attentat avec la détermination du but et des moyens, pour y parvenir.

Ainsi, on ne peut incriminer, au sens de l'article 78 du code pénal, la résolution arrêtée par une personne qui en fait part à d'autres personnes sans parvenir à les associer à son projet.

En outre, cette résolution ne suffit pas qu'elle ait été concertée entre plusieurs personnes. En effet, elle doit être « arrêtée », c'est-à-dire fixée. Ce qui implique impérativement une unité des volontés sur l'objectif immédiat du complot, un accord sur les moyens à mettre en



œuvre pour l'attendre ainsi que la méthode à suivre.

En conséquence, si les «comploteurs» diffèrent sur le but et les conditions de leur action, l'infraction du complot n'est pas établie.

En troisième lieu, cette résolution doit être concrétisée, exprimée par un ou plusieurs actes matériels. Il ne peut y avoir une infraction sans un acte matériel, physique et réel.

Les enlèvements, les séquestrations, les assassinats d'hommes politiques constituent, à titre d'exemple non exhaustif, des actes matériels préparatoires d'un attentat, au sens des dispositions de l'article 77 du code pénal.

Ainsi, les principes de la légalité et des règles du droit pénal et du droit pénal spécial imposaient que les infractions prévues et réprimées par les dispositions des articles 284 du code de justice militaire et 77 et 78 du code pénal ne pouvaient être reprochées aux détenus condamnés suscités.

Et, ce d'autant plus que ces «comploteurs» ont déclaré s'être réunis sur décision du Président de la République déchu, qui était, lors de la tenue de cette réunion, l'autorité légitime en place, conformément à la Constitution.

Le lieu de la réunion était une villa relevant de la Présidence de la République dotée d'un système d'enregistrement des discussions qui s'y tenaient.

La qualité des «conspirateurs» faisait qu'ils ne pouvaient pas ignorer ce fait important, s'ils complotaient pour changer ou détruire le régime, inciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité de l'Etat ou s'armer les uns contre les autres ou porter atteinte à l'intégrité du territoire national.

Remarques:

L'arrêt d'acquittement qui s'impose au plan légal et juridique com-

me il a été étayé ci-dessus, ne pouvait être prononcé, et ce pour des raisons évidentes de justice et d'équité, sans que Said Bouteflika ne soit déjà inculpé par la juridiction civile compétente spécialisée et une ordonnance de placement en détention provisoire rendue à son encontre. Ce qui a été déjà fait.

Les chefs d'inculpation liés à la corruption dans des affaires déjà traitées ou en cours mettant en cause d'ex-responsables politiques, de hauts fonctionnaires et des hommes d'affaires, qui étaient des proches de lui ont été retenus à son encontre par le magistrat instructeur près le pole pénal national spécialisé, pour la lutte contre les infractions

### Notes

**1- Général-Major à la retraite, ex-conseiller auprès du Président de la République chargé de la coordination des services de sécurité.**

**2- Général-Major à la retraite, ex-chef du Département du renseignement et de la Sécurité (dissous).**

**3- Ex-conseiller et frère du Président de la République.**

**4- Ordonnance 71-28 du 22 avril 1971 portant code justice militaire, modifiée et complétée par la loi 18-14 du 29 juillet 2018.**

**5- Ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, modifiée et complétée.**

**6- Secrétaire-Générale du parti des travailleurs.**

**7- Article 229/ 1 er et 2 ème alinéa du code de justice militaire: « Les dispositions relatives à la libération conditionnelle sont applicables à toute personne condamnée par les juridictions militaires.....Le droit d'accorder la libération conditionnelle appartient au ministre de la défense nationale, sur proposition du procureur général militaire, après avis du directeur de l'établissement pénitentiaire dans lequel le condamné purge sa peine»**

**8- Article 225/1er alinéa du code de justice militaire: «Le ministre de la défense nationale peut suspendre**

économiques et financières<sup>(17)</sup>.

Ainsi, après le prononcé de cet arrêt d'acquittement, il va faire l'objet d'un transfèrement vers un établissement pénitentiaire relevant du ministère de la Justice.

Quant au nommé Bachir Tartag, il restera emprisonné à l'Etablissement Militaire de Prévention et de Rééducation de Blida, étant donné qu'il est poursuivi et mis en détention provisoire pour d'autres faits relevant de la compétence de la justice militaire.

Quant aux nommés Lotfi Nezzar et Farid Benhamdine, il appartiendrait à la police judiciaire de procéder à une enquête préliminaire, à moins que cela n'ait été déjà fait,

sur les actes délictueux et/ou criminels prévus et réprimés par le code pénal et d'autres textes répressifs, notamment le code du commerce, et de saisir, en conséquence, le procureur de la République près la juridiction compétente, aux fins de prendre la décision qui s'impose.

Enfin, Khaled Nezzar va bénéficier, également, d'une telle décision d'acquittement, dès qu'il serait convoqué au tribunal militaire de Blida, siégeant en matière criminelle, pour y être jugé contradictoirement, car ayant déjà formulé son opposition à la décision de condamnation prononcée à son encontre.

**Zerrouk Ahmed**

*francs après celui où le jugement lui aura été signifié, pour déclarer au greffe qu'il se pourvoit en cassation».*

**14- Article 1er du code de justice militaire: «La justice militaire est rendue, sous le contrôle de la Cour suprême, par les juridictions militaires». Article 180 du code de justice militaire:«En tous temps, les arrêts et les jugements rendus par les Cours d'appel militaires et les jugements des tribunaux militaires sont susceptibles de pourvoir en cassation devant la Cour suprême, dans les conditions et conformément à la procédure prévue par les articles 495 et suivants du code de procédure pénale...».**

**15- Il est entendu par ce terme un bâtiment des forces navales et non pas une infrastructure.**

**16- Article 25/1er alinéa du code de justice militaire: «Les juridictions militaires connaissent des infractions spéciales, d'ordre militaire prévues au livre III du présent code. Les auteurs, coauteurs et complices de ces infractions seront traduits, qu'ils soient militaires ou non, devant les juridictions militaires».**

**17- Ordonnance 20-04 du 30 août 2020 modifiant et complétant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale.**

## Covid-19 : le lourd tribut payé par le corps de la Santé

Par Mostéfa Khiati \*

**S**i les personnes âgées et les porteurs de maladies chroniques sont les cibles privilégiées du SARS-CoV-2 grands et petits, riches et pauvres, dirigeants ou simples citoyens ont été touchés. Le virus n'a pas fait de distinction de sexe, de couleur, de religion, de langue...

Le plus étonnant dans cette pandémie est son impact sur les professionnels de la Santé, ceux-ci ont été durement touchés. Le premier médecin victime du Covid-19 est probablement le docteur Li Wenliang, médecin chinois travaillant à Wuhan qui a lancé l'alerte sur l'épidémie et qui est décédé le 7 février 2020. Dans le monde, les pays les plus endeuillés ont enregistré un nombre considérable de contaminations dans le corps de la Santé. Par ordre décroissant, on distingue les États-Unis, le Brésil, l'Inde et le Mexique, la Belgique, le Pérou, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni... En Italie, par exemple, les médecins continuent à payer un lourd tribut à la pandémie avec 251 décès depuis le début de l'épidémie, selon un décompte de l'Association nationale de la profession établi à la fin novembre 2020.

En Afrique, malgré les déclarations très inquiétantes de l'OMS, la pandémie s'est révélée relativement modérée par rapport à l'Europe et aux Amériques. Ses 54 pays ont tous été touchés par la Covid-19. Selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le continent africain compte 64.790 décès confirmés et 2.728.602 contaminations dont 2.280.488 guérisons. Il ne s'agit que de cas diagnostiqués mais comme les examens PCR sont peu disponibles et les cas asymptomatiques très importants, le nombre de contaminations peut être multiplié par au moins 3, mais dans cette éventualité le continent reste moins impacté que prévu par l'Organisation mondiale de la santé. En Afrique, toujours selon le centre dépendant de l'Union africaine, l'Afrique du Sud est de loin le pays le plus touché avec 1.057.161 cas de Covid-19 dont 28.469 décès, le Maroc compte 439.193 cas de Covid-19, dont 7.388 morts, la Tunisie avec 139.140 cas confirmés dont 4.676 décès, l'Egypte 138.062 cas confirmés dont 7.631 morts, l'Ethiopie 124.264 personnes atteintes du Covid-19 dont 1.923 décès, la Libye 100.744 cas déclarés dont 1.487 morts, l'Algérie 99.610 cas de Covid-19 confirmés dont 2.756 décès, le Kenya 96.458 cas certifiés de coronavirus dont 1.670 morts, le Nigeria 87.607 cas confirmés de coronavirus dont 1.289 morts. Cette classification montre que la pandémie est sortie du contrôle des autorités sud-africaines qui ont dû faire appel aux médecins cubains plus aguerris dans la médecine communautaire. L'Egypte où la situation sanitaire est considérée comme « boiteuse », les chiffres officiels ne semblent pas refléter la situation réelle vécue par ce pays, la même remarque concerne le Nigéria, le pays le plus peuplé d'Afrique.

### LE CORPS DE LA SANTÉ EST TOUCHÉ DÈS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE

Au Maghreb, l'Algérie a mieux résisté à la pandémie comparativement à ses voisins et même à la Libye si l'on prend en considération le nombre total de la population. Le premier médecin algérien décédé de Covid est le docteur Tilmantine, médecin généraliste à l'EPSP de Sidi M'hamed, au cours du mois de mars 2020. Le premier médecin marocain décédé au Maroc est une femme, âgée de 53 ans, exerçant à l'hôpital 'Mohammed IV' de Casablanca dont la mort est survenue le 4 avril. Le premier médecin libyen décédé de Covid-19 est le docteur Sadeq Elhowsh, mort le 22 avril 2020 après un séjour de plusieurs semaines en réanimation. Le premier médecin tunisien décédé du

**2020 vient de tirer sa révérence. Les historiens retiendront que jamais année n'a été autant terrible pour l'Humanité. La pandémie du Covid-19 a touché tous les pays et territoires du monde, elle a fait fi des distances, des saisons et des spécificités.**

Covid-19 est annoncé le 12 septembre 2020, c'est le docteur Slim Gharsallah, médecin délégué travaillant à l'Agence de promotion pharmaceutique en Tunisie.

Le 10 décembre, la Tunisie comptait « environ 50 médecins et 300 cadres paramédicaux morts du coronavirus, après avoir été contaminés par leurs patients », a souligné lundi Slim Ben Salah, président du Conseil national de l'Ordre des médecins de Tunisie. L'Algérie compte 150 praticiens décédés de Covid-19 avec plus de 10 mille contaminations dans les rangs des professionnels de la Santé, à la fin décembre 2020. C'est peut-être, l'histoire tragique du docteur Wafa Boudissa qui a suscité le plus d'émotion en Algérie. Femme mariée, enceinte de huit mois, elle s'est vue refuser une demande de congé exceptionnel alors qu'elle était prioritaire. Son décès avec le bébé qu'elle portait a été annoncé, le vendredi 15 mai 2020. Dans de nombreux pays, les premiers praticiens touchés par la Covid-19 ont été des praticiens de terrain (médecins généralistes, pharmaciens et chirurgiens dentistes) du fait de leur proximité avec les porteurs de virus et souvent de l'absence de précautions notamment de port d'équipement de protection individuel (EPI).

### DES PROFESSEURS ET DES CHEFS DE SERVICE AU NOMBRE DES VICTIMES DU COVID-19

En Algérie, des médecins de haut rang, des professeurs et des chefs de service, ont été tout aussi durement touchés par la Covid-19. Preuve, s'il en est, de leur implication directe dans les soins donnés aux patients infectés de SARS-CoV-2. Plus de 10 d'entre eux sont décédés et des dizaines de rangs magistraux ont été contaminés.

Le Pr Si Ahmed El Mahdi est le premier de cette longue liste de professeurs qui ont tiré leur révérence en 2020, victime du Covid-19, il est décédé dans le service de chirurgie de l'hôpital 'Frantz-Fanon' qu'il dirigeait à Blida, le 30 mars 2020. Ancien chef de service, à l'hôpital Zémirli à Alger, il avait demandé sa mutation à Blida pour faire de la greffe rénale à l'Institut du rein. Malheureusement, l'Institut a été détourné de sa vocation malgré cela le Pr Si Ahmed a essayé de constituer une équipe autour de lui, laquelle a eu à son actif plusieurs greffes. Sa mise à l'écart en 2017 de la chefferie de service dans le cadre de la décision du ministère de la Santé d'appliquer le seuil de 67 ans aux chefs de service, ne lui a pas permis d'achever son rêve. Il est resté au service comme professeur de chirurgie participant à ses activités jusqu'à ce qu'il soit ciblé par le virus du Covid-19.

Le 10 août 2020, la Covid-19 frappe le Pr Amieur Abderrahmane, chef du service de gynécologie-obstétrique et président du Conseil médical à l'Etablissement public hospitalier de Zéralda (Alger-ouest). Le 13 septembre, c'est le tour du Dr Rachid Lezzar, doyen des gynécologues obstétriciens de l'Est algérien qui succombe au virus. Ancien chef de service d'obstétrique de l'hôpital de Constantine de 1976 à 1985, il avait abandonné la carrière universitaire pour un exercice libre lorsqu'on lui a imposé le nouveau système d'intégration universitaire. Le 3 octobre, le Pr Ahmed Zatout, chef de service de Médecine du travail au CHU de Tizi Ouzou tire sa révérence. Admis le 10 septembre à l'unité de prise en charge des contaminés à la Covid-19, il se battra contre la mort pendant plusieurs semaines avant de mourir à l'âge de 65 ans. Le mercredi 11 novembre, c'est un autre professeur de Tizi Ouzou, M'hamed Melboui, ancien chef de service de Cardiologie qui avait rejoint le secteur libéral après sa retraite qui meurt à l'âge de 73 ans, tout juste une semaine après avoir été



infecté par le coronavirus. Le Pr Chadli M'hamed, ancien chef de service de Neurochirurgie, à l'hôpital d'Oran, retraité et ayant rejoint le secteur libéral à Mohamadia, (wilaya de Mascara) est emporté par la Covid-19 à l'âge de 76 ans.

Le 15 novembre, c'est un médecin femme, une spécialiste en épidémiologie, la Pr Zoubida Zaïdi qui est terrassée par le Covid-19. Lauréate du Prix Thomson Reuters, le Pr Zaïdi est un médecin chercheur en maladies infectieuses, maladies cardio-vasculaires et cancer, elle a à son actif des dizaines de publications internationales, elle exerçait au CHU de Sétif.

Le 21 novembre, le monde médical algérien apprend la disparition du Pr Mustapha Baba Ahmed, chef du département d'Anatomie à la faculté de médecine d'Oran. Le 3 décembre, le Pr Saadi Berkane, chef du service Gastro-entérologie au CHU Mustapha, nous quitte. Ancien chef de service à l'hôpital Bologhine, le Pr Berkane s'est distingué par ses travaux en hépato-gastro-entérologie. Le 9 décembre est annoncée la mort du Pr Hadjadj Aoul Mourad, chef de service de Pneumo-phtisiologie au CHU 'Tidjani Damerdji' de Tlemcen et président du Comité de suivi de l'évolution de la Covid-19 à Tlemcen. Le défunt était âgé à peine de 50 ans. Le 23 décembre dans la soirée, la famille de la Santé est de nouveau consternée par la disparition de l'un des siens. Il s'agit du Pr Mourad Rédjimi, ancien chef de service de Cardiologie au CHU 'Nafissa Hammoud' de Hussein-Dey, ancien sénateur et ancien ministre de la Santé. Le Pr Rédjimi est le premier cardiologue algérien à avoir introduit en Algérie la cardiologie interventionnelle, au CHU Hussein-Dey. Son court passage comme ministre de la Santé, en 2003-04, lui a permis de lancer d'ambitieux projets comme celui d'un hôpital virtuel qui devait être financé par des fonds italiens et qui devait servir de plate-forme connectée sur les principaux hôpitaux européens pour faciliter la formation et la recherche dans les domaines du cancer, de la mère et de l'enfant et des maladies cardio-vasculaires. Il est aussi l'auteur d'un projet de production de prothèses bioélectriques, lequel devait couvrir les besoins nationaux et ouvrir la porte à l'exportation de produits de haute valeur technologique. Son brutal limogeage reste sans fondement, il a mis fin à ces projets et à tant d'autres. Le 2 janvier c'est le tour du M. Mohamed Reggabi, Pr de Toxicologie, ancien doyen de la faculté de médecine d'Alger, de nous dire adieu après une longue lutte contre la Covid-19. Un chercheur, un enseignant et un homme à principes

### LE PAYS RECONNAISSANT

Face aux grands sacrifices consentis par le corps des professionnels de la Santé, le Premier ministre s'est déplacé au CUH Frantz Fanon de Blida, alors que la wilaya était sous confinement strict, le 30 mars pour marquer

sa solidarité avec le corps de la Santé. Le chef de l'Etat a tenu à exprimer personnellement sa sympathie aux professionnels de la Santé en rendant visite à une unité anti-Covid-19 du CHU Béni Messous le 13 avril 2020.

L'Etat s'est aussi montré reconnaissant à travers diverses mesures de soutien. Le 31 mars, le Chef de l'Etat annonce, avoir signé un décret « instituant l'octroi d'une prime exceptionnelle au profit des personnels des structures et établissements publics relevant du secteur de la Santé, mobilisés dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus. »

Le 14 avril 2020, le ministre de la Santé a confirmé une autre décision du Chef de l'Etat, en affirmant que l'ensemble des praticiens de la Santé ayant travaillé deux mois dans la lutte contre le coronavirus « bénéficieront d'une année d'ancienneté dans le calcul de l'âge de départ en retraite, il a de même assuré la suppression du service civil pour les médecins et la prise de mesures incitatives à leur profit pour les inciter à travailler dans les wilayas du Sud. »

Le Président a pris en outre une autre mesure en faveur des professionnels de la Santé, elle consiste en « l'institution d'une assurance spéciale, à la charge de l'Etat, en faveur de tous les médecins et autres personnels de la Santé publique, directement concernés par la lutte contre la pandémie. »

Le président a enfin ratifié un décret portant des amendements au code pénal, infligeant des peines de prison à quiconque agresse des membres du personnel médical dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'agit de « peines de prison allant de 5 à 10 ans à l'encontre de quiconque dont la responsabilité est prouvée dans des agressions, quel que soit le genre, contre le personnel médical. »

### APPEL EN FAVEUR DE LA MISE EN PLACE D'UN MÉMORIEL

Le corps de la Santé s'est distingué tant durant la guerre de Libération que depuis la récupération de l'indépendance nationale par ses sacrifices et son engagement pour son peuple et son pays. Il est partie prenante dans toutes les catastrophes naturelles qui ont touché le pays ou épидémies. Il s'est montré disponible dans le cadre des grandes missions humanitaires : guerre du Biafra, guerre d'Angola, Bombardements israéliens contre Gaza et le Sud Liban. Aujourd'hui avec plus de 250 martyrs et des milliers de contaminés, il représente ce qui a été qualifié « d'armée blanche », mobilisée pour lutter contre la plus dangereuse des pandémies que l'Humanité ait connu durant son histoire.

Il nous paraît utile de suggérer la mise en place d'un mémorial à Alger, à la mémoire des professionnels de la Santé qui sont morts de Covid-19 et en hommage de tous ceux qui l'ont combattue.

\*Professeur  
Président de la FOREM

## BOUIRA

**Médiateur de la République : un nouveau siège inauguré**

**Le ministre d'Etat, médiateur de la République, Karim Younes, vient d'effectuer une visite de travail dans la wilaya de Bouira.**

**Farid Haddouche**

**R**ecu au chef-lieu de wilaya par les autorités locales, à leur tête le wali Abdeslam Lakhal Ayat, le médiateur de la République a eu à inaugurer en premier lieu le nouveau siège de la délégation du médiateur de la République. Ensuite, il se rendra à la maison de la culture Ali Zamoum où il prendra la parole après les allocutions du wali et du nouveau délégué Abdelhafidh Lamouri. Karim Younes, afin de donner un large aperçu sur le rôle assigné au délégué local du médiateur de la République, dira à cet effet, «le délégué est en somme, un facilitateur, un conciliateur, voire un réconciliateur, non un juge, ni un wali, et non seulement un avocat, mais un cadre désigné par le président de la République.

Il est là pour engager tous ses efforts et toute sa compétence, afin de réduire le lourd fardeau des inégalités sociales que supportent durablement le citoyen. Car, ce dernier est tellement dédaigné par l'administration et sa bureaucratie perfide qu'il arrive à penser qu'il ne sent

plus dans son pays » Abordant les requêtes émises par des citoyens appartenant à différentes catégories sociales, et qui ont été reçues à son niveau depuis son installation, le médiateur de la République fera part d'un nombre qui avoisine les 5.000. Tout en précisant qu'après étude de ses réclamations, il en résulte que 29 % des requêtes touchent le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. « le respect du citoyen doit être un principe inaliénable qui commence par le respect des ses droits en toute transparence » articulera Karim Younes.

Cependant, il annoncera qu'un rapport annuel sera transmis au président de la République et comportera les tourments vécus par des citoyens notamment dans les domaines de l'administration, de la santé, de l'économie, de l'éducation et d'autres préoccupations.

Il reviendra encore sur l'importance du citoyen qui est suivant sa conviction « la pierre angulaire de la nation, sans lui nous ne pouvons continuer ». S'agissant de la délégation locale du mé-

diateur de la République de la wilaya de Bouira, son représentant fera connaître à l'assistance qu'il avait reçu un nombre de 290 requêtes émanant de citoyens et comprenant des tracas professionnels, sociaux, et économiques pour la plupart d'entre celles-ci.

Le médiateur de la République se rendra juste après au siège de la wilaya pour consulter les registres de doléances des citoyens au niveau des bureaux des doléances, inspecter le guichet de réception des plaintes des citoyens, le bureau d'accueil des catégories démunies, le bureau de la médiation administrative et la cellule d'assistance, d'accompagnement et d'orientation des investisseurs et de jeunes universitaires porteurs de projets.

Sa dernière étape sera la visite du siège de la caisse nationale des assurances sociales (CNAS) pour s'enquérir du système de déclaration à distance concernant les congés de maladie.

Et le siège du centre national du registre de commerce (CNRC) pour ce qui est des prestations services de la déclaration à distance.

## ALGER

**Des trafiquants d'héroïne arrêtés**

**L**es services de la Sûreté d'Alger ont démantelé une bande internationale de trafic de drogues dures et saisi une quantité d'héroïne, un montant de 675 millions centimes, 4 véhicules touristiques et arrêté 9 suspects, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services. Menée par les brigades des stupéfiants relevant de la police judiciaire d'Alger centre, l'opération a donné lieu à l'identification de certains suspects, l'arrestation de 9 per-

sonnes dont 5 ressortissants étrangers et la saisie de 88 g de drogues dures (héroïne), 500 g d'une substance blanche utilisée dans la préparation de cette drogue, des montants d'argent dont 675 millions de centimes, 25225 Naira nigérian et 500 CFA, outre 18 téléphones portables, 5 passeports étrangers et 4 véhicules touristiques, a précisé le communiqué.

Les services de la Sûreté d'Alger ont traité également deux affaires

distinctes liées à la possession de drogues et de psychotropes. L'opération a abouti à l'arrestation de deux suspects dont un repris de justice et la saisie de 75 grammes de cannabis, 47 comprimés psychotropes et un montant de 294.700 DA. Les services de la 2e Sûreté urbaine (Mohamadia) ont saisi 422 unités de boissons alcoolisées, un montant de 53 millions centimes et arrêté 06 suspects, a conclu le communiqué.

**La bande criminelle de Hussein Dey sous les verrous**

**L**es services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'une bande criminelle composée de 7 individus qui semait la terreur parmi les citoyens en milieu urbain à Hussein Dey, pour atteindre à l'ordre et à la quiétude publics, trafic de comprimés psychotropes et rixe par l'emploi d'armes blanches prohibées, a indiqué samedi un communiqué des mêmes services.

L'affaire a été traitée par la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative d'Hussein Dey, suite à une rixe qui a éclaté dans une cité relevant du secteur de compétence, précise-ton dans le communiqué. Tous les suspects ont été arrêtés, avec saisie de dix (10) armes blanches prohibées, de différents types, dix (10)

comprimés psychotropes, une cagoule, un masque en plastique, six millions de centimes et un véhicule utilisé pour faciliter la fuite, détaille-ton dans le communiqué.

Par ailleurs, la Sûreté urbaine relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah a traité une affaire qui s'est soldée par le démantèlement d'une association de malfaiteurs composée de cinq (05) individus, âgés entre 19 et 29 ans, des faux monnaieurs et à leur écoullement sur le marché national au moyen d'un véhicule touristique. Agissant sur une information faisant état de l'existence de faux billets de la monnaie nationale qui circulent sur le marché national, les éléments de la brigade de la police judiciaire de Bouzareah ont entamé leurs inves-

tigations sur le terrain qui se sont soldées par l'arrestation des suspects. Ces investigations ont également permis la saisie d'un montant en fausse monnaie nationale, destiné à être écoulé sur le marché national et estimé à 75 millions de centimes, un véhicule touristique qui était utilisé dans l'écoulement de la monnaie sur les marchés, ainsi que deux armes blanches.

La 3e affaire a été traitée par les services de la 3e Sûreté urbaine d'El Biar relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah. L'affaire concerne le vol d'un véhicule appartenant à une personne qui a été escroquée par un individu qui a lui promis d'utiliser son véhicule personnel comme taxi dans sa propre entreprise, contre un revenu quotidien.

**Décès du journaliste et écrivain Merzak Bektache**

**L**'écrivain Merzak Bektache, ancien journaliste et auteur de plusieurs romans à succès, est décédé samedi à Alger à l'âge de 75 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Natif d'Alger en 1945, Merzak Bektache a fait son entrée en littérature dans les années 1960 avec des recueils de nouvelles avant de se lancer dans le roman. Membre du Conseil consultatif national, créé en 1992 par le Président Mohamed Boudiaf, il a été blessé dans un attentat terroriste.

Lauréat en 2017 du Grand prix

du roman Assia-Djebbar pour son roman en langue arabe « La pluie écrit ses mémoires », Bektache a signé dernièrement « Quatro », son dernier-né paru aux éditions publiques « Anep ». Le défunt a été inhumé dimanche après-midi au cimetière d'El Kettar à Alger.

## BOUIRA

**Plusieurs routes coupées à la circulation par la neige**

Plusieurs routes nationales et chemins de wilaya sont bloqués et d'autres complètement coupées à la circulation, dimanche, à cause d'importantes chutes de neige enregistrées durant les dernières 24 heures à Bouira, selon les services de la protection civile.

Les chutes de neige ont carrément bloqué des axes routiers reliant la wilaya de Bouira à Tizi-Ouzou, dont la route nationale (RN) N 15 fermée au niveau du col de Tirourda jusqu'à Aghbalou, les RN 30 coupée à hauteur du col de Tizi Nkouil et la RN 33 bloquée par la neige au niveau d'Aswel, précise le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat. Par ailleurs, la circulation était très difficile et très lente, dimanche matin, au niveau de la RN 62 reliant De-

chmia et Sour El Ghoulane et ce à cause du verglas, qui a, aussi, coupé la circulation au niveau du chemin de wilaya (CW) N 12 entre Ridane, Dechmia et Sour El Ghoulane (Sud de Bouira).

« La neige a aussi bloqué le CW 9 reliant Saharidj à Aghbalou (Est de Bouira), ainsi que le CW 24 entre Ahl Laksar et Tamamach. Vendredi et samedi, plusieurs automobilistes et familles ont été bloqués par la neige pendant plusieurs heures à hauteur de Tikjda.

Suite à cet incident, le wali de Bouira, Lekhal Ayat Abdeslam, a décidé d'interdire aux bus et aux motos d'atteindre les hauteurs de la station climatique de Tikjda, ainsi que l'arrêt sur les bords des routes et des chemins qui y conduisent, particulièrement la RN 33 et son ancien tracé.

**Perturbation de l'alimentation en électricité annoncée à Ouled Fayet**

Une perturbation en alimentation électrique est prévue le mercredi 6 janvier dans certains quartiers de la commune d'Ouled Fayet (Alger) en raison des travaux d'entretien des postes électriques, a indiqué dimanche Sonelgaz dans un communiqué.

Cette perturbation dans l'alimentation en électricité s'étend entre 9h00 et 16h00 affectant les quartiers de la Cité

332/800 logements LSP d'Ouled Fayet (en partie), a précisé la même source.

A cet effet, la direction de distribution de Bologhine ainsi que la Concession de distribution d'Alger informent leur clientèle avoir mis à leur disposition le numéro vert 3303 tout en s'excusant des désagréments occasionnés par cette coupure de l'alimentation en électricité.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

20 jounada el oula 1442

El Fedjr 06h29	Dohr 12h53	Assar 15h27	Maghreb 17h48	Icha 19h13
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TÉBESSA

## Elus et citoyens, la confiance ne passe plus

**Les affaires judiciaires liées à la gestion des communes re viennent souvent au devant de l'actualité locale. Des P/APC et d'autres élus sont cités et poursuivis en justice, dans des dossiers de malversations et détournements.**

Ali Chabana

**L**e code des marchés publics fut, maintes fois, malmené et transgressé dans des transactions douteuses. Des anciens élus ou ceux de l'actuelle mandature se retrouvent pris en flagrant délit de dilapidation de deniers publics.

Ceux mêmes censés veiller à l'exécution des PCD sont rattrapés par des affaires judiciaires, portant atteinte à leur réputation. Par truchement de leurs prérogatives ou par abus de fonction, certains maires deviennent parties prenantes, mêlés à la gabegie que connaissent les APC, au détriment de leurs programmes de développement. Des élus renvoyés devant les tribunaux pour avoir touché et goûté au fruit interdit. Des APC plongées dans un climat malsain à cause d'opposition de groupes d'intérêts.

Durant des décennies, c'est le mode de fonctionnement qui a prévalu. Au moment où la situation socio-économique de la plupart des communes stagne, très peu de perspectives.

Là encore à cause d'une gestion aux contours flous, peu rentable. Et c'est la rupture tant redoutée entre les locataires des APC et leurs administrés.

Conséquence, les citoyens doutent de plus en plus fort de la capacité de leurs représentants élus à prendre en charge leurs doléances et préoccupations de tous les jours, dotations en équipements sociaux, au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, l'hygiène publique entre autres.

Au final, tout cela s'est répercuté sur les prestations de la qualité du service public. Peu de recours, sinon s'adresser directement aux services de la wilaya.

Les gens se disent lassés par les pratiques bureaucratiques de certaines administrations des collectivités locales, du parcours du combattant et les multiples entraves, faites de lenteurs et négligences. A cela s'ajoute l'énorme déficit en ressources humaines compétentes, notamment dans les communes rurales livrées à elles-mêmes.

Beaucoup de citoyens approchés espèrent que la nouvelle loi électorale, revue et corrigée, apportera des dispositions organisationnelles et juridiques, à même de revoir le processus de choix des futures assemblées élues, un mode de scrutin susceptible d'ouvrir la voie aux seules compétences aptes à dynamiser la gestion des communes, selon de nouvelles nor-

mes leur donnant les possibilités d'émerger et d'assainir les dépenses publiques et ne plus recourir aux visées machiavéliques de l'enrichissement illégal, du népotisme et l'exclusion.

De mettre en avant le seul souci de l'intérêt général au profit de la collectivité.

En ce nouvel an 2021, la wilaya de Tébessa et ses vingt-huit communes attendent un nouveau paysage de la gestion des affaires locales, à travers un plus de transparence, des missions bien définies, le retour à la récompense du mérite et le bannissement des fauteurs. Si l'Etat investit énormément dans les entités qui sont les communes, comme le socle de la pyramide de l'exercice démocratique.

Ces dernières devront répondre aux attentes des citoyens, à travers le désintéressement dans l'accomplissement des tâches pour lesquelles elles sont désignées.

Des comptes-rendus périodiques concernant les étapes de gestion, des programmes réalisés, des contraintes et des objectifs. A ce moment-là, on parlera de la confiance réciproque entre élus et administrés seul gage de la réussite, garant d'un climat d'entente, d'une vision commune tournée vers l'avenir.

GUELMA

## Charlatanisme et homicide volontaire, 3 arrestations

Mohammed Menani

**L**a dernière semaine de l'année 2020 n'a pas été de tout repos pour les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont manifestement refusé de baisser les bras dans leur traque permanente de la criminalité en vue de réduire ses effets dévastateurs au sein de la société. La brigade territoriale d'Ain Makhlouf a été informée par un citoyen sur les agissements controversés d'un « marabout » du village (R.R) qui pratiquait des rituels de magie et une procédure d'interpellation du suspect a été engagée.

Il fut aussitôt auditionné et présenté devant le magistrat instructeur qui lui notifia son inculpation pour charlatanisme et une remise de citation directe devant le tribunal correctionnel d'Oued Zenati. La brigade territoriale de Medjez Sfa a eu à traiter, dans la même semaine, une affaire similaire de charlatanisme mais plus agressive contre les moeurs et les coutumes islamiques

qui font le socle où repose la cohésion sociale de la collectivité.

Le domicile du suspect fut mis sous surveillance avec collecte d'informations avant l'obtention de l'autorisation de la perquisition légale et l'interpellation du suspect (H.T). Les enquêteurs furent subjugués par la découverte d'un atelier de magie noire noyé dans une atmosphère nauséabonde et morbide, proche des extravagantes pratiques « vaudou ». Il y a le talisman, l'amulette, les pages du Coran immaculées, des photos d'identité de personnes d'âges multiples, des habits et vêtements, des ingrédients d'épices, des plantes et des corps de volailles asséchés, de l'encre noire, des plumes en roseau, des épingle, clous punaises et autres accessoires.

Le suspect a été auditionné et présenté en comparution immédiate pour charlatanisme devant le tribunal correctionnel de Bouchegouf qui prononça, à son encontre, une condamnation à une année d'em-

prisonnement ferme assortie d'une amende de 100.000 DA. Dans la commune de Beni Mezeline, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale a été alertée par un appel sur le numéro vert, de la découverte d'un corps inerte à la mechta « Meghatsa » commune de Djebala Khemissi.

Dès l'ouverture de l'enquête, la dépouille de la victime (K.Y) âgée de 41 ans, fut transférée à la morgue de l'EPH de Bouchegouf où le médecin légiste confirma un décès du fait des traces de coups sur le corps provoqués par un outil contondant. Le recours au recouplement d'informations a permis l'interpellation du suspect (R.M) âgé de 21 ans qui a fini par passer aux aveux. Auditionné et présenté devant la justice à Bouchegouf où le magistrat instructeur lui notifia son inculpation pour homicide volontaire prémédité, avant d'ordonner sa mise en détention provisoire en attendant sa comparution devant le tribunal criminel.

DRÉAN

## Vol de câble: plus de 200 foyers privés d'Internet

A. Ouélaa

**C**'est une nouvelle année qui commence bien mal pour plus de 200 foyers de la cité « 1.300 logements », sans Internet depuis ce 1<sup>er</sup> janvier. Il s'agit selon les services d'Algérie Télécom du vol d'un câble de fibre optique d'une lon-

gueur de 150 m. Le vol de ce câble qui n'est pas le premier du genre, sera l'œuvre de la même bande selon nos interlocuteurs.

Outre les désagréments causés aux abonnés qui se retrouvent sans connexion pendant quelque temps, ce sont des pertes aussi pour Algérie Télécom contrainte, à chaque

fois, de réinstaller un nouveau câble sachant que celui qui a été volé qui finira dans une fonderie ne rapportera tout au plus que 1 ou 2 millions de cts. Voilà donc, un acte répréhensible, un bel exemple d'inconscience dont les auteurs en payeront le prix fort lorsqu'ils seront arrêtés.

SOUK AHRAS

## Plus de 1100 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

**P**as moins de 1.159 foyers,

travaux de raccordement de toutes les zones d'ombre.

Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont procédé, dans la commune de Mechroha, à la mise en service d'un château-d'eau d'une capacité de 1.000 m<sup>3</sup>, destiné à l'approvisionnement de 1.349 habitats des mechtas El Mabdoua, Guigba et Dakhla, a-t-on relevé. Le wali de Souk Ahras avait aussi inspecté le projet d'entretien du chemin communal Ain Reggada-cité Sidi Brahim, en passant par Ain Nafra et Bit El Ghoul, sur une distance de 12 km, où il a mis l'accent sur la nécessité de se conformer aux normes techniques requises et de livrer ce projet « dans les plus brefs délais ». A cette occasion, le chef de l'exécutif local a révélé qu'un investissement de l'ordre de 16 milliards de DA a été mobilisé pour la concrétisation de plusieurs projets de développement en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants des zones d'ombre, notant qu'un montant de 6 milliards a été réservé aux projets réalisés durant l'année 2020, tandis que le reste a été consacré aux opérations programmées au titre de l'année 2021.

Cette enveloppe financière, destinée à prendre en charge 251 zones d'ombre à travers la wilaya permettra de financer plusieurs opérations, notamment le raccordement aux réseaux d'électricité, du gaz naturel et de l'eau potable, en sus de la réalisation de chemins communaux de wilaya, le bitumage de routes, ainsi que la réalisation de salles de soins et des terrains de proximité.

MILA

## Des aides financières pour la restauration des habitations endommagées par le séisme

**L**e ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a octroyé 2.377 aides financières aux citoyens sinistrés de Mila pour la restauration de leurs habitations endommagées par les 2 séismes ayant frappé la wilaya, en juillet et août derniers, a-t-on appris samedi du directeur local du Logement, Miloud Fadel.

Ce responsable a indiqué à l'APS que la majorité des habitations à restaurer se répartissent sur plusieurs daïras en dehors de la région d'El Kherba dans la commune de Mila qui a été la plus affectée par le séisme du 7 août 2020. Les aides accordées concernent les habitations classées dans la catégorie vert (niveau 2), orange (niveau 3) et orange (niveau 4), par les équipes de l'instance de l'organisme de contrôle technique de la construction (CTC), a précisé M. Fadel. Les propriétaires des maisons classées vert niveau 2 ont ainsi reçu chacun 200.000 DA (pour un total de 1.723 aides), ceux des habitations classées orange niveau

3 ont bénéficié de 400.000 DA (503 aides) et les résidents des maisons classées orange niveau 4 se sont vu octroyer 700.000 DA (151 aides), a-t-il déclaré. Selon le même responsable, les commissions de daïra chargées d'étudier les dossiers des aides financières ont recensé 2.260 habitations endommagées en dehors de la localité d'El Kherba à Mila et enregistré 998 demandes d'aides, dont 131 dans la daïra de Mila, 70 à Sidi Merouane, 405 à Grarem Gouga et 77 à Oued Endja, indiquant que 683 dossiers ont été étudiés. Par ailleurs, concernant la prise en charge des sinistrés de la cité El Kherba de Mila, il a été procédé au relogement de 181 familles dans des appartements de type public locatif dans une première phase et à la mobilisation de 129, 96 millions de DA pour la prise en charge des frais de loyer des sinistrés ayant opté pour des lots de terrain à bâtir dans les lotissements qui seront créés à cet effet, a fait savoir la même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

20 jounada el oula 1442

El Fedjr  
06h15

Dohr  
12h39

Assar  
15h14

Maghreb  
17h35

Icha  
19h00



◦Ø◊Ø◦ Ø◊Ø◊\*

Mobilis vous souhaite une

Bonne Année

2021

[www.mobilis.dz](http://www.mobilis.dz)

ANEPE N° 2016022053 Le Quotidien d'Oran 04/01/2021

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES Belkaid -ORAN-

NIF : 001431039004257

Avis d'attribution Provisoire des Marchés Publics  
Pour L'exercice 2021 après réétude et réévaluation

- ✓ conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 65 alinéa 2 et les articles 82 et 195;
- ✓ Suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°01/2020 concernant le transport universitaire des étudiants de l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed au titre de l'exercice 2021 ;
- ✓ Et compte tenu des résultats de la commission sectorielle des marchés publics qui considère le recours de l'entreprise TAHKOUT MAHIEDDINE comme fondé.
- ✓ Après l'annulation N° 435/2020 de l'avis d'attribution provisoire paru en date de 31/12/2020 relatif aux marchés de transport
- ✓ Après (ré) étude et réévaluation des offres y compris celle de requérant TAHKOUT MAHIEDDINE ;
- ✓ Et compte tenu des résultats des travaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ;
- ✓ La direction des œuvres universitaires Belkaid Oran, publie l'attribution provisoire des marchés publics en transport universitaire des étudiants de l'université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed pour l'année 2021 selon le tableau suivant :

Désignation des entreprises retenues	NIF de l'attributaire du marché	N° lot	Note technique	Mode	Montant Minimum de L'offre (TTC) DA	Montant Maximum de L'offre (TTC) DA	Motif du Choix	Délai d'exécution
ERK ADAHABI TRANS	198022050002059	01	55	Transport Urbain	12 852 000,00	14 994 000,00	Moins disant	Année 2021
		02	55		35 343 000,00	41 233 500,00	Moins disant	Année 2021
DERKAOUI LAHCEN	197422350014929	03	55	Transport Urbain	41 769 000,00	48 730 500,00	Moins disant	Année 2021
SNC SALHI ET ASSOCIES	00070404026446	04	35	Transport Sub Urbain	29 024 100,00	33 861 450,00	Moins disant	Année 2021
		05	35	Transport Sub Urbain	29 024 100,00	33 861 450,00	Moins disant	Année 2021
SALHI ALI	185040101277166	06	35	Transport Sub Urbain	26 121 690,00	30 475 305,00	Moins disant	Année 2021
SOUICI ABDELAZIZ	173180400071193	07	35	Transport Sub Urbain	33 843 600,00	39 484 200,00	Moins disant	Année 2021
		08	45		33 843 600,00	39 484 200,00	Moins disant	Année 2021
		09	35	Transport Sub Urbain	30 459 240,00	35 535 780,00	Moins disant	Année 2021

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015, portant Réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

- Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la Première publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, auprès de la commission sectorielle des marchés Publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sis à 9 rue Doudou Mokhtar Ben Aknoune -Alger.

-Un délai de (03) trois jours est accordé à ceux intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, à compter de la première parution du présent avis.

Fait à Oran le  
Le Directeur

ANEPE N° 2131000024 Le Quotidien d'Oran 04/01/2021

## Une bouffée d'oxygène pour les opérateurs Reprise progressive du transport inter-wilayas

K. Assia

À près 10 mois de cessation d'activités, les chauffeurs de taxis et les transporteurs en commun, assurant le transport inter-wilayas ont repris, avant-hier, du service.

Une directive émanant du Premier ministre et un arrêté 39-69 du wali d'Oran ont été adressés aux différents syndicats les autorisant à reprendre officiellement l'activité avec pour condition la mise en place d'un protocole sanitaire strict.

Dans ce registre, on apprend auprès de M. Chikh, coordinateur régional du syndicat UNAT d'Oran, que la gare routière El-Bahia et la station des taxis inter-wilayas de l'USTO ont ouvert, samedi, leurs portes au grand soulagement des usagers. Pour renforcer le dispositif de prévention, les autorités locales ont fixé des conditions, notamment pour les chauffeurs de taxis dont les véhicules ont une capacité de 7 places qui sont désormais appelés à ne transporter que 5 places. Pour ceux dont la capacité est de 5 places, la reprise a été fixée à 4 places. Pour les bus

de transport des voyageurs, leur capacité a été revue à la baisse avec 50 % seulement de la clientèle, a indiqué le responsable. Outre ces mesures, le port de la bavette et le respect des gestes barrières sont aussi exigés. Pour sa part, le vice-président du syndicat ONTA M. Bachir a noté que ces mesures ont été bien accueillies et le transport a repris avec l'ouverture de toutes les stations de taxis dont celle de la cité Djamel et autres, de quoi permettre aux chauffeurs de taxis de reprendre leur activité.

Notons que plusieurs mouvements de protestation ont été observés, ces derniers mois, par les chauffeurs de taxis pour reprendre l'activité inter-wilayas et lever cette mesure d'interdiction qui pesait lourd sur leur quotidien. Lundi 7 décembre dernier, les syndicats UNAT et SNTT (UGTA) avaient, pour rappel, déposé un préavis de grève, en accordant un délai de 8 jours pour la satisfaction de leurs revendications, faute de quoi, un mouvement de protestation devait être observé le 16 décembre dernier, par les chauffeurs de taxis et les transporteurs en commun, ac-

tivant dans l'urbain, l'interurbain et l'inter-wilaya. Les signataires de ce préavis avaient évoqué 8 points dans la plate-forme des doléances : la reprise du transport inter-wilayas pour les bus des voyageurs et des taxis qui depuis le mois de mars dernier sont frappés par cette mesure d'interdiction due à la pandémie du Covid 19. Ils réclamaient le gel temporaire de la condition exigée pour bénéficier de l'aide financière octroyée par l'Etat et qui est la mise à jour des professionnels du secteur des Transports auprès de la CASNOS. Toujours dans le cadre des revendications formulées, ils avaient demandé l'annulation de la licence moudjahidine pour l'exploitation des taxis et son remplacement par des licences administratives. Ceci évitera toutes les tracasseries que subit le collectif. Autre point évoqué est celui de la mise en place d'une banque pour le financement et l'accompagnement des opérateurs des Transports dans le renouvellement du parc. Il est aussi question d'annuler les sanctions de mise en fourrière immédiate des bus et des taxis pour diverses infractions.

## Suite à l'effondrement de leurs habitations Des sinistrés de Sananès bloquent le Bd de l'ANP



D. B

Des familles sinistrées du quartier Sananès ont bloqué hier le Boulevard de l'ANP, à la circulation automobile. Les familles ont installé une grande tente au milieu de la route bloquant, à la fois la circulation des voitures et du tramway. Selon les protestataires le « recours à la protestation fait suite à l'effondrement d'une grande partie de leurs habitations suite à des travaux d'excavation dans un chantier mitoyen qui a provoqué un affaissement. Une dizaine d'habitations ont été touchées par le sinistre. « Toutes les familles sont à la rue depuis

samedi. Une grande partie de nos habitations s'est effondrée. Nous ne pouvons pas y retourner », assure une vieille dame. Sur place nous avons pu constater les dégâts importants causés aux habitations. Le spectre de la mort est omniprésent, vu l'ampleur du désastre. Des objets personnels, des vêtements, du mobilier et autres objets étaient sous les décombres. Ils ont presque tout perdu ! C'est le cas de ce quinquagénaire qui, encore sous le choc, rôdait autour de sa maison en ruine. Les familles sinistrées assurent qu'outre leurs maisons, un immeuble mitoyen de plusieurs étages, menace de s'effondrer à tout mo-

ment. Les protestataires ont lancé un appel au wali d'Oran pour les reloger en toute urgence. Il y a lieu de signaler que ces mêmes familles avaient bloqué dans l'après-midi ce même axe routier pour inciter les responsables locaux à se pencher sur leur cas. « Nous ne quitterons les lieux qu'après avoir reçu des assurances quant à la prise en charge de notre cas » affirment les contestataires. La fermeture d'une partie de cet axe, très fréquenté, a obligé les services de police à dévier les automobilistes vers d'autres artères ce qui a créé de nombreux embouteillages. « Nous avons été recensés à maintes reprises par la commission et depuis ils nous ont classés dans la catégorie rouge des immeubles en danger. Des promesses nous ont été faites pour notre relogement mais en vain, ajoutent-ils. En échappant de justesse à la mort, les sinistrés ont lancé, hier, un appel pressant au wali d'Oran pour que des mesures urgentes soient prises pour les reloger. Nous n'avons pas où aller et nous attendons l'aide de la wilaya pour nous éviter le pire.

### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Adda Bouziane Jemaïa, 82 ans, Saint-Pierre  
Nouria Houari, 86 ans, Ville nouvelle  
Dahou Aïcha, 69 ans, Les Planteurs  
Belhadri Mohamed, 53 ans, Oran

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

20 jounada el oula 1442

El Fedjr 06h43	Dohr 13h08	Assar 15h45	Maghreb 18h06	Icha 19h30
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Le chantier de réhabilitation

### en phase d'achèvement

## Réception prochaine du Palais de la Culture et des Arts

D. B.

de trois années, les travaux de réhabilitation de la Maison de la Culture d'Oran ont été relancés il y a plus de 3 mois. Pour concrétiser ce projet, une enveloppe de 15 milliards de centimes a été dégagée par le ministère de la Culture. Selon nos interlocuteurs, la relance des travaux intervient après les nombreux appels lancés par les artistes et intellectuels d'Oran qui ont, à maintes reprises, organisé des actions de protestation pour inciter les responsables concernés à agir avant que la bâtie ne s'effondre. La Maison de la Culture a fait l'objet, auparavant, de travaux de renforcement et de réhabilitation touchant, entre autres, les fondations et les plafonds, ce qui a nécessité sa fermeture durant de nombreuses années, après avoir fait l'objet d'infiltrations des eaux fragilisant ses structures.

Cette infrastructure a accueilli de nombreux événements culturels et artistiques nationaux et internationaux qui ont grandement contribué à la revalorisation du mouvement culturel et scientifique de la cité. Ces activités ont donné une certaine vitalité au centre-ville et à ses quartiers, en particulier pendant le mois sacré du Ramadan et lors de divers événements nationaux et religieux. Le site constituait aussi un formidable espace pour les jeunes et les Associations pour la pratique de leurs activités dans divers domaines culturels, scientifiques et sociaux. D'ailleurs, malgré le transfert de l'administration de la Maison de la Culture dans des locaux exiguës, situés au quartier populaire de Sidi El-Houari, ses responsables ont continué à contribuer, sans relâche, à enrichir la scène culturelle en proposant des manifestations locales et nationales à diverses occasions ainsi que des manifestations culturelles ayant attiré de nombreux intellectuels et un large public. Ces événements ont lieu dans diverses structures culturelles, telles que le Théâtre régional 'Abdelkader Alloula', le Musée national 'Ahmed Zabana' et le Musée d'art moderne et contemporain (Mamo), en plus de divers programmes dans les espaces des établissements universitaires et à caractère social, rappelle-t-on.

L'actuel siège de la direction de la Culture accueillera le personnel de la Maison de la Culture, selon la même source.

Suite à sa fermeture, la Maison de la Culture 'Zeddour Brahim Belkacem' a fait l'objet de travaux de confortement de la bâtie, qui se trouvait dans un état de délabrement touchant les fondations, les piliers et la toiture, a-t-on rappelé.

En effet après un arrêt de près

## Es-Senia, Misserghine et Oued Tlelat Ouverture de nouveaux bureaux de poste

J. Boukraâ

De nouveaux bureaux de poste seront ouverts, cette année, à travers les communes d'Oran, pour faire face aux besoins de la population oranaise qui est en constante augmentation et résorber le déficit enregistré dans le nombre des bureaux de postes notamment dans les zones limitrophes et des nouveaux groupements urbains. Il s'agit en particulier des nouveaux quartiers AADL à Es-Senia et Misserghine (cité 2.500 et 3.000 logements) et les nouvelles cités de la commune de Oued Tlelat. La wilaya d'Oran dispose de quelque 150 bureaux de poste. Un nombre jugé insuffisant pour une population de plus de 2 millions d'habitants.

Très attendus par la population de ces localités, ces bureaux de postes vont répondre au mieux aux

attentes des habitants. Même avec une batterie de mesures visant à alléger les souffrances quotidiennes du citoyen devant les guichets d'Algérie-Poste, sur le terrain ce sont d'interminables files d'attente qui font le décor de la majorité des bureaux de poste. En s'engageant à doubler l'effort pour multiplier les bureaux de poste dans les différentes communes de la wilaya, Algérie-Poste accréé de l'emploi et assure une meilleure prise en charge des citoyens. D'autre part, dans le cadre de la généralisation de la carte magnétique, de nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque (DAB), seront installés par Algérie-Poste, prochainement. Ces appareils vont renforcer un réseau d'une soixantaine de distributeurs. Les GAB permettent à toute personne détentrice d'une carte magnétique, de procéder à des retraits en dinars, 7j/7 et H/24.

## Plusieurs milliers de familles concernées Régularisation foncière d'une trentaine de sites

**Au regard du bilan 2020 dressé par l'Agence foncière et de l'état récapitulatif des programmes concernés par la régularisation, et à en juger du rythme de traitement, il ne fait aucun doute que le volume des dossiers en cours de traitement connaîtra un taux d'assainissement significatif à court terme.**

H. S.

On note, dans la foulée, l'assainissement de vieux dossiers épineux, la régularisation de titres de lotissements et de coopératives immobilières datant de l'époque coloniale, le règlement de cas de « énième » main. Rien que durant les premiers 9 mois de l'année qui vient de s'écouler, 537 actes de propriété ont été établis et 546 mainlevées signées par les services de l'Agence foncière de la wilaya d'Oran. Ce n'est là, bien entendu, qu'un bilan partiel et circonscrit dans le temps de tout un processus de traitement administratif et technique d'un gros volume de dossiers issus des 26 communes de la wilaya. Autre chiffre-clé saisissant, celui du montant financier à recouvrer au profit de la trésorerie de l'Etat, au titre des recettes générées par les différentes opérations de régularisation prises en charge par l'Agence de gestion et de régulation foncières et urbaines de la wilaya d'Oran (AGERFOR) : 58 milliards.

### 58 MILLIARDS DE RECETTES RIEN QUE POUR UNE PARTIE DES DOSSIERS

Aussi, il va sans dire que l'impact de la régularisation foncière ne peut être circonscrit et confiné dans un seul objectif. Il est en fait large et multiple. La régularisation est une forme de production foncière. Elle ne concerne pas seulement la sécurité foncière mais aussi l'amélioration de l'habitat, la réhabilitation des équipements, le développement des services. Outre le fait que la régularisation de l'habitat donne un contenu concret au droit de propriété et légitime l'accès des habitants au crédit et aux services, elle contribue à la réhabilitation et à la mise à niveau du cadre bâti et, par effet d'entraînement, à l'environnement urbain dans son ensemble. La régularisation

foncière clarifie également les occupations de chaque parcelle, facilite la desserte en services urbains et le recouvrement de leurs coûts par les organismes et entreprises qui en ont la charge. Ceci sans parler de son impact en termes d'apaisement social et d'amélioration de la relation Etat-citoyen, mais aussi sur les plans du cadre de vie et de la formalisation des quartiers, afin de les intégrer dans le système juridique légal, pour unifier les marchés fonciers, favoriser les investissements et la croissance économique.

### 27 DOSSIERS DE PERMIS DE LOTIR OU DE CONSTRUIRE POUR 1.880 FAMILLES

Le bilan de l'Agence foncière fait état de 27 dossiers traités relatifs aux permis de lotir (PL) et aux permis de construire (PC) en cours de traitement, transmis aux communes correspondant à 27 ensembles urbains pour un impact social touchant 1.880 familles. L'Agence foncière s'attelle, par ailleurs, à régulariser des dossiers en provenance des communes concernant de vieux sites remontant à l'époque coloniale, dont 6 programmes localisés à Aïn Bia (774 familles), 7 à Marsat El Hadjadj (758 familles) et 2 à Hassi Bounif (300 familles) soit au total 1.832 familles concernées. A ces opérations, il faut ajouter 7 dossiers d'acquisition traités et formalisés par l'Agence foncière et transmis au comité technique de wilaya, en vue de la régularisation foncière au profit de 624 familles. Sur un total de 6.779 dossiers déposés, l'Agence a déjà réglé 3.022 cas, soit un nombre égal de mains levées et d'actes de propriétés délivrés. Ceci alors que 3.557 dossiers sont en voie de traitement, dont la plupart en phase avancée puisqu'ils ont été examinés et validés et des ordres de versement ont été établis pour les citoyens concernés. Le gros

du plan de charges, pratiquement 76%, se trouve dans les daïras de Bir El-Djir et Es Séria.

### RÉGULARISATION TOUCHANT 15 SITES DATANT DE L'ÈRE COLONIALE

Au-delà du fait de rétablir des centaines d'habitants dans leur droit de propriété immobilière et de leur porter une sécurité foncière, le processus contribue à la structuration et l'intégration de cette partie désarticulée de la banlieue oranaise. 2.616 constructions, 75 hectares. C'est la consistance de l'opération menée dans 2 grands sites, Sidi El-Bachir Bendaoued I et II, relevant de la commune de Bir El-Djir.

Il ne s'agit pas en fait de nouveaux débarqués, au gré des exodes ruraux et des dernières vagues de « ghettoïsation », comme on serait tenté de le présupposer sous le poids des préjugés et des idées préconçues que renvoient la bourgade de Sidi El-Bachir de par sa topologie urbaine et sa composition démographique, mais bel et bien d'habitants autochtones vivant depuis plusieurs décennies en ces lieux et dont au moins trois générations successives sont natives de Sidi El-Bachir et les villages alentours. De même, il ne s'agit pas non plus de lots urbains détruits, livrés à eux-mêmes en matière de VRD et autres services, mais bel et bien de quartiers structurés, viabilisés, aménagés, avec un certain ordonnancement architectural et urbanistique, disons tolérables. L'acte de propriété, pour conforter et légitimer leurs enfants et petits-enfants dans leur droit de jouissance et d'héritage et sécuriser leur avenir en matière d'habitat, c'est ce qui faisait défaut dans la vie de ces pères et mères de famille, qui devront bientôt pousser un long soupir d'apaisement, une fois le papier en main.

## Les services de la santé lancent un appel aux donneurs Manque latent de sang depuis le début de la pandémie

J. Boukraâ

Certains pensent que le don de sang peut nuire à leur santé, notamment en cette période de la pandémie de coronavirus. Cette situation a fait que le stock des hôpitaux a connu une diminution, surtout que les donneurs de sang se font rares, ces derniers jours. Plusieurs appels au don de sang sont lancés quotidiennement, sur les réseaux sociaux, appelant la population à faire un don, surtout pour les enfants cancéreux. La diminution des réserves de sang et de plaquettes dans les centres de lutte contre le cancer sont au plus bas et nécessitent la mobilisation des donneurs.

Se procurer une pochette de sang est devenue un véritable parcours de combattant quand tous les efforts n'apportent pas leurs fruits, c'est le drame pour les parents et la famille

du malade. Les donneurs réguliers et potentiels boudent les Centres de transfusion sanguine depuis la propagation du coronavirus, en Algérie de peur d'être contaminés dans les structures sanitaires. Une situation qui inquiète les responsables des CTS qui craignent des répercussions de cette pénurie de poches de sang sur les malades chroniques et les personnes admises aux établissements sanitaires dans des situations d'urgence (traumatismes, accouchements, anémies...).

Pour faire face à cette situation et pouvoir répondre à la demande les équipes des Centres de transfusion sanguine (CTS) travaillent d'arrache-pied, jour et nuit, afin d'éviter la pénurie de sang et faire face à des situations d'urgence. Les âmes charitables sont appelées à se déplacer aux centres pour perpétuer ce geste vital car il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain. A Oran comme dans les autres wilayas du pays les dons du sang font cruellement défaut, et les structures hospitalières éprouvent des difficultés à constituer des stocks de produits sanguins pour satisfaire les besoins. Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémie, cancer...), les hémophiles, les nourrissons qui naissent avec un sang incompatible sont, directement, concernés par ce geste humanitaire. Leur vie en dépend. Le problème de manque de sang se pose avec acuité pour les gens qui ont un rhésum négatif. En s'adressant au Centre de transfusion sanguine le plus proche on peut offrir un peu de son sang, et sauver des vies. Le Centre de transfusion sanguine accueille des donneurs dans les conditions et les normes les plus strictes.

## Dégénération du réseau routier dans les communes de la corniche Des directives pour le suivi des intervenants sur les divers réseaux



Rachid Boutelis

Face à la dégradation continue du réseau de voirie dans les communes de la Corniche oranaise, des directives émanant de la wilaya d'Oran viennent d'être adressées aux responsables des services de la voirie pour le suivre des travaux sur la chaussée, notamment les intervenants sur les divers réseaux. Selon les services techniques de l'APC de Aïn El Turck ; les communes sont sommées de mettre en place un bureau spécial pour la délivrance des autorisations d'intervention sur la chaussée, aux concessionnaires des réseaux. Ces directives ont été aussi adressées à l'ensemble des communes de la wilaya pour mettre un terme à la dégradation du réseau de voirie de la wilaya. Selon nos sources l'initiative vise à faciliter les procédures aux intervenants sur les réseaux à l'intérieur du tissu urbain et mettre ainsi en place un fichier de suivi de toute opération sur le territoire de la municipalité d'Aïn El Turck, notamment en matière de remise en état de la chaussée. Les dispositions relatives à l'autorisation de voirie sont foulées aux pieds en général, notamment en ce qui concerne la phase « post-travaux ». A quelques rares exceptions près, la remise en état de la voirie est inobservée. Ce malheureux état de fait est à l'origine de la dégradation des chaussées dans les quatre municipalités qui compente la daïra d'Aïn El Turck. En effet la détérioration des chaussées occasionnées par les divers chantiers ciblant le domaine public national ou départemental, engendre d'énormes désagréments pour la population et la collectivité et altérant le paysage urbain. « Les opérateurs doivent

changer de comportement en faisant preuve de plus de responsabilité vis-à-vis de ce volet. L'administration, elle aussi, doit faire montre de plus de répression à l'égard des contrevenants en vertu des prérogatives qui lui sont dévolues par la loi.

La problématique de l'intervention sur les voies publiques (routes, trottoirs, espaces publics, dépendances ou accotements, réseaux, etc.). » Notons que l'ex wali d'Oran a pris, une directive interdisant toute intervention sur les réseaux sans autorisation des services compétents des communes. L'ex chef de l'exécutif a insisté auprès des maires et des chefs de daïra, pour la mise en application de cette directive, des sa réception pour mettre un terme à l'anarchie qui prévaut actuellement. Les opérateurs publics concessionnaires des réseaux, notamment les gros intervenants dans le domaine de la voirie publique, ont fait l'objet, à maintes reprises, de sévères réquisitions de la part des wali. Ces derniers, lors des nombreux briefings, avaient égrené les griefs et les réprobations, à l'encontre des ces sociétés, pour l'inobservation du règlement de voirie publique, notamment la non remise en l'état de la chaussée, après les différentes interventions. Il faut signaler que les services de la wilaya avaient signalé que 56% du réseau routier de la wilaya et en état de dégradation et nécessite une réhabilitation. Lors de la dernière réunion tenue au siège de la wilaya et regroupant les différents secteurs, le rapport établi par la direction des Travaux publics sur l'état des routes de la wilaya, fait état de la réhabilitation de plus de 68 km du réseau durant les 3 dernières années pour un montant de 4,1 milliards de DA.

## Recherche dans l'intérêt des familles

Recherche dans l'intérêt des familles du dénommé Ferhat Nasreddine, né le 21 décembre 1978, à Oran, fils de Mokhtar et de Kamraoui Assia. Il habite au lotissement 7, n°3990 Hai Nedjma à Chtébo, Oran. Personne aux besoins spécifiques souffrant de maladie mentale. Il a quitté le domicile familial le 3 décembre 2020 aux environs de 12h. Il portait un survêtement noir, une veste de couleur bleue et blanche, des baskets de couleur noire et grise.



Pour toute personne ayant reconnu cette photo de contacter le 0696-09-70-01, le 0771-17-02-98, le 0661-21-90-77.

TLEMCEN

## La pandémie a tout gâché !



Khaled Boumediene

**L**e vent glacial souffle sur la place de l'Emir Abdelkader, lieu emblématique où se retrouvent des amis à Tlemcen. Quelques familles sont sorties déambuler dans les ruelles avoisinantes ou pour faire leur shopping à El Kissaria, El Medress, R'hiba ou du côté du marché couvert quand les joggeurs (moins frioleux) sortent en petits groupes pour faire leur sport quotidien à Lalla Setti (plus de 1 000 mètres d'altitude), véritable point de rendez-vous pour les sportifs, randonneurs et visiteurs. Il est le départ de sentiers qui mènent à El Mefrouch et Ourit. Véritable bouffée d'air frais, cette hauteur de la capitale des Zianides donne un point de vue à couper le souffle, mélange parfait entre forêt et ravin vertigineux. Mais, cette année, de nombreuses familles de Tlemcen ont mis en sourdine la célébration du Nouvel An à cause de la pandémie de coronavirus qui a fait beaucoup de morts en 2020. « Moi personnellement, j'ai préféré célébrer le passage au nouvel An dans l'intimité, chez moi à la maison. J'ai suivi les célébrations à la télévision, après des mois de restrictions, voire de confinement. Le calme a régné dans tout le centre-ville habituellement très animé. Auparavant, le passage au nouvel An était synonyme de rues de la ville bondées de monde et am-

biance partout. Mais, les magasins sont fermés la nuit à cause du confinement. A part quelques habitants du coin, il n'y a plus de passage, les rues désertes, plus rien ! Les ménages ne peuvent même pas sortir au restaurant ou rendre visite à leurs proches. Il y a peu de monde, et le coronavirus a contraint les familles à rester chez elles pour éviter tout risque de propagation du Covid-19 », déclare Larbi, un habitant de R'hiba, pour qui les temps ont changé.

A un jet de pierre du centre-ville de Tlemcen, la grande agglomération d'Imama, malgré les restrictions, quelques rares fêtards se sont aventurés sur le grand boulevard d'Imama pour faire des selfies vers minuit. « Nous sommes restés enfermés pendant des mois mais on ne doit pas rater quand même ce premier jour de l'année. Le nouvel An est un événement qui se fête en famille, mais on a préféré immortaliser cet instant entre amis malgré les restrictions ! Nous ne devons pas oublier tous ceux qui sont décédés du coronavirus, principalement les médecins, infirmiers et agents et fonctionnaires auxquels nous rendons un grand hommage pour leur courage et leur mobilisation en première ligne contre Covid-19 », a indiqué Faycal, un jeune riverain de la cité 1 060 logements d'Imama. Les commerçants ont pour leur part enregistré une timide fréquentation dans leurs magasins en

fin d'année. Dans les deux agglomérations voisines, ce sont les fameux gestes barrière qui ont alimenté la plupart des discussions. Parfois même jusqu'à causer des conflits entre certains commerçants, conducteurs de taxi et leurs clients ou provoquant l'exclusion de personnes des boutiques. Il faut noter que les autorités locales et les services de sécurité avaient exhorté les gens à rester à la maison pour éviter de propager le virus.

Selon le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya, Lefkih Fethallah, plus de 3 000 agents de police ont été mobilisés sur le terrain, pour assurer la sécurité pendant cette fin d'année aux citoyens. Le même dispositif avait également pour mission de veiller à l'application des mesures de lutte contre la propagation du Covid-19. Sauf raison de santé urgente ou professionnelle, toute violation du confinement est passible d'une forte amende. Par ailleurs, dans le cadre du plan décidé par les services de la Sûreté de wilaya, visant à lutter contre la prolifération des commerces illicites de boissons alcoolisées, nous apprenons que près de 4 036 bouteilles de spiritueux destinées à la vente illégale ont été saisies par le service de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya dont 2 222 unités de bouteilles alcoolisées saisies par les éléments de la Sûreté de la daïra de Hennaya.

TLEMCEN

## Une femme de 63 ans, faisant l'objet de huit mandats d'arrêt, écrouée

Khaled Boumediene

**U**ne femme de 63 ans a été interpellée par la Sûreté de la daïra de Remchi après une série d'escroqueries et abus de confiance ciblant plusieurs victimes à Mazouna, Sidi Bel Abbès, Ain Témouchent, Oran, Remchi, Fehoul, a-t-on appris hier auprès de la cellule de la communication et des relations publiques de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen. Selon nos informations, cette femme de la cité de la gare de Remchi qui rencontra ses victimes chez elles, gagnait leur confiance avant de les

dépouiller de leur biens. Faisant l'objet de 08 mandats d'arrêt après sa condamnation par contumace par le tribunal de Remchi ainsi qu'à d'autres juridictions de l'ouest dans des affaires de « vols qualifiés », « faux et usage de faux » et « escroquerie et abus de confiance », cette femme faisait aussi l'objet d'une instruction ouverte par le parquet de Remchi, pour « détournement de mineure » à Fehoul.

C'est un post sur Facebook, récent, qui a mis les éléments de la police judiciaire de Remchi sur la trace de cette femme, qui sollicitait l'aide et le soutien des habi-

tants de Remchi à cause de sa « situation en détresse ». Son appel a choqué de nombreux habitants de Remchi et d'autres citoyens du pays qui illico presto ont affiché leur détermination d'apporter secours cette femme qui s'est retrouvée dans la rue en cet hiver rude. A la suite de cette publication sur les réseaux sociaux, la police a recueilli diverses informations selon lesquelles la mise en cause est derrière plusieurs affaires d'escroquerie. Elle a été transférée ce week-end vers le tribunal de Mazouna (wilaya de Relizane) où elle a été écrouée.

TIARET

## Un homme tué par le monoxyde de carbone

EL-HOUARI DILMI

**L**e tueur silencieux a encore frappé dans la wilaya de Tiaret : un homme de 40 ans a été retrouvé mort à son domicile à Sougueur, asphyxié par des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage au gaz butane, apprend-on du chargé de communication de la direction de la protection civile, le capitaine Boukhari. Selon ce dernier, la victime a été retrouvée sans vie vendredi en milieu de journée et son corps déposé à la morgue de l'hôpital de la ville.

Deux autres personnes, une fem-

me de 60 ans et son fils de 26 ans, ont été sauvées in-extremis quand elles ont été retrouvées inanimées dans leur domicile au niveau du quartier des « frères Boudaïba » de Frenda. Secourues par les éléments de la protection civile, les deux victimes ont été évacuées vers l'hôpital « Ibn Sina » de Frenda.

Alors que le mercure a chuté ces derniers jours jusqu'à -4°C Celsius, le monoxyde de carbone a déjà fait cinq morts et 45 autres personnes secourues lors de 22 interventions depuis octobre dernier, selon la chargé de communication de la direction de la protection civile.

MASCARA

## Le paquet pour des aménagements

**P**as moins de 327 projets de développement ont été réceptionnés récemment dans la wilaya de Mascara, sur un total de 338 destinés aux zones d'ombre, a-t-on appris du wali, Abdellah Sayouda.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite à un nombre de projets d'aménagement urbain dans la ville de Mascara, le wali a souligné que sur 338 projets consacrés, au titre de l'exercice 2020, pour le développement de 289 zones d'ombre à travers la wilaya totalisant 175 000 habitants, ont été réceptionnés 327 projets dans des secteurs vitaux ayant une relation directe avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Dans ce cadre, 44 projets de rénovation des canalisations d'eau potable, de réalisation de réservoirs et d'extension du réseau d'AEP, ont été concrétisés. De même que 38 autres de réalisation, de rénovation et d'extension des réseaux d'assainissement.

Le secteur de l'énergie a bénéficié, en 2020, du raccordement de 47 zones d'ombre au réseau de gaz naturel sur 61 zones concernées par l'opération dans le cadre d'un projet financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et le budget de l'Etat, alors que 129 projets de raccordement au réseau d'électrification rurale sur 141 au profit de centres d'habitation ont été livrés.

Les zones d'ombre de la wilaya ont bénéficié de 52 projets pour le désenclavement et le revêtement de chemins de wilaya et communaux.

**Belkebir Mohamed**

## Des repas chauds pour les écoliers

**I**ndépendamment du volet pédagogique, la prise en charge des élèves en matière de restauration est également une priorité. Ainsi des repas chauds leur sont servis sur instruction des autorités locales. On recense 288 cantines scolaires à travers la wilaya. Cette année des montants ont été alloués au secteur de l'éducation pour réaliser 17 cantines supplémentaires dans des zones d'ombre de 8 communes déshéritées.

**Belkebir Mohamed**

ADRAR

## 20 milliards de DA pour l'eau et l'assainissement

Bentouba Said

**P**as moins de 20 milliards de DA ont été mobilisés par l'Etat pour le secteur de l'hydraulique dans la wilaya d'Adrar afin d'achever plusieurs opérations urgentes et rattraper le retard enregistré dans le secteur de l'assainissement notamment, a-t-on appris du wali Larbi Behloul. Ce sont 101 ksour parmi les 294 que compte la wilaya qui ne sont pas dotés du réseau d'assainissement du tout, ce qui représente 40%.

Cinq milliards de DA ont été engagés dans une première opération afin de créer les réseaux d'assainissement dans 56 ksour. Les grands ksour de Titaf et Garmiano ont été désignés comme prioritaires. L'étude du réseau d'assainissement pour 25 autres ksour a été conclue avec l'office national d'assainissement ONA avec une enveloppe de 25 milliards centimes.

D'autres opérations de réalisation de réseaux d'assainissement sont en cours dans les communes de Talmine et Charouine.

Le programme de 2021 prévoit 7 milliards DA pour l'assainissement dont 4 milliards DA pour la réalisation de la station d'épuration du Ksar de Koussane afin de régler de manière définitive un problème qui a duré plus de 25 ans.

Dans le secteur des ressources en eau, 9 milliards de DA ont été engagés pour la réalisation de nombreux projets : 4 grands châteaux d'eau, renouvellement du réseau de l'eau potable dans les villes d'Adrar et Timimoun, protection du débordement des oueds suite aux pluies torrentielles surtout pour les communes de Timiaouine et Bordj Badji Mokhtar.

Des projets ambitieux qui devraient permettre d'améliorer la qualité de vie des citoyens selon le premier responsable de la wilaya.

CR Belouizdad

## De bons résultats en dépit des lacunes

**En venant à bout de la JSMS, le CRB passe de la huitième à la cinquième place. Ses supporters, jamais à court d'idées, avaient accroché au grillage du stade trois banderoles où figuraient en arabe, en français et en anglais une aspiration : « Le CRB toujours devant ».**

**Adjal Lahouari**

Pour le moment, le Chabab est dans les temps. Il a fait le travail comme on dit, mais il y a encore des lacunes comme le reconnaît lui-même Frank Dumas, et en particulier le relâchement de ses poumons. Pour étayer ce jugement, on se basera sur plusieurs paramètres. Le CRB a encaissé ses premiers buts, ce qui est une nouveauté pour sa défense réputée très solide. Dans cette rencontre apparemment facile pour eux, les latéraux, sauf dans les moments où les Skikdis pressaient, ont occupé une position avancée dans les couloirs, apportant ainsi une supériorité numérique au milieu. Pour leur part, les centraux Bouchar et Khali sont restés en retrait comme des libéros. Ces positionnements ont eu, certes, un avantage, celui d'avoir une « couverture » dans l'axe face aux offensives adverses. Par contre, revers de la médaille en quelque sorte, les attaquants de la JSMS pouvaient s'engouffrer sans crainte d'être hors-jeu. Menant par 2 à 0 dès la 19e minute, on pensait à une pluie de buts comme en Ligue des champions d'Afrique face à Gor Mahia. Ça n'a pas été le cas pour plusieurs raisons. En dépit du turn-over ap-

pliqué par leur entraîneur, les Belouizdadien n'ont pas tout à fait retrouvé la fraîcheur physique escomptée. Par ailleurs, étant en pleine confiance face à un adversaire de niveau inférieur, il est fort probable qu'ils ont versé dans une certaine suffisance, et cela n'a pas été sans conséquences. Car, avant que l'arbitre ne siffle la fin du match, les coéquipiers de Bouchar ont subi la pression des visiteurs jusqu'au bout. C'est qu'ils craignaient d'être rejoints au score et de perdre ainsi le bénéfice des efforts fournis auparavant. Evidemment, sous l'impulsion de leur maître à jouer Sayoud, les Belouizdadien ont bombardé les bois de la JSMS. Or, blessé au cours d'une tentative de Draoui, le gardien titulaire Khodja a été évacué. Généralement, un remplaçant dans ce poste spécifique n'est pas du même niveau que le titulaire. En réalité, ce fut le contraire. En dépit de sa petite taille, Bouchouareb, par ses parades exceptionnelles, a réduit à néant les nombreuses occasions des locaux, aidé bien évidemment, par ses coéquipiers retranchés dans leur camp. Et, lorsque des opportunités se sont présentées, les Skikdis ont mené des contres dangereux dont deux ont fini par porter leurs fruits, le premier par

Kaibou et le second signé Merzougui, ce qui les a encouragés à attaquer jusqu'au bout. Ces réalisations ont perturbé les Algérois qui, au départ et conformément au pronostic, pensaient effectuer une promenade de santé contre un adversaire limité certes, mais volontaire à souhait comme désiré par leur entraîneur Ifticène. On imagine, qu'après la déroute subie à Ain M'lila, ce dernier a du remonter les bretelles à ses poumons, les poussant à s'exprimer quel que soit l'adversaire. Leur prestation face au champion en titre nous autorise à penser que les camarades de Kaibou ont évacué certains doutes et qu'ils seront plus efficaces au cours des prochains matches. En l'occurrence, la JSS et le CSC, qui se déplaceront prochainement à Skikda, sont déjà avertis. Quant au CRB, il possède certes un effectif riche et de qualité, mais il y a tout de même des titulaires dont l'éventuelle absence ne serait pas sans conséquence. En outre, les protestations de Frank Dumas pour un simple coup franc accordé aux Skikdis à quelques minutes de la fin prouvent le manque de séénité de sa part, une attitude qui a failli se répercuter sur ses poumons. Les prochaines journées nous apportent d'autres éclairages sur le champion en titre.

**WA Tlemcen**

## La réunion du CA à nouveau reportée

L'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du WA Tlemcen, qui devait avoir lieu samedi pour élire un nouveau conseil d'administration et son président, a été reportée pour la deuxième fois en raison de l'absence de la quasi-totalité de ses membres, a indiqué le président du club sportif amateur (CSA), actionnaire en majorité dans la société. Nacereddine Souleyman a déclaré dimanche que ce rendez-vous est vital pour l'avenir de la SSPA du club de Ligue 1 de football, « vu la situation délicate qu'il traverse sur tous les plans ». « Nous visons la restructuration de la SSPA du club, à travers la désignation d'un nou-

veau conseil d'administration capable de faire face aux défis qui attendent le WAT après son retour parmi l'élite qu'il avait quittée il y a de cela sept années », a encore expliqué le même responsable qui a présidé la SSPA la saison passée. « Personnellement, j'ai tout préparé pour que notre club soit sur de bons rails. La preuve, nous sommes parmi les rares formations à avoir réussi à se faire délivrer la licence professionnelle. Il appartient à présent aux actionnaires d'assumer leurs responsabilités », a-t-il ajouté. La SSPA du club de l'extrême ouest du pays est toujours sans président après la démission de Réda Abid, quelques jours après

## NA Hussein Dey La spirale négative se poursuit

Après la lourde défaite subie face à l'USMA, et sachant qu'il était sur la sellette, l'entraîneur Nadir Leknaoui envisageait sérieusement de s'en aller. La direction du NAHD l'a convaincu de poursuivre sa mission. Mais, suite à ce revers subi face à l'ESS, il a préféré partir en espérant que son successeur provoque le déclenchement. C'est que l'USMA, elle-même en grosses difficultés comme chacun le sait, avait laminé son équipe. Auparavant, c'était le CRB qui avait pris le meilleur sur le Nasria. Les dirigeants avaient mis ce revers sur un arbitrage partiel et l'ont fait savoir à travers les médias. Et, vendredi, ce fut au tour de l'ESS de rafler les trois points. Avec les trois nuls réalisés face au MCO, l'USB et l'ASAM, cela fait désordre dans un club dont le directeur sportif Merziane et le coach Leknaoui avaient crié sur tous les toits qu'il allait jouer les premiers rôles. Au terme de cette sixième journée, le Nasria est très loin de ces prévisions finalement trop optimistes. Le leader sétiens a déjà dix points d'avance sur le NAHD lequel, pour le moment, doit penser avant tout au maintien ! Lors du match contre l'USMA, les supporters ulcérés ont accusé les joueurs, leur reprochant leur manque d'engagement face à un adversaire pourtant aux abois. D'autres fans ont pointé du doigt l'entraîneur Leknaoui, estimant qu'il n'a pas fait les meilleurs choix. Or, quel est l'entraîneur qui n'alignerait pas les joueurs les plus en forme ? Au-delà de la défaite, c'est le contenu de la prestation des coéquipiers d'El-Orfi qui provoque la colère des fans. En effet, pris individuellement, les Meftah, Guebli, Aggoun, Si Amar, Bennai, Nadjji, Betrouni, Chouiter et Azzi sont des joueurs qui ont de réelles qualités techniques et physiques, ce qui provoque l'incompréhension de tous les observateurs. A quel niveau se situent les défaillances de ces joueurs dont certains possèdent une expérience de la compétition très appréciable ? Il a été dit que le NAHD a souffert du Covid-19 et des blessures à répétition. On rétorquera que c'est, à peu de cho-

**A. L.**

## CR Témouchent Des ambitions déjà revues à la baisse

Le président du CR Témouchent, Houari Talbi, a déploré récemment l'état « critique » dans lequel se trouve le stade communal Mbarek-Boussif, lieu de domiciliation de son équipe qui vient d'accéder en Ligue 2. « Malgré les travaux de rénovation qu'a subis le stade communal Mbarek-Boussif il y a de cela une année, son état s'est nettement détérioré et plusieurs carences sont relevées au niveau de ses différentes structures, rendant les chances de son homologuation en vue de la nouvelle saison très minimes », a indiqué le patron du CRT qui a été réélu pour un nouveau mandat au début de la semaine passée. Une commission spécialisée de la Ligue de football professionnel tranchera prochainement l'homologuation du stade en question. Outre ce problème de taille, la formation de l'Ouest du pays est confrontée également à une crise financière aiguë ayant contraint les joueurs à enclencher une grève ouverte. Cette situation irrite au plus haut point Houari Talbi, selon ses dires, rappelant qu'il n'a pas cessé de « tirer la sonnette d'alarme » depuis la saison passée, mais en vain. « Nous tablons cette fois-ci sur les assuran-

FAF - Licence professionnelle

## De nombreux clubs sous la menace de sanctions

M. Zeggai

Treize clubs, à savoir le MCA, le CRB, l'ESS, le NAHD, le CSC, le MCO, l'OM, l'USMA, le CABBA, la JSMS, l'ASO, l'USMBA et le RCR, n'ont pas encore complété leurs dossiers relatifs à l'octroi de la licence professionnelle et la signature de contrat SSPA-cabinet d'expertise. Ils risquent, par conséquent, la défaillance de points. Ces mêmes clubs ont jusqu'à dimanche prochain pour régulariser leur situation et transmettre les documents nécessaires à la DCGF. Faute de quoi, la commission de discipline sera dans l'obligation d'appliquer l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction des points).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la gestion de nos clubs prétdendus professionnels est anormale. Sinon, comment expliquer que, depuis février dernier, date de la transmission de la DCGF du nouveau cahier de charges pour l'obtention de la licence professionnelle, rien n'a été fait au niveau des clubs ? Pourtant, la direction de contrôle de gestion des finances avait bel et bien affirmé que les clubs devaient impérativement re-

mettre le dossier des 19 fameux documents dès le mois de juillet dernier. Or, à présent, on constate que plusieurs SSPA n'ont pas encore complété leurs dossiers, ce qui nous amène à dire que les clubs concernés n'ont pas respecté les instructions de la FAF et ce, en dépit du délai d'un mois et demi accordé au mois de novembre passé. Il fallait s'attendre à ce genre de piétinement des règlements et le non respect de la loi des présidents des SSPA qui se croient invincibles en l'absence de tout contrôle des deniers publics et de suivi des autorités compétentes. La question qui s'impose aujourd'hui est de savoir si la commission de discipline ira-t-elle au bout de ses menaces en appliquant rigoureusement la réglementation envers les clubs réfractaires. Pourtant, l'article 107 est un ne peut plus clair à propos du non-respect du dépôt des documents prévus. Les sanctions prévues pour les clubs fautifs varient de la défaillance d'un point à la rétrogradation du club en division inférieure en plus des amendes. Sur les treize clubs concernés, trois ou quatre se trouvent dans une situation vraiment inconfortable, dont le MCO où le vrai risque

ASM Oran

## Y a-t-il quelqu'un pour sauver le club ?



L'assemblée générale élective (AGE) du club sportif amateur (CSA) de l'ASM Oran risque de ne pas avoir lieu cet après-midi, pour la deuxième fois, en raison de l'absence de candidats à la présidence et au bureau exécutif, a-t-on appris dimanche auprès de cette formation de Ligue 2 de football. Reportée une première fois la semaine passée pour les mêmes raisons, l'AGE d'aujourd'hui pourrait connaître le même sort, «puisque même le président sortant, Merouane Beghour, sur lequel tous les espoirs étaient fondés pour briguer un nouveau mandat, campe toujours sur sa décision de ne pas présenter

sa candidature», a fait savoir le manager général du club oranaise, Houari Benamar. Actionnaire majoritaire de la société sportive par actions (SSPA) du club, le CSA risque de se retrouver dans l'impasse non sans que cela ne se répercute négativement sur l'équipe de football qui aspire à jouer l'accession au cours de la prochaine édition de championnat, dont le coup d'envoi sera donné le 12 février, averti le même dirigeant. A propos de l'équipe de football, cette dernière a démarré samedi ses préparatifs pour le nouvel exercice sous la houlette de son nouveau préparateur physique, Kacem Salim, qui a roulé sa

bosse au sein de plusieurs formations de l'élite à l'image de l'ES Sétif et du MC Alger, a encore informé le manager général des «Vert et Blanc». Néanmoins, le poste d'entraîneur en chef est toujours vacant après le départ de Salem Laoui vers le WA Mostaganem (Division 3). Des contacts préliminaires ont été engagés avec Djamel Benchadi, «mais les deux parties n'ont pas encore approfondi les négociations», a ajouté Houari Benamar, qui a fait venir une dizaine de nouveaux joueurs lors du mercato estival pour pallier le départ de plusieurs éléments de l'effectif de l'exercice précédent, rappelle-t-on.

## Ligue des champions d'Afrique Un Seychellois pour diriger le match Gor Mahia-CRB

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral seychellois conduit par Bernard Camille, pour diriger le match Gor Mahia - CR Belouizdad, mercredi à Nairobi (13h00 algériennes), dans le cadre du 2e tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions, rapporte samedi soir le club algérois dans un communiqué. Camille (45 ans) sera

assisté de ses compatriotes Hansley Danny Petrousse et Steve Marie, précise la même source. La délégation du Chabab s'envole dimanche pour la capitale kényane à bord d'un vol spécial. Le staff technique belouizdadi devra composer sans les deux attaquants Mohamed Amine Souibaâh et le buteur maison Hamza Belahouel, victimes d'une déchirure musculaire

au niveau des adducteurs et indisponibles pour une durée de deux semaines. Lors de la première manche disputée le 26 décembre au stade du 5-Juillet (Alger), le CRB avait étrillé Gor Mahia sur le score sans appel de 6 à 0, assurant pratiquement sa qualification pour la phase de poules de l'épreuve, dont le tirage au sort aura lieu vendredi prochain au Caire.

## MC Alger Rebiaï de retour, absence prolongée pour Djabou



Le défenseur du MC Alger Miloud Rebiaï, remis d'une blessure au genou, a été convoqué pour le match en déplacement face aux Tunisiens du CS Sfax, mercredi au stade Tayeb-M'hiri (15h00), pour le compte du 2e tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé dimanche le club algérois sur sa page Facebook. Rebiaï, qui peut également évoluer au milieu du terrain, s'est blessé lors de la réception de l'Olympique Médéa (3-0), le 15 décembre dernier. En revanche, le MCA devra se passer des services du milieu offensif

Abdelmoumen Djabou (malade), du milieu défensif ivoirien Isla Diomande, retourné chez lui pour renouveler son permis de travail et du milieu offensif Mehdi Benaldjia, écarté par le staff technique pour «choix tactiques», précise la même source. La délégation du MCA s'est envolée hier après-midi pour Sfax à bord d'un vol spécial. L'entraîneur Nabil Neghiz a fait appel à 24 joueurs, dont trois gardiens de but. Lors de la première manche disputée lundi dernier au stade du 5-Juillet (Alger), le «Doyen» s'est imposé sur le score de 2 à 0, grâce à un doublé de Samy Frioui.

## Natation - FAN Cinq techniciens promus sélectionneurs nationaux

Cinq techniciens algériens de natation et de water polo ont intégré la direction technique nationale (DTN) en tant que sélectionneurs nationaux, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de la natation (FAN). Cette promotion concerne les spécialistes en natation Ahmed Kacha (GS Pétroliers), Mounir Benmansour (MR Sétif) et Abdelwahab Ouchène (WAFA Batna), auxquels s'ajoutent deux coaches de water polo, à savoir Yacine Benkara (GC Mila) et Merouane Ikhlef (ASUC Sétif). Il est à souligner que c'est la première fois qu'un sélectionneur national de water polo est promu par une décision ministérielle (MJS). Ces techniciens rejoignent un groupe compo-

sé de sept sélectionneurs, à savoir Ali Maanceri, Mouloud Bouchendouka, Anouar Boutebina, Lyes Nefsi, Réda Yadi, Salah-Eddine Chebaraka et Abdellak Benissa, dont le rôle est de chapeauter l'ensemble des sélections nationales. Le Directeur des équipes nationales (DEN), Lamine Benabderahman, a assuré que l'objectif de la DTN est d'organiser et développer les sélections nationales. «Cette décision de promouvoir cinq techniciens à la DTN s'inscrit dans la stratégie de la Fédération pour les prochaines échéances internationales», a-t-il ajouté. Cette promotion de sélectionneurs nationaux s'inscrit dans le cadre du décret exécutif N.06-297 de 2006, relatif au statut des entraîneurs.

## Lutte - Tournoi «Afrique-Océanie» Les Algériens en stage à Chlef et Soudania

Les athlètes des équipes nationales de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectueront du 5 au 20 janvier un stage de préparation au niveau des Centres sportifs de Soudania (Alger) et Chlef, en prévision du Tournoi «Afrique-Océanie», qualificatif aux JO-2021, prévu du 2 au 4 avril à El Jadida (Maroc), a-t-on appris de l'instance fédérale. Le staff technique national seniors de la lutte gréco-romaine, composé des entraîneurs Béndjedââ Mazouz et Zeghdane Messaoud, a convoqué 18 athlètes à ce stage qui aura lieu au Centre sportif régional de la wilaya de Chlef. De leur côté, les sélections algériennes de la lutte libre (juniors et seniors) et féminine, effectueront un stage de préparation au Centre de regroupement et

de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger), sous la conduite des entraîneurs Aoune Fayçal, Benrahmoune Mohamed et Chergui Ammar. Les athlètes de l'élite préparent le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, prévu du 2 au 4 avril à El Jadida (Maroc) ainsi que les championnats d'Afrique qui auront lieu du 6 au 10 avril dans la même ville. Après avoir participé à la Coupe du monde, organisée du 12 au 18 décembre à Belgrade (Serbie), ponctuée par une médaille de bronze historique remportée par Fergat Abdelkrim en lutte gréco-romaine, la FALA entame la dernière ligne droite en programmant une nouvelle série de stages en Algérie et à l'étranger en vue des prochaines échéances.

Bétis Séville

**Aïssa Mandi refuse de prolonger**

**E**n fin de contrat en juin prochain au Bétis Séville, Aïssa Mandi aurait pris la décision de tenter un nouveau challenge. Au Bétis Séville depuis 2016, l'international algérien n'a jamais été aussi proche d'un départ du club Andalou. Il avait fait l'actualité depuis plusieurs mois mais il est resté toujours un joueur de cette équipe. Selon les informations de Fennecfootball, le défenseur de 29 ans serait prêt à partir du Bétis Séville pour une nouvelle aventure. La proposition de prolongation de contrat aurait été refoulée par l'ancien du Stade de Reims. Courtisé par Liverpool, l'Atlético Madrid ou encore l'Inter Milan, Aïssa Mandi devrait changer d'air à l'issue de la saison. Son bail avec le Bétis Séville arrivera à terme le 21 juin 2021.

Qatar - Al Sadd

**Doublé et passe décisive pour Boumedjah**

L'international algérien Baghdad Boumedjah a grandement contribué au large succès de son club, Al Sadd face à Al Kharitiyah (5-0), samedi soir, pour le compte de la 12e journée du championnat de football du Qatar, réalisant un doublé et une passe décisive. L'attaquant algérien a été en effet derrière trois des cinq buts de son équipe, inscrits tous en seconde période, puisque la première s'est soldée par un zéro à zéro. Boumedjah était derrière le second but d'Al Sadd marqué par Ali Assadala (73'), grâce à sa passe décisive. L'ouverture du score des Saddouï était l'œuvre de Rodrigo Tabata (69'). Par la suite, le champion d'Afrique algérien s'est illustré en marquant son premier but du match à la 82e après avoir driblé le gardien et mis la balle au fond des filets. Sept minutes plus tard, Boumedjah a profité d'une longue passe d'une de ses coéquipiers pour orienter de sa poitrine le ballon et aller battre le gardien d'Al Kharitiyah,



inscrivant son 8e but de la saison en championnat à une unité seulement de son compatriote en sélection Youcef Belaili, l'actuel meilleur buteur du championnat. Grâce à cette victoire, la formation d'Al Sadd caracole seule en tête du classement avec

32 points, à dix longueurs d'Al Gharafa, club des internationaux algériens Sofiane Hanni et Adlène Guédioura, qui se déplacent, dimanche, chez leur coéquipier en équipe nationale, Belaili du Qatar SC, actuel 5e du championnat avec 19 points.

Paris SG

**L'ère Pochettino commence**

Le Paris SG a officialisé samedi, comme largement attendu, la nomination de l'entraîneur argentin Mauricio Pochettino qui succède à l'Allemand Thomas Tuchel, dont le départ avait été confirmé en début de semaine. «L'entraîneur argentin a signé un contrat jusqu'au 30 juin 2022, plus une année en option», a indiqué sur son site internet le champion de France en titre. Pochettino, libre depuis son limogeage de Tottenham en novembre 2019, devait diriger di-

manche son premier entraînement, pour la reprise après moins de deux semaines de trêve. «Je suis extrêmement heureux et honoré de devenir le nouvel entraîneur du Paris Saint-Germain», a-t-il déclaré, cité dans le communiqué de son nouveau club. «Comme vous le savez, ce club a toujours gardé une place particulière dans mon cœur. J'en garde des souvenirs magnifiques, notamment de l'atmosphère unique du Parc des Princes. Je reviens aujourd'hui au club

avec beaucoup d'ambitions et d'humeur, tout en étant également très impatient de travailler avec des joueurs qui figurent parmi les plus talentueux du monde», a poursuivi l'Argentin, ancien joueur du club de 2001 à 2003. «Cette équipe a un potentiel fantastique et je vais tout faire avec mon staff pour optimiser les résultats du Paris Saint-Germain dans toutes les compétitions. Nous ferons aussi le maximum pour donner à notre équipe cette identité de jeu combatif et offensive qu'ont toujours aimée les supporters parisiens», a-t-il assuré. Il va redécouvrir la Ligue 1 dès le 6 janvier, pour un déplacement à Saint-Etienne comptant pour la 18e journée. A 48 ans, «Poch» n'a encore soulevé aucun trophée dans sa carrière d'entraîneur, mais a décroché des places d'honneur, comme vice-champion d'Angleterre 2017 et vice-champion d'Europe 2019 avec Tottenham. Il arrive surtout précédé d'une réputation de gros travailleur, très exigeant sur la préparation physique de ses troupes. Le technicien argentin était arrivé à Paris vendredi, accompagné de ses adjoints, Jesus Perez et Miguel D'Agostino.



Manchester City

**Guardiola envoie un message sur son avenir**

Avant le choc de la 17e journée de Premier League contre Chelsea à Stamford Bridge, hier, Josep Guardiola a effectué une mise au point sur ses plans pour la suite de sa carrière. En conférence de presse, l'entraîneur espagnol de Manchester City a prévenu qu'il n'envisageait plus de prendre sa retraite dans les plus brefs délais. «Bien sûr, je suis meilleur, définitivement. L'expérience vous aide, en particulier la

façon dont je vis ma profession. Avant, je pensais que je prendrais ma retraite bientôt, maintenant je pense peut-être que je pourrais prendre ma retraite plus vieux. 50 ans déjà, c'est un bel âge !», a prévenu l'ancien coach du FC Barcelone et du Bayern Munich. Le technicien de 49 ans voit pour le moment son avenir à court terme du côté de l'Etihad Stadium. En novembre dernier, «Pep» a paraphé un

nouveau contrat courant jusqu'en juin 2023 avec la formation mancuniennes, qu'il dirige depuis l'été 2016. Les Citizens occupent la huitième place de la Premier League à sept points de Manchester United et Liverpool, avec deux matches de retard. En février et mars, les partenaires de Raheem Sterling disputeront les huitièmes de finale de la Ligue des Champions, contre les Allemands du Borussia Mönchengladbach.

Juventus

**Buffon, le meilleur gardien de l'Histoire**

**D**e par son impressionnante longévité au plus haut niveau, Gianluigi Buffon (42 ans, 4 matchs en Serie A cette saison) a réussi à marquer les époques. Le portier de la Juventus Turin a d'ailleurs reçu un titre d'honneur ce samedi. En effet, l'Italien a été élu meilleur gardien de but de l'Histoire par dix-huit de ses compères réputés comme Dino Zoff ou Manuel Neuer. Le Bianconero a

notamment remporté le scrutin, organisé par le journal italien La Gazzetta dello Sport, en obtenant deux voix de plus (7 contre 5) que la légende russe Lev Yachine, Ballon d'Or en 1963. A noter que certains gardiens cités, comme Peter Schmeichel et Bernard Lama, se sont abstenu, alors que Neuer n'a pas réussi à dépasser Buffon et Yachine en leur attribuant chacun une voix.

Atlético Madrid

**La suspension de Trippier levée provisoirement par la FIFA**

**L**a Fifa a levé provisoirement la suspension du défenseur anglais de l'Atlético Madrid Kieran Trippier, prononcée il y a dix jours par la Fédération anglaise dans le cadre d'une affaire de paris, a indiqué dimanche une source au sein du club espagnol. L'international anglais avait été suspendu le 23 décembre pour dix semaines pour avoir livré à des proches des informations sur son transfert de Tottenham à l'Atlético en juillet 2019. Ces «tuyaux» auraient été utilisés par les initiés pour placer des paris. Le latéral, âgé de 30 ans, avait affirmé n'avoir «jamais fait de paris en relation avec le football».

Manchester United

**Pogba, divorce accepté !**

**E**n fin de contrat en juin 2022, Paul Pogba devrait être vendu par Manchester United lors du prochain mercato estival. Depuis les déclarations choc de Mino Raiola concernant l'avenir de Paul Pogba, les rumeurs vont bon train en Europe concernant le champion du monde. Malgré un très bon match face à Aston Villa, ce qui lui a valu de nombreuses éloges de son coach et de ses coéquipiers, le Français n'est plus titulaire avec son club. Barré par le génial Bruno Fernandes, il est également derrière le duo Fred - Scott McTominay dans la hiérarchie au milieu de terrain. Une situation inconcevable pour le champion du monde 2018, qui ne souhaite pas prolonger son contrat qui prend fin en juin 2022. D'après les informations du Mirror, les dirigeants mancuniens auraient accepté cette décision et seraient prêts à vendre leur joueur cet été afin de récupérer une indemnité de transfert. Compte tenu du salaire XXL réclamé par

La Pioche, les prétendants ne sont pas très nombreux pour l'accueillir. Si la Juventus reste intéressée, la Vieille Dame n'est pas prête à tout pour retrouver son ancien joueur. Pour éviter un transfert trop élevé, le club italien pourrait proposer un échange de joueurs, incluant Paulo Dybala ou Federico Bernardeschi. Fan du joueur depuis de nombreuses années, Zinédine Zidane pourrait tenter un coup. Cependant, le Real Madrid devrait prolonger, et la Casa Blanca se concentrera probablement sur le dossier Kylian Mbappé. Enfin, le PSG semble être un autre prétendant sérieux à l'arrivée de l'international français. Reste à savoir si les éventuelles prolongations de Neymar et Mbappé n'empêtreront pas trop sur le budget transfert offert à Mauricio Pochettino pour son premier mercato estival avec le PSG. Quoiqu'il en soit, le feuilleton Paul Pogba risque bien, une nouvelle fois, d'animer une bonne partie de l'été.

**COMMUNICATION****REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE SIDI BEL ABBES****DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS****AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DU CONTRAT****N.I.F : 228.224.29.54**

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre paru en voie de presse en date du 12/08/2020 "le Quotidien d'oran" et "الجمهورية" relatif à :

**Etude d'adaptation et suivi pour la réalisation d'un collège B7/200 R en remplacement du collège de Sidi Khaled**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 10/09/2020, il a été décidé ce qui suit :

Bureau d'étude	Montant d'étude	délai d'étude	Montant de suivi	Délai de suivi	Note technique	NIF
Groupement AMC	1.386.750,00	04 mois	8.100.000,00	18 mois	69	164220101393173

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés compétente de la wilaya conformément aux dispositions des articles 173 et 184 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire intéressé peut se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

**La Directrice**

ANEPE N° 2131000023 Le Quotidien d'Oran 04/01/2021

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE RELIZANE**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE****Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023****AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES**

En application de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le 18/06/2020 Sur les quotidiens "الجمهورية" et "Le Quotidien D'oran" Concernant le projet :

**ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX SUR 118KM****LOT 14 : Entretien du CC reliant S.M BENAOUEDA au CW13 passant par GLAMNIA sur 4.1km (S.M BENAOUEDA)**

Qu'à l'issue de l'analyse des offres le Marché est attribué provisoirement à l'entreprise indiquées sur le tableau ci-dessous.

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres faites conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

LOT	ENTREPRISE RETENUE	Note Tech	MONTANT DE LA SOUMISSION APRES CORRECTION	DELAIS	OBSERVATIONS
14	ETP RAHMANI KOUADRI BAGHDAD NIF 19700210003545001	56,00	41 066 900,00 DA	04 Mois	OFFRE MOINS DISANTE

**N.B :** Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ere publication du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction Des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire à prendre connaissance des résultats détaillés (par écrit) de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

**Le Directeur**

ANEPE N° 2131000025 Le Quotidien d'Oran 04/01/2021

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA D'ORAN**  
**DAIRA D'OUED TLELAT**  
**COMMUNE DE BOUFATIS****Avis d'annulation de l'attribution provisoire**

Conformément aux dispositions de l'article n° 82 aléna 05 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .il est porté à la connaissance de tous les soumissionnaires qui ont participées à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales n° 02/2020 relatif à l'opération suivante :

**"Désenclavement zone foret ismail"**

Apres la réunion de la commission des marchés communale en date de 17/12/2020 relative à l'attribution définitive du projet cité en haut à l'entreprise qui a été retenue par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date de 11/10/202, comme après la réévaluation par la commission des marchés communale pour l'offre de l'entreprise sélectionnée, la commission a décidée d'annuler l'attribution provisoire pour l'entreprise EETTR TEBBAL MOHAMED pour ne pas avoir obtenu la note égale ou supérieure à 60 points précisée dans le cahier des charges.

Le soumissionnaire propriétaire de l'entreprise pour laquelle cette attribution provisoire a été annulée peut consulter ou demander des éclaircissements concernant la décision de la commission dans un délai ne dépassant pas trois (03) jours à compter de la date de réception de la notification de l'annulation de réception provisoire.

Fait à Boufatis : 23/12/2020  
Le président de l'assemblée populaire communale

ANEPE N° 2131000029 Le Quotidien d'Oran 04/01/2021

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'EL BAYADH**  
**DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU**  
**N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 098432019001238****N° De L'opération : NK.5.342.1.262.132.12.02**

**Intitule de l'opération :** Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement à travers la wilaya

**Lot 07 :** Etude des schémas directeurs et expertise des réseaux d'assainissement de la ville Kheiter

**RECTIFICATIF AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'El Bayadh informe l'ensemble des intéressées par 1er Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales Parue dans les « le quotidien d'Oran » le 27-08-2020, « الجمودية » 31-08-2020,et lavis d'attribution provisoire Parue dans les « le quotidien d'Oran » le 30-12-2020. « الجمودية » 31-12-2020 une erreur était glissée au montant du lot n°07 cité en objet : - Lecture du montant corrigé : 2.883.000.00 DA au lieu de : 4.675.000.00 DA. Le reste Sant changement.

**LE DIRECTEUR**

ANEPE N° 2131000028 Le Quotidien d'Oran 04/01/2021



Covid-19

## Couvre-feux et confinements continuent de s'étendre à travers le monde

**La nouvelle année démarre sous pression sur le plan sanitaire: de Bangkok à Athènes, de nombreux pays ont durci les restrictions face au coronavirus, dont le nombre de cas a passé la barre des 20 millions aux Etats-Unis où la pandémie ne faiblit pas.**



À près un certain assouplissement toléré pour les fêtes de fin d'année, la France et la Grèce ont durci leurs restrictions, alors que Bangkok met un éteignoir sur sa célèbre vie nocturne et que Tokyo réclame l'état d'urgence. A Gibraltar, c'est un nouveau confinement de deux semaines qui est imposé depuis samedi, en raison d'un doublement des cas en un mois pour lequel le nouveau variant du virus identifié au Royaume-Uni est soupçonné. "Le comportement du virus, avec une contamination si massive, suggère que nous faisons face au nouveau variant, plus contagieux", a déclaré le ministre en chef Fabian Picardo.

Le gouvernement du Zimbabwe a lui aussi ordonné samedi soir un nouveau confinement national, avec entrée en vigueur immédiate. Quant à l'Italie, elle a renoncé samedi à ouvrir comme prévu dès la semaine prochaine ses stations de ski. "Il s'avère que les conditions ne sont pas réunies", ont reconnu les autorités. Pour l'heure, ce sont six millions d'habitants de l'Est de la France qui voient le couvre-feu avancé de 20H00 à 18H00 depuis samedi, en raison d'un regain inquiétant de l'épidémie. Globalement respecté dans le pays, le couvre-feu a été cependant défié dans l'ouest de la France, dans la petite commune bretonne de Lieuron, où une rave party sauvage a réuni illégalement 2.500 "teufeurs" arrivés jeudi soir des quatre coins du pays mais aussi de l'étranger.

Après avoir donné lieu à des affrontements avec les gendarmes, la rave n'a pris fin que samedi matin, les forces de l'ordre verbalisant les fêtards qui quittaient les lieux. Deux personnes ont été placées en garde à vue. Les autorités ont invité les participants à observer une quarantaine de sept jours et à se faire dépister. La police catalane a également mis fin samedi à une rave party sauvage qui réunissait cette

fois 300 personnes près de Barcelone malgré les interdictions. La Grèce, elle, prolonge jusqu'au 10 janvier son confinement strict: déplacements non essentiels interdits, commerces fermés sauf magasins d'alimentation et pharmacies. La situation épidémiologique du pays "sera évaluée à nouveau au cours de la deuxième semaine du mois de janvier", a déclaré le porte-parole du gouvernement, Stelios Petsas.

### «CATASTROPHIQUE» AU LIBAN

A Liban, les fêtes de fin d'année ont provoqué une forte hausse des contaminations et une quasi saturation des hôpitaux. "Les patients font la queue aux urgences en attendant un lit", déplore le président du syndicat des hôpitaux privés, Sleiman Haroun. Face à cette situation jugée "catastrophique", le Comité national de lutte contre le Covid-19 a recommandé un nouveau confinement pour trois semaines. En Asie aussi, l'épidémie inquiète: la gouverneure de Tokyo Yuriko Koike a demandé samedi au gouvernement de déclarer à nouveau l'état d'urgence, alors que la capitale a battu cette semaine son record de contaminations.

Elle demande que les restaurants, les bars et les karaoké ferment à 20H00, et que l'alcool ne soit pas servi après 19H00. Des mesures mises en place à Bangkok, où ferment samedi bars et discothèques, salons de massages et de beauté et de nombreux lieux publics, pour stopper la flambée de cas qui se répand depuis décembre à partir d'un marché de fruits de mer. La flambée de l'épidémie ne donne aucun signe de ralentissement non plus aux Etats-Unis, pays le plus endeuillé du monde avec près de 350.000 morts. La première puissance mondiale avait atteint la barre des 10 millions de cas détectés le 9 novembre, et le rythme des

nouvelles infections s'est emballé depuis, jusqu'à passer vendredi le seuil des 20 millions. Un nouveau record quotidien de contaminations (277.346) a été atteint samedi, selon l'Université Johns Hopkins. Ce spectaculaire rebond de l'épidémie depuis l'automne a été aggravé par les déplacements de millions d'Américains pour la grande fête familiale de Thanksgiving fin novembre et les réjouissances de fin d'année, malgré les appels des autorités à rester chez soi.

### MANQUE DE VACCINS

Les espoirs nourris par l'arrivée des vaccins ont de leur côté été refroidis par la lenteur de la campagne de vaccination américaine, plombée par des difficultés logistiques et des hôpitaux débordés. Seuls 4,2 millions d'Américains avaient reçu samedi la première dose de leur vaccin contre le Covid-19, loin de l'objectif affiché par l'administration Trump, de 20 millions de personnes vaccinées d'ici la fin de 2020. Les campagnes de vaccination font aussi l'objet de critiques en Europe. Des médecins allemands ont déploré que le personnel hospitalier ne soit pas prioritaire dans leur pays.

En France, c'est la lenteur du processus qui alarme. A Bruxelles, l'UE a reconnu samedi une "insuffisance mondiale" des capacités de production de vaccins, tout en se disant "prête à aider" pour les augmenter, dans un entretien de la commissaire à la Santé Stella Kyriakides à l'agence DPA diffusé par ses services. L'Inde a mené des simulations de vaccinations sur des mannequins, dans l'attente du feu vert définitif cette semaine. L'Inde veut vacciner jusqu'à 300 millions de personnes d'ici la mi-2021. En attendant, la pandémie a fait au moins 1.827.565 morts dans le monde pour presque 84 millions de personnes contaminées.

## L'Arabie saoudite rouvre ses frontières

L'Arabie saoudite a annoncé dimanche la réouverture de ses frontières et la reprise des vols internationaux après une suspension de deux semaines en raison de l'apparition d'une variante du nouveau coronavirus au Royaume-Uni et dans d'autres pays. "La suspension de tous les vols internationaux et de l'entrée dans le royaume par les ports terrestres et maritimes est levée à partir de (dimanche)", a annoncé le ministère de l'Intérieur, cité par l'agence de presse officielle SPA.

Ryad avait suspendu le 20 septembre les vols internationaux et l'accès par les passages terrestres et par ses ports à son territoire. D'autres pays du Golfe, Oman et le Koweït, avaient pris des mesures similaires et les ont également levées ces derniers jours. Un premier cas de mutation du virus, jugé plus contagieux, avait été identifié au Royaume-Uni en décembre, poussant de nombreux Etats à travers le monde à interdire les vols en provenance de ce pays et plusieurs autres. Le gou-

vernement saoudien impose toutefois des mesures de restrictions aux voyageurs revenant du Royaume-Uni, d'Afrique du Sud ou "tout pays où la nouvelle variante du coronavirus se propage". Les étrangers en provenance de ces pays seront contraints de passer "pas moins de 14 jours" en dehors de l'Arabie saoudite avant de pouvoir y entrer, avec l'obligation de montrer un test PCR négatif.

Les ressortissants saoudiens pourront, eux, se rendre directement dans le royaume mais seront soumis à une quarantaine de 14 jours, et devront effectuer deux tests PCR à leur arrivée puis à l'issue de cette période d'isolement. L'Arabie saoudite a lancé à la mi-décembre une vaste campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus, après avoir approuvé le vaccin de l'alliance américano-allemande Pfizer/BioNTech. Le royaume a enregistré près de 363.000 cas de nouveau coronavirus, dont plus de 6.200 ont été mortels.

## L'Egypte autorise le vaccin chinois de Sinopharm



L'Egypte a autorisé l'utilisation du vaccin contre le Covid-19 développé par le laboratoire chinois Sinopharm, a annoncé la ministre égyptienne de la Santé et de la Population Hala Zayed. "L'autorité égyptienne des médicaments a approuvé samedi le vaccin chinois Sinopharm", a annoncé le soir même Mme Zayed sur la chaîne MBC Masr. Après un premier lot de vaccins, comprenant 50.000 doses et livré en décembre, l'Egypte doit recevoir un deuxième lot de la même quantité "la deuxième ou troisième semaine de janvier". "Et dès qu'il arrive nous allons commencer la vaccination", a indiqué la ministre. Le ministère avait annoncé que les premiers bénéficiaires seraient les membres des équipes médicales.

Au total, selon Mme Zayed, l'Egypte envisage d'acheter 40 millions de doses du vaccin de Sinopharm. Le laboratoire chinois avait annoncé mercredi que son vaccin, qui doit être diffusé en Chine et dans les pays en voie de développement, est efficace à 79%. Ce chiffre est inférieur à

celui du vaccin américain-allemand Pfizer/BioNTech (95%) et à celui de la société de biotechnologie américaine Moderna (94,1%). Le britannique AstraZeneca, associé à l'Université d'Oxford, a pour sa part revendiqué un taux d'efficacité de 70%, mais qui pourrait atteindre 100% avec deux doses. Mme Zayed a par ailleurs annoncé qu'un premier lot de vaccins d'AstraZeneca devait arriver "au cours de la troisième ou quatrième semaine de janvier" et qu'un contrat avec la firme britannique est "en cours de finalisation".

En outre, des "négociations sont en cours avec Pfizer", a-t-elle ajouté. L'Egypte, pays le plus peuplé du monde arabe avec quelque 100 millions d'habitants, a enregistré plus de 140.000 cas de Covid-19, dont près de 7.800 morts. Après une brève accalmie, les contaminations ont drastiquement augmenté au cours de l'automne, passant d'une centaine de nouveaux cas enregistrés par jour en octobre à environ 1.400 nouveaux cas quotidiens aujourd'hui.

## Londres opposée à un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse



**L**e Premier ministre britannique que Boris Johnson a réaffirmé dimanche son opposition à la tenue d'un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Ecosse, ardemment souhaité par la chef du gouvernement écossais, qui souhaite que l'Ecosse, une fois indépendante, rejoigne l'Union européenne. "D'après mon expérience, les référendums dans ce pays ne sont pas des événements particulièrement joyeux", a déclaré Boris Johnson sur la BBC, allusion aux profondes divisions provoquées par le référendum sur le Brexit en 2016, gagné à 52% par le camp du "Leave". En 1975, les Britanniques avaient été consultés sur le maintien de leur pays dans la CEE. Quarante-et-un ans de distance semble "un bon écart", a estimé Boris Johnson. Pour le dirigeant conservateur, les référendums ne devraient être autorisés "qu'une fois par génération". La Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, a dit samedi espérer que l'Ecosse gagne son indépendance et puisse "rejoindre" l'Union européenne, soulignant que le Brexit s'était fait contre la volonté

des Ecossais. Si les Britanniques, dans leur ensemble, avaient voté à 51,9% pour le Brexit en 2016, les Ecossais s'étaient eux opposés à 62% à la sortie de l'Union européenne. Mme Sturgeon a de nouveau plaidé pour la tenue d'un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse, après celui perdu par son camp en 2014, lorsque 55% des Ecossais avaient dit "non" à l'indépendance. "Nous ne voulions pas partir et nous espérons vous rejoindre bientôt en tant que partenaire égal", a déclaré Mme Sturgeon, sur le site internet de son parti indépendantiste, le SNP. Selon le dernier sondage mené par l'institut Savanta ComRes pour le journal The Scotsman, mi-décembre, 58% des Ecossais soutiennent désormais une rupture avec le Royaume-Uni, du jamais vu. Mais la décision d'organiser un tel référendum revient au Premier ministre britannique Boris Johnson, qui refuse fermement. Néanmoins, une large victoire du SNP lors des élections locales de mai prochain renforcerait la pression sur Londres pour accepter une nouvelle consultation.

## Angleterre : des restrictions plus sévères envisagées

**L**e Premier ministre britannique, Boris Johnson, a averti dimanche que des restrictions plus sévères pourraient être décidées en Angleterre pour combattre la rapide progression du nouveau coronavirus (Covid-19) liée en partie à un nouveau variant du virus. Le Royaume-Uni est l'un des pays les plus endeuillés en Europe par le virus, avec 74.570 morts. En l'espace de 24 heures, 57.725 personnes supplémentaires ont été testées positives au virus, selon les dernières données officielles communiquées samedi. "Il se peut que nous devions faire des choses dans les prochaines semaines qui seront plus difficiles dans plusieurs parties du pays", a déclaré Boris Johnson à la BBC. Il a ajouté que la fermeture des écoles, une mesure prise fin mars lors de la première vague de la pandémie, "est l'une de ces choses". Même si le dirigeant conservateur a déclaré que l'éducation des enfants était une "priorité", il a souligné qu'il fallait reconnaître "l'impact du nouveau variant du virus". Chacune des quatre nations constitutives du Royaume-Uni décide de

sa stratégie en matière de lutte contre le virus. Trois quarts de la population a pour l'instant été reconfinée et la rentrée des classes repoussée pour certains élèves, notamment à Londres et dans le sud-est de l'Angleterre, particulièrement touchés par la montée des cas. Dans les régions où les écoles sont ouvertes, Boris Johnson a encouragé les parents à y envoyer leurs enfants, soulignant qu'ils y étaient en "sécurité". "Le risque pour les enfants et les jeunes est très très faible", a-t-il assuré.

A partir de lundi, le vaccin développé par l'université d'Oxford et le groupe AstraZeneca sera administré au Royaume-Uni. Au total 530.000 doses sont disponibles dès lundi, et des dizaines de millions de doses devraient l'être d'ici fin mars, le Royaume-Uni ayant commandé au total 100 millions de doses. Plus d'un million de personnes au Royaume-Uni ont déjà reçu une dose du vaccin de l'alliance américano-allemande Pfizer/BioNTech, déployé depuis le 8 décembre. Pour les deux vaccins, deux doses doivent être injectées.

## Norvège Cinq morts et cinq disparus après un glissement de terrain

**L**es secours ont trouvé un cinquième corps dans les décombres, quatre jours après un glissement de terrain en Norvège, a annoncé dimanche la police, qui recherche toujours cinq disparus. "Juste avant 6 heures, une personne décédée a été retrouvée", a indiqué la police dans un laconique communiqué.

A Ask, dans la municipalité de Gjerdrum à 25 km au nord-est d'Oslo, la terre s'est affaissée tôt le 30 décembre, entraînant avec elle une dizaine de maisons et 31 logements ainsi que l'évacuation d'un millier de personnes. La terre qui a glissé est une argile spécifique, présente en Norvège et en Suède, qui peut se fluidifier et s'effondrer rapidement mais la probabilité d'un éboulement similaire dans la région reste faible estime la Direction norvégienne des eaux et de l'énergie (NVE). Certaines maisons se sont déplacées sur 400 mètres.

Sur place, on peut voir un trou béant, à flanc de colline, recouvert de débris de maisons partiellement recouverts de neige tombée depuis la catastrophe. Les évacués, logés dans des hôtels des environs ne peuvent retourner chez eux car le terrain reste instable. Il s'est encore effrité dans la nuit de vendredi à samedi.

Disparition d'un bateau avec 20 personnes à bord au large des Ba-



hamas Un bateau avec 20 personnes à bord a disparu entre les Bahamas et la Floride, ont annoncé les garde-côtes américains qui ont interrompu leurs recherches vendredi après trois jours d'efforts infructueux. Le navire, parti des îles Bimini lundi, devait se rendre à Lake Worth, aux Etats-Unis, à environ 130 kilomètres de distance.

Mardi, les garde-côtes ont été alertés qu'il n'était pas arrivé à

bon port, selon un communiqué. Pendant plus de trois jours, ils ont effectué avec des équipes des deux pays des recherches aériennes et maritimes sur environ 44.000 km² mais les ont suspendues vendredi midi, expliquent-ils. "Nos pensées et nos prières vont aux familles des disparus", a commenté le capitaine Stephen Burdian, qui a appelé toute personne disposant d'information à contacter les garde-côtes.

## La Tunisie intercepte un bateau égyptien pour «pêche illégale»

**U**n chalutier égyptien avec quinze marins à bord a été arraisonné pour "pêche illégale" en Tunisie, le quatrième en moins de trois semaines, a indiqué le ministère tunisien de la Défense dans un communiqué.

Un navire militaire a intercepté vendredi ce bateau égyptien alors qu'il pêchait de façon "illégale" dans les eaux territoriales

les tunisiennes à 136 kilomètres au large des îles de Kerkennah, dans le gouvernorat de Sfax (centre), a précisé le ministère.

La brigade d'intervention maritime a pris le contrôle du bateau et l'a conduit à la base navale principale de Sfax pour les procédures juridiques, selon la même source. "Cela porte à quatre le nombre de bateaux de pêche égyptiens saisis par des unités de la marine tunisienne depuis le 16 décembre dernier", est-il précisé dans le communiqué.

Des bateaux de pêche égyptiens sont régulièrement interceptés par les autorités tunisiennes pour avoir pêché illégalement, en dépit d'accords signés à ce sujet entre les deux pays ces dernières années.

## La sonde martienne chinoise parcourt plus de 400 millions de kilomètres



**L**a sonde martienne de la Chine, Tianwen-1, a parcouru dimanche matin plus de 400 millions de kilomètres et devrait entrer en orbite martienne le mois prochain, selon l'Administration nationale de l'espace de Chine (ANEC). Dimanche à 6h00 (heure de Pékin), la sonde martienne volait dans l'espace depuis 163

jours. Elle se trouvait à plus de 130 millions de kilomètres de la Terre et à environ 8,3 millions de kilomètres de Mars.

D'après l'administration, citée par l'agence Chine Nouvelle, la sonde fonctionne de manière stable et devrait ralentir avant d'entrer en orbite martienne dans un peu plus d'un mois et se préparer

à atterrir sur Mars. Depuis son lancement le 23 juillet 2020, la sonde martienne a capturé une image de la Terre et de la Lune et pris quelques selfies.

Elle a mené trois corrections orbitales, une manœuvre dans l'espace profond et des autocontrôles sur ses multiples charges utiles. Tianwen-1, pesant environ cinq tonnes, se compose d'un orbiteur, d'un atterrisseur et d'un rover. Elle est conçue pour accomplir l'entrée en orbite, l'atterrissement et l'utilisation d'un rover en une seule mission. Après son entrée dans l'orbite martienne, elle passera deux à trois mois à rechercher des sites d'atterrissement potentiels, en utilisant une caméra à haute résolution pour se préparer à un atterrissage en mai.

Après l'atterrissement, le rover sera utilisé pour effectuer une exploration scientifique avec une durée de service prévue d'au moins 90 jours martiens (environ trois mois sur la Terre), et l'orbiteur, avec une durée de service prévue d'un an martien (environ 687 jours sur la Terre), relaiera les communications pour le rover tout en effectuant ses propres détections scientifiques.

•2

- 11.20** Les Z'amours  
**11.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal 13h00  
**13.55** Ça commence aujourd'hui  
**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.05** Tout le monde a son mot à dire  
**18.40** N'oubliez pas les paroles  
**19.55** Météo 2  
**20.00** Journal 20h00

## 21.05 The Bay



Série policière - Grande-Bretagne - 2021  
Saison 2 - Episode 1/6

Avec Morven Christie, Taheen Modak, Daniel Ryan, Lyndsey Coulson  
L'enquête sur la disparition des jumeaux Meredith a laissé des traces dans la vie de Lisa Armstrong, aussi bien au niveau professionnel que personnel. Les conséquences de ses erreurs se font encore sentir des mois plus tard, et elle se retrouve contrainte de faire un travail de police ingrat, alors même que son collègue Med a pris du galon. A la suite d'un meurtre brutal au sein d'une famille aimante Lisa revient sur le devant de la scène.

•3

- 10.35** Salto  
**12.25** 12/13 . Journal national  
**12.55** Météo à la carte  
**13.45** Salto  
**13.50** Un cas pour deux  
**16.05** Des chiffres et des lettres  
**16.40** Personne n'y avait pensé !  
**17.15** Slam  
**18.00** Questions pour un champion  
**19.30** 19/20 : Journal national  
**20.20** Plus belle la vie  
**20.50** Tout le sport  
**21.00** Météo



### - Néron, le tyran de Rome

En Italie sur les pas de l'empereur romain Néron, l'une des figures les plus controversées de l'Antiquité. Néron est synonyme de cruauté, de mégalo manie et de tyrannie depuis presque 2000 ans. Personnage complexe, Néron se révèle pourtant sous une facette bien moins connue : celle d'un César éclairé aimé de son peuple, d'un mécène des arts fasciné par la culture grecque et surtout un poète et un chanteur passionné. Féru d'architecture, il fera également édifier l'un des plus beaux palais impériaux de son époque : la Domus Aurea.

•4

## 21.00 Montreux Comedy Festival



La chaîne propose un best-of de l'édition 2018 du célèbre festival humoristique suisse qui a regroupé les meilleurs comiques francophones du moment. Avec Blanche Gardin, Fabrice Eboué, Claudia Tagbo, Baptiste Lecaplain, Manu Payet, Elodie Poux, Géraly Credeville, Caroline Vigneaux, Rachid Badouri, Marina Rollman, Laura Laune...

•5

arte

NRJ

- 10.50** Dynasties  
**11.45** La quotidienne  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Venus du ciel  
**15.30** Planète découverte  
**15.35** Les plus beaux ponts du monde  
**16.30** Décollage pour la Grande-Bretagne  
**17.30** C à dire ?!  
**17.45** C dans l'air  
**19.00** C à vous  
**20.20** Passage des arts  
**20.50** 37°2 le matin  
**22.55** C dans l'air  
**23.59** Le cinéma de minuit

### 11.20

- Les pumas de Patagonie  
**12.05** Sakhaline : Une île insolite au large de la Sibérie et du Japon  
**12.50** Arte journal  
**13.00** Arte Regards  
**13.35** Le plus grand cirque du monde  
**16.00** Jardins d'ici et d'ailleurs  
**16.30** Invitation au voyage  
**17.15** Xénios  
**18.10** La rivière Vlatva : l'eau sauvage de Bohème  
**18.55** La Croatie au fil de l'eau  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
**20.55** Tendre poulet  
**22.35** Le dossier Mona Lina

C 8

- 09.11** Touche pas à mon poste !  
**12.45** William à midi  
**14.19** Inspecteur Lewis  
**18.33** A prendre ou à laisser  
**19.53** TPMP : première partie  
**20.43** Touche pas à mon poste !  
**21.19** Lukas



CANAL+ 21.06

### ANGEL OF MINE

Thriller - Etats-Unis - Australie - 2019

Avec Noomi Rapace, Rebecca Bower, Luke Evans, Finn Little, Tracy Mann  
Lizzie a bien du mal à mener une vie normale. La jeune femme, qui est en train de se séparer de son mari Thomas, tente tant bien que mal de concilier son travail et la garde partagée de son petit garçon, Thomas. Alors qu'elle accompagne l'enfant à un goûter d'anniversaire, elle remarque une petite fille, qui la fascine immédiatement. Cette petite fille rappelle fortement à Lizzie sa propre fille, morte dans un incendie.

CANAL+ CINEMA 20.53  
BROOKLYN AFFAIRS

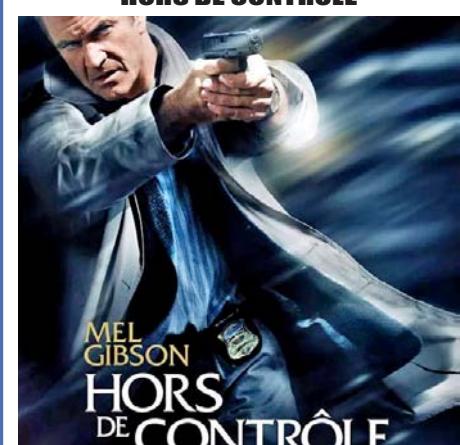


### BROOKLYN AFFAIRS

Thriller - Etats-Unis - 2019

Avec Edward Norton, Bruce Willis, Gugu Mbatha-Raw, Alec Baldwin  
Dans les années 1950, à New York, Lionel Essrog, surnommé «Brooklyn» et affecté par le syndrome de la Tourette, et Gilbert Coney, musclé et taïseux, travaillent pour Frank Minna, un détective privé placé sur une affaire aux ramifications complexes. Quand Minna est tué par ses commanditaires, il a juste le temps de donner un indice cryptique à Lionel et de lui demander de protéger Laura Rose, une secrétaire liée à l'affaire qu'il traitait. Lionel décide d'enquêter pour venger la mort de son patron.

CINE + PREMIER 20.50  
HORS DE CONTRÔLE



MEL GIBSON  
HORS DE CONTRÔLE

Thriller - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2010

Avec Mel Gibson, Ray Winstone, Danny Huston, Bojana Novakovic  
Policier à Boston, Thomas Craven reçoit la visite de sa fille Emma, 24 ans. Alors que cette dernière est victime de vomissements, Thomas décide de l'amener à l'hôpital. Mais sur le seuil de la maison, un individu masqué surgit, fait feu et tue la jeune femme. Les collègues de Thomas cherchent qui pouvait bien lui en vouloir. Craven découvre que sa fille était bien la cible et décide d'enquêter.

TF1

- 10.25** Demain nous appartient  
**11.00** Les feux de l'amour  
**12.00** Les 12 coups de midi  
**13.00** Le journal  
**13.50** Météo  
**13.55** L'amour sous les flocons  
**15.45** La surprise de Noël  
**17.25** Familles nombreuses : la vie en XXL  
**18.30** Ici tout commence  
**19.10** Demain nous appartient  
**20.00** Le Journal  
**20.40** Loto  
**20.45** Météo



Série humoristique - France - 2020

Saison 5 - Episode 1/8 - Matthieu

Avec Natacha Lindinger, Fred Testot, Thomas Jouannet, François Berléand  
Enfin libérée des contraintes familiales, Sam savoure son bonheur, fraîchement divorcé et définitivement de retour à Franconville. Mais le bonheur fragile qu'elle avait enfin réussi à atteindre est de courte durée. Son fils, Alex, qui est en pleine crise sentimentale débarque. Et le père de Sam décide, après 47 ans d'absence, de faire soudainement sa connaissance...

## 21.05 Cauchemar en cuisine



Pour la reprise de l'émission, Philippe Etchebest fait équipe avec Mallory Gabsi, le demi-finaliste de la saison 11 de Top Chef. Ensemble, ils se rendent à Époye, dans la Marne, où Jean-Jacques a repris un restaurant. Malgré sa longue expérience dans la restauration collective, ce dernier accumule les dettes, et la fréquentation de son établissement est en berne. Que ce soit en cuisine ou en salle, le chef Etchebest pointe sans difficulté les lacunes : accueil en jogging, produits surgelés, tension latente entre le père et son fils.

CANAL+

- 09.55** Les particules  
**11.30** Tétard  
**11.50** L'info du vrai, le docu news  
**12.24** La Gaule d'Antoine  
**12.56** The Tonight Show Starring Jimmy Fallon  
**13.38** Miss Révolution  
**15.20** Profession : explorateur.trice  
**16.15** Les éblouis  
**17.52** Tétard  
**18.03** L'info du vrai, le docu news  
**18.35** L'info du vrai  
**20.13** L'info du vrai, le mag  
**21.06** Angel of Mine



## 22.41 Alain Chamfort : Dandy Symphonique



A l'occasion de ses 50 ans de carrière, Alain Chamfort s'entoure d'un orchestre symphonique pour reprendre les plus grands tubes de son répertoire. L'auteur, compositeur et interprète monte ainsi sur scène lors d'une tournée nationale pour proposer des versions réorchestrées de "Manureva", "Bambou", "Traces de toi", ou encore "La fièvre dans le sang"... Les arrangements ont été réalisés par le musicien japonais Nobuyuki Nakajima.

PLANÈTE +

- 09.36** Mystères d'épaves  
**11.28** Mystérieuses momies  
**13.02** Sur les toits des villes  
**13.59** La science des émotions  
**15.48** Champs-Elysées  
**17.38** Inventer demain  
**19.07** Arabie, le voyage inattendu  
**20.06** American Pickers, la brocante made in U.S.A.  
**20.55** Aux origines de l'histoire  
**22.48** La vie de Jésus

TFX

- 09.00** Les infos  
**09.15** Mamans & célébres  
**12.20** Les frères Scott  
**16.00** JLC Family : Un nouveau départ  
**18.00** Friends  
**21.00** Petits plats en équilibre  
**21.05** Appels d'urgence  
**09.00** W9 Hits Gold  
**10.30** W9 Hits Gold  
**11.35** W9 Hits  
**12.45** Météo  
**12.50** NCIS  
**16.40** Un dîner presque parfait  
**18.50** Les princes et les princesses de l'amour  
**21.05** Iron Man  
**23.10** Ghost in the Shell

W9



Bélier 21-03 au 20-04

Votre besoin de stabilité dans le domaine amical sera très fort, et vous ne ménagerez pas vos efforts pour consolider les liens qui vous unissent à vos amis.

Taureau 21-04 au 21-05

Votre vie sociale et vos amitiés bénéficieront du soutien de Jupiter en aspect harmonique. Vos amis seront très présents, vous aidant de leurs conseils et vous prodiguant leur tendresse.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Si vous prenez la peine de sortir de votre cocon habituel et d'établir de bons rapports avec les autres, vous passerez de nombreux moments en agréable compagnie.

Cancer 22-06 au 22-07

Dans le travail, votre rendement aura tendance à diminuer. N'en faites cependant pas plus qu'il n'est raisonnablement possible, ou vous risquez de commettre des erreurs.

Lion 23-07 au 23-08

Vous aurez l'occasion de vous faire remarquer en société. Mais les astres n'indiquent pas comment vous allez être l'objet des attentions. Faites en sorte que ce ne soit pas dans le mauvais sens ! Pour cela, soyez diplomate et surtout modeste.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous serez très sensible aux marques de reconnaissance, surtout quand celles-ci viennent de vos enfants. Vous-même d'ailleurs, vous n'oublierez jamais de dire merci aux gens qui vous auront rendu un service.

Balance 24-09 au 23-10

"La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief" (La Bruyère). Ne cherchez pas à vanter vos qualités et vos mérites ; cela ne peut que vous desservir.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous, qui êtes d'ordinaire plutôt expansif, deviendrez aujourd'hui plus porté à la prudence et à la discréction dans votre comportement comme dans vos propos.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Les aspects de Pluton vous mettront les nerfs à fleur de peau. Vous aurez bien du mal à contrôler votre émotivité.

Capricorne 22-12 au 20-01

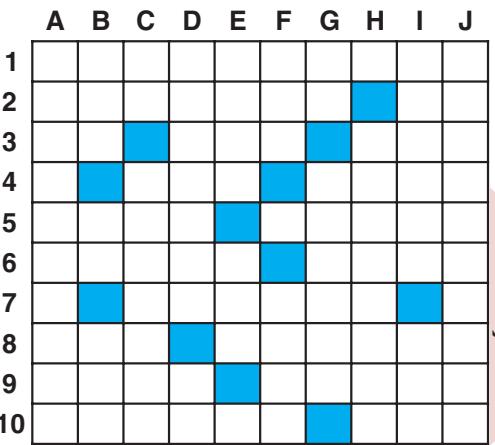
Possédant un magnétisme certain, vous vous y mettrez en valeur sans peine, et l'on se fera un plaisir de vous venir en aide quand et si c'est nécessaire.

Verseau 21-01 au 18-02

Les déplacements, les voyages et les contacts avec l'étranger vous seront favorables. Tout ce qui touche au développement mental ou spirituel prendra aussi de l'importance.

Poissons 19-02 au 20-03

Des changements, parfois positifs, parfois déroutants, sont à prévoir. Les contrariétés et soucis risquent de vous gêner quelque peu.

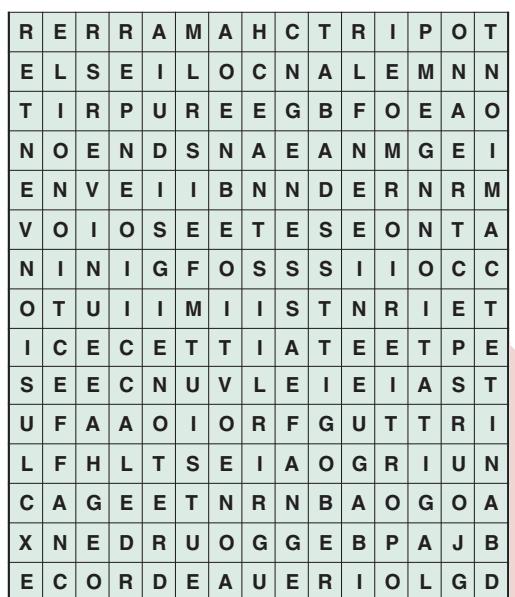


### Horizontalement:

- Font leurs courses au Canada.
- Cube en mosaïque.
- Symbol du 18.
- De Grèce.
- Société. Expert.
- Cogne.
- Tenue.
- Faisait un effet bœuf ! Pièce de hockey.
- Pensées neuves.
- Rifle.
- Répondre.
- Serviteur de l'ordre.
- Elles ont oublié de respirer !
- Vieux coucou.
- Suit l'allée.
- Plombe. Possessif.

### Verticalement:

- Cuisine et tricotage.
- Rudiments.
- En ordre serrées.
- Blase d'origine.
- A moitié gâteux.
- Immature.
- Traitée au forfait.
- C'est bien le montant !
- Couche au foyer.
- Passager d'un avion.
- Pied à terre. Bourre.
- De naissance.
- Fait du surplace.
- Allèrent tout doux.
- Entrer en relation. Prise.
- Elles n'ont pas une seconde à perdre !



ACTE – AFFECTION – AGITATION – AGRESSIVITE – BAGUE – BENEFICE – CAMION – CHAMARRER – CORDEAU – CUISINE – DESOLATION – ENGLOUTISSEMENT – EXCLUSION – FACE – FANGE – FANTOME – GABEGIE – GLOIRE – GOBER – GOURDE – HANTISE – HORDE – INTERET – JOUR – LION – MELANCOLIE – MONDE – NEON - NOISE – ORAGE – PORTIER – PUREE - SPECTRE – TRIPOT – UNIFIER – UNIVERS – VENTER.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un long siège.
- Mon 2e est surnommé.

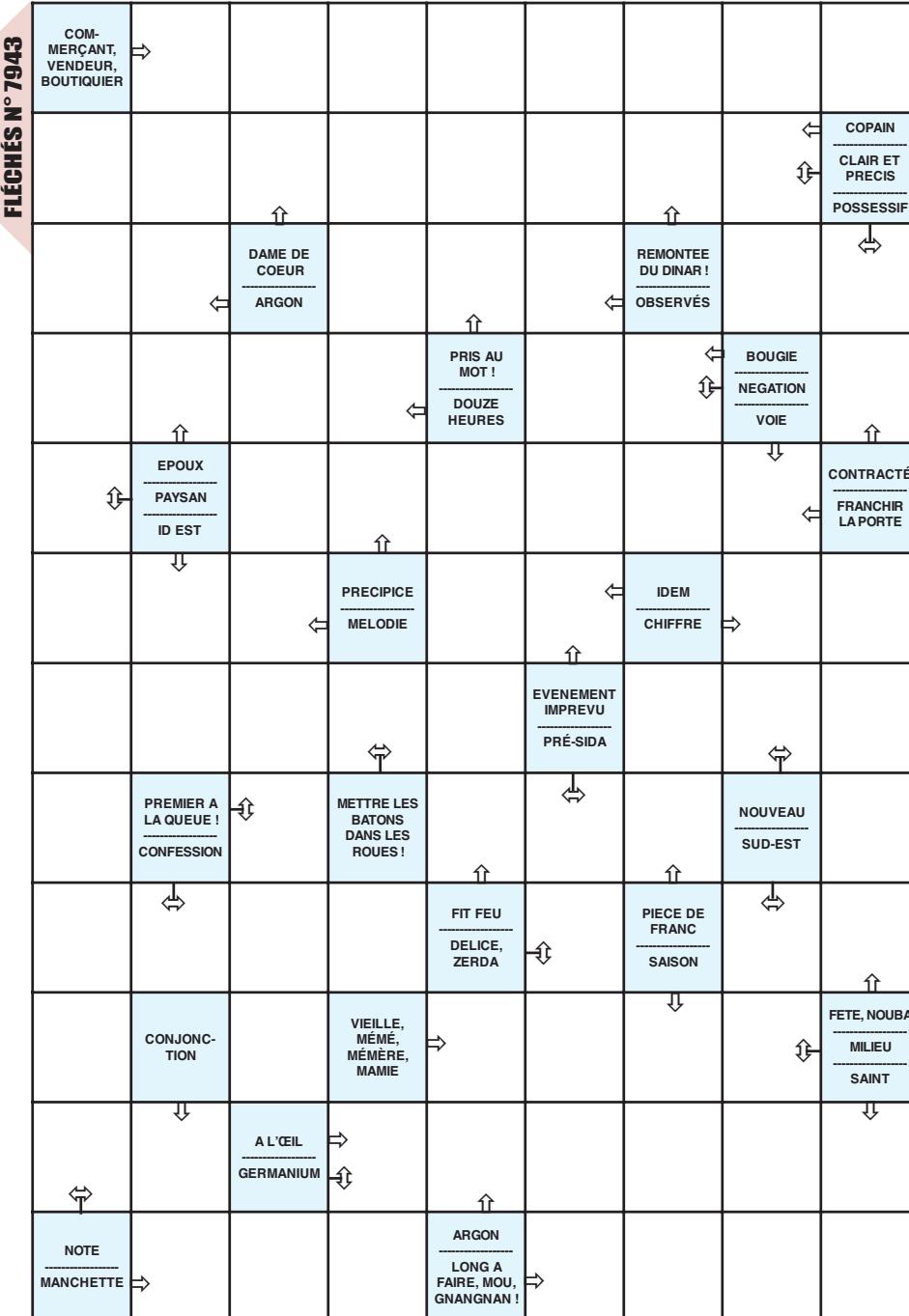
Mon tout est un forban pas du tout fort bon !

1	V	2	I	3	M	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26			

16	9	5	12	2	12	10	15	4	5
7	4	13	11	5	9	8	6	10	
2	7		8	11	6	9		8	12
3	4		8		2	8	6	4	7
11	7	8	9		3	2		5	4
10		3	2	8	2	3	4		5
5	3		5	4	8	4		16	
5	9	8	5		2	3	13	11	6
4	5		4	5		4	2	7	4
	5	11	10	13	4	8	6	4	5
6	4	7	7	4	5	6	7	4	
7	10			12	5		4	5	6
4	5	5	10	2	4		5		2
1	4	7	5	9		5		9	14
4	5		4	15	11	2	14	8	4

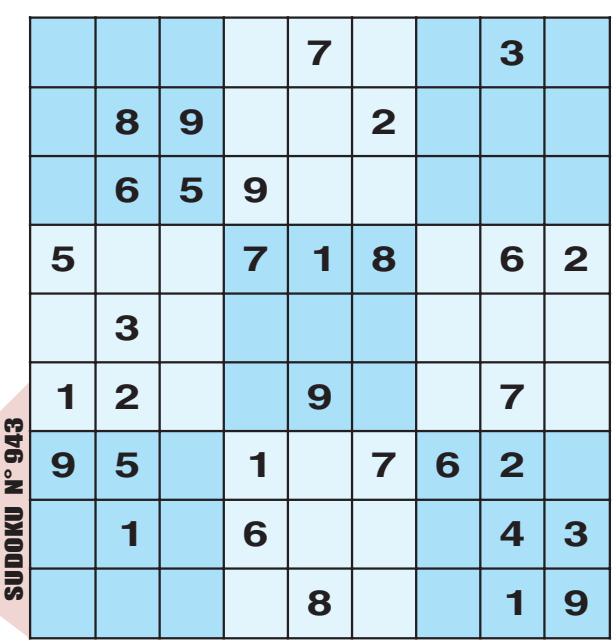
CODES N°7943

### Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERREURS

LES SOLUTIONS									
CROISÉS N°7942									
FLECHES N°7942									
SUDOKU N°942									
FOUILLES N° 7942 ANNONCER (Anon - Ses)									
CODÉS N° 7942									
SUDOKU N° 943									



## Désertions dans les rangs de l'armée marocaine



Farid Boukas, chercheur, journaliste et ex-agent des services de renseignements marocains, a évoqué sur sa page Facebook une baisse de confiance et de sévérité au sein du commandement de l'armée marocaine après le déclenchement de la 2e guerre au Sahara occidental. Il a parlé sur sa chaîne "N24" diffusée sur sa page facebook, du recrutement de 600 agents chargés de mener des campagnes, à travers les réseaux sociaux, de désinformation vis à vis de la cause sahraouie, à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc.

L'armée marocaine a transféré plusieurs de ses soldats blessés lors des affrontements militaires avec l'armée sahraouie vers les hôpitaux de Dakhla et de Smara occupées "dans la discréction la plus totale sur leur état de santé", ajoute M. Boukas, citant des "sources fiables". Affirmant qu'il avait reçu des informations d'une source diplomatique étrangère, l'ancien agent des services de renseignements marocains a fait état par ailleurs de difficultés logistiques et d'organisation que rencontre le roi Mohamed VI. Farid Boukas a également parlé de plusieurs cas de désertions et de désobéissance dans les casernes des territoires occupés voire même au Maroc, notamment "après la mise sur écoute de plusieurs officiers".

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Niger : plus de 70 morts dans des attaques terroristes



Plus de 70 civils ont été tués samedi dans des attaques menées simultanément par des terroristes contre deux villages au Niger, selon un nouveau bilan donné dimanche par des sources de sécurité. Selon l'une des sources sécuritaires, 49 villageois ont été tués et 17 autres personnes blessées dans le village de Tchombangou.

Une deuxième source, un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur du Niger, a indiqué qu'une trentaine d'autres

villageois avaient été tués à Zaroumdareye. Un précédent bilan de ces attaques a fait état de 56 morts. Le 21 décembre, à six jours de la présidentielle, sept soldats nigériens avaient été tués dans une embuscade dans la même région.

Depuis plusieurs années, le Niger est en proie à des attaques terroristes dans ses parties Ouest et Sud-Est, qui ont fait des centaines de morts, de même que le Mali et le Burkina Faso voisin.

La région de Tillabéri est si-

tuée dans la zone "des trois frontières" Niger-Mali-Burkina, souvent frappée par les groupes terroristes. En mai 2020, vingt personnes, dont des enfants, avaient été tués dans deux villages de l'Anzourou (région de Tillabéri).

Le 12 décembre dernier, au moins 34 villageois ont été tués et une centaine blessés à Toumour dans la région de Diffa (sud-est), proche du Nigeria, par des hommes du groupe jihadiste Boko Haram, selon les autorités.

## Deux soldats français tués au Mali



Deux soldats français ont été tués et un troisième blessé samedi dans le nord-est du Mali dans une attaque à l'engin explosif improvisé, après la mort de trois militaires français dans des circonstances similaires lundi, a annoncé la présidence française.

Le président Emmanuel Macron a "appris avec une grande tristesse" la mort dans la région de Ménaka de "deux soldats du 2ème régiment de hussards de Haguenau, le sergent Yvonne Huynh et le brigadier Loïc Risser", selon un communiqué du palais présidentiel de

l'Elysée. Yvonne Huynh, qui avait 33 ans, est la première femme de l'armée française tuée au Sahel depuis l'intervention Serval en 2013. Loïc Risser avait 24 ans.

Tous deux étaient engagés dans un régiment spécialisé dans le renseignement. Ces deux décès portent à 50 le nombre de soldats français tués au Sahel depuis 2013, a précisé l'état-major des armées. "Leur véhicule a été l'objet d'une attaque à l'engin explosif improvisé lors d'une mission de renseignement", a précisé la présidence française.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### REVOLUTION DANS LES MENTALITES

Tenter d'expliquer la teneur d'un PIB et d'un PNB serait perçu comme un gag par le citoyen algérien lambda. Au moment où il vient d'être sonné par l'augmentation de plus de 25% du prix de l'huile, il lui est impossible de prêter une oreille attentive à une quelconque démonstration savante d'un tableau économique dont il ne saisira ni la tête ni la queue. Pour faire vivre ses enfants, son unique résumé se réduit à ses dépenses quotidiennes et sa seule préoccupation reste la pesée de son couffin. Quelles que soient les conclusions que lui indique sa fiche de paie, quand il a la faveur d'en disposer d'une, par les temps qui courent, il aboutit à une aridité financière chagrinant, la plus petite des perspectives, pour une existence acceptable.

aidé par le paradoxe infligé par une apparence indolence sociale née des effets d'une pandémie encore immaîtrisable. Pour le moment la situation économique et sociale reste en l'état mais la nécessité de garantir une sécurité nationale pérenne, figer encore les données actuelles serait la plus catastrophique des voies à emprunter.

La réelle guerre économique mondiale n'a encore pas dit son dernier mot. A cause du coronavirus et de la venue de ses disciples annoncée, de sérieux indices démontrent qu'elle sera féroce et impitoyable. Pour l'Algérie, seule une large révolution dans les mentalités et dans les comportements pourra lui permettre de s'asseoir dans un confort existentiel. Quitte à déranger et à bousculer les innombrables intérêts individuels et particuliers.

## Trois Russes et un Ukrainien libérés en Libye



Trois Russes et un Ukrainien ont été libérés en Libye où ils étaient en captivité, a indiqué samedi le chef d'une organisation controversée basée à Moscou, sans préciser la nature de leurs activités ni par qui ils étaient détenus. C'est le chef de "Défense des valeurs nationales", une organisation qui fait partie d'un groupe médiatique lié à l'homme d'affaires Evgeni Prigojine, sous sanctions européennes pour son rôle présumé en Libye via les mercenaires du groupe Wagner, qui a fait cette annonce sur Telegram.

Alexandre Malkevitch a indiqué que les trois Russes et l'Ukrainien libérés avaient été "kidnappés" il y a quelques semaines, sans autres précisions. "Nous avons joint nos efforts à ceux des diplomates russes et avons rempli cette mission difficile mais très importante : ramener nos gens à la maison", a-t-il écrit. Moscou soutient l'homme fort de l'Est de la Libye Khalifa Haftar contre le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par les Nations unies.

### Pakistan : 11 mineurs tués par des hommes armés



Des hommes armés ont tué onze Hazaras chiites, travaillant dans une mine de charbon reculée du Balouchistan, la région la plus pauvre du Pakistan, sujette à des violences ethniques, sectaires et séparatistes, ont annoncé les autorités locales dimanche. Les tueurs sont arrivés de nuit, alors que la plupart des mineurs dormaient. Ils ont pris onze hommes, "leur ont attaché les mains et les pieds, et les ont emmenés dans les collines voisines où ils les ont ensuite tués à l'arme blanche", a précisé un haut responsable local, Abid Salim, ajoutant que certaines des victimes avaient été décapitées.

Les meurtres n'ont pas été revendiqués, mais les autorités y voient une attaque terroriste. "La tuerie de 11 mineurs de charbon innocents à Machh (est) un acte lâche et inhumain de terrorisme", a twitté le Premier ministre pakistanais Imran Khan. Les Hazaras chiites, alors que la majorité de la population pakistanaise est sunnite, sont l'objet de discrimination, occupent souvent les métiers les plus difficiles, et ont souvent été victimes de violences et d'attentats de la part des islamistes sunnites, qui les considèrent comme hérétiques.